



PANORAMA

STATISTIQUE

EMPLOI ET FORMATION

PROFESSIONNELLE

Branche des commerces de gros

CCN n° 3044 – IDCC 0573



OBSERVATOIRE
AKTO



Exercice

2022

Sommaire

1

Les entreprises

2

L'emploi dans la branche

3

Les offres d'emploi et les
projets de recrutement

4

Le recrutement en
alternance

5

La formation des salariés

6

La POE et le FNE



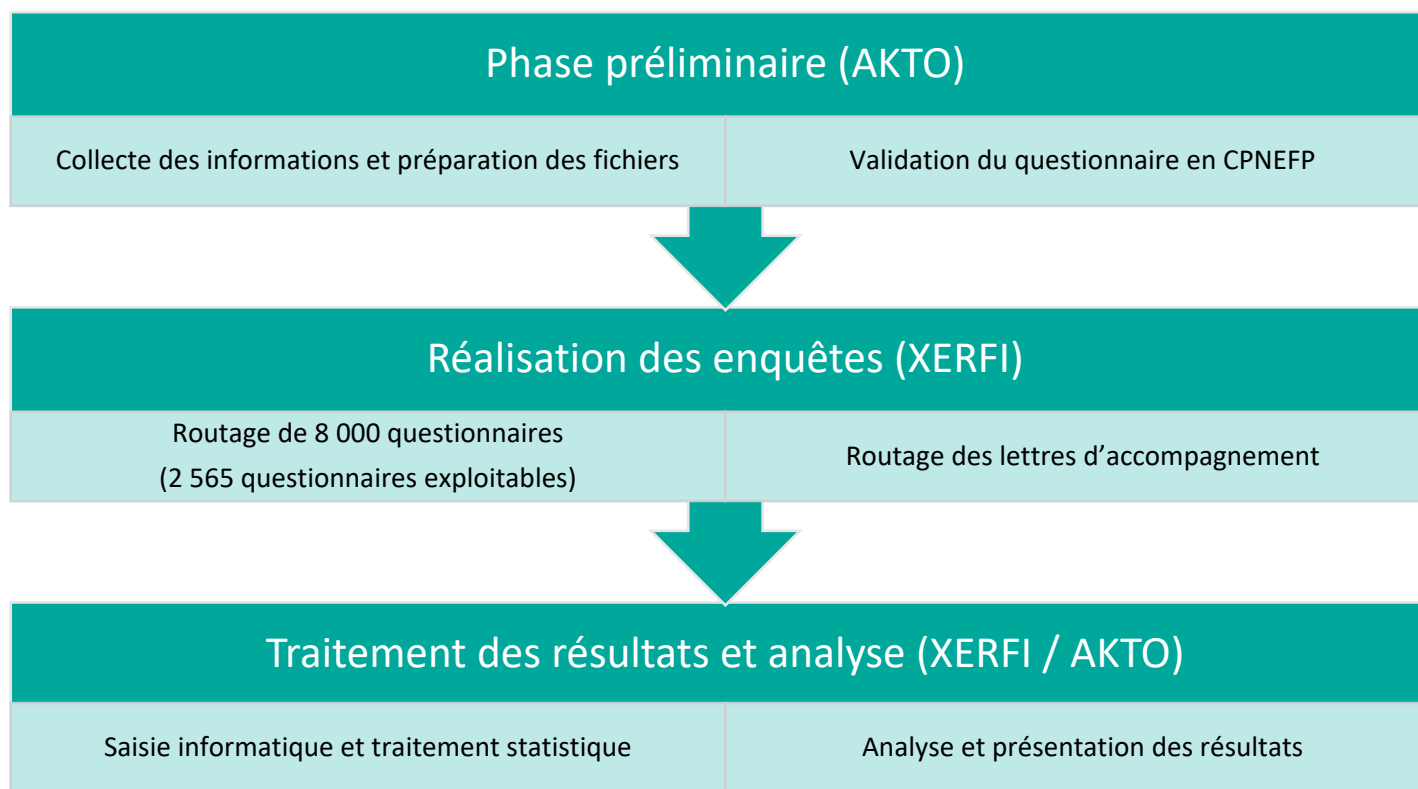
0

L'enquête de branche

Point méthodologie

Méthodologie de l'enquête 2022

Le déroulement de l'enquête



Les répondants à l'enquête

Le déroulement de l'enquête

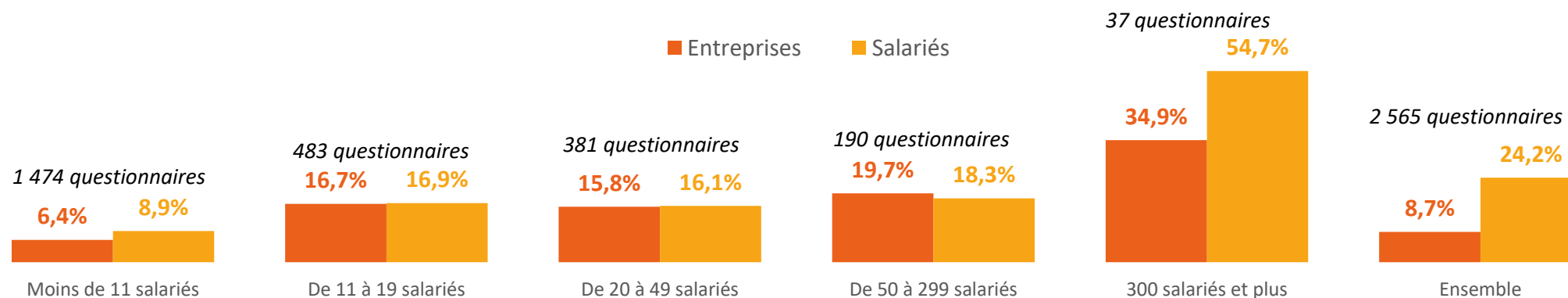
Les thèmes étudiés :

- ✓ Les entreprises de la branche
- ✓ Le dirigeant d'entreprise
- ✓ Les effectifs salariés
- ✓ Les conditions d'emplois
- ✓ Les mouvements du personnel

Famille d'activité	Interindustrielle	Alimentaire	Non alimentaire	Ensemble
Nombre de questionnaires	1 207 (1 339)*	376 (294)*	982 (410)*	2 565 (2 043)*
Taux de représentativité (entreprises)	7,3% (8,5%)*	8,2% (8,3%)*	11,6% (6,7%)*	9,5% (8,0%)*
Taux de représentativité (salariés)	16,5% (18,3%)*	27,5% (29,0%)*	43,3% (14,1%)*	24,2% (19,8%)*

* Entre parenthèses les données de 2021

LA REPRÉSENTATIVITÉ PAR TRANCHE DE TAILLE





1

Les entreprises

AKTO

38 464 entreprises dans la branche en 2022 dont 29 561 emploient au moins 1 ETP sur l'année

La branche compte

38 646

entreprises en 2022, dont

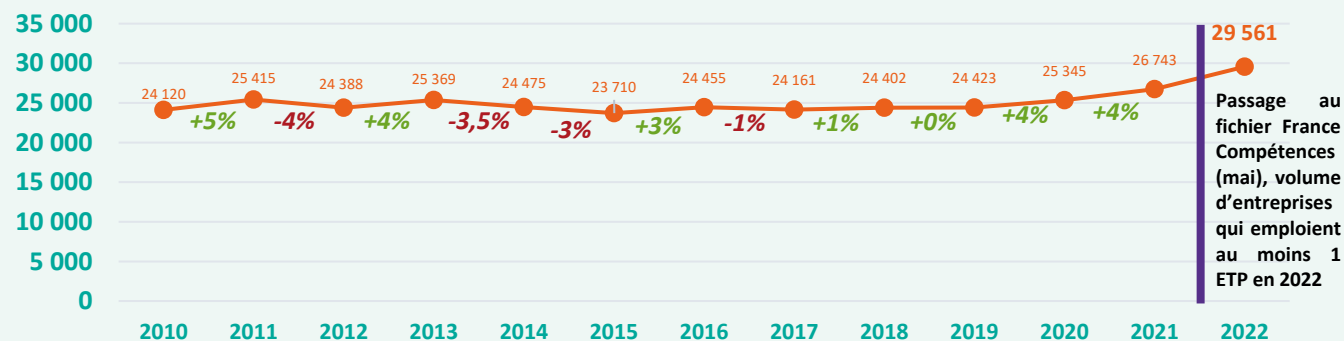
29 561

emploient au moins au moins 1 ETP sur l'année

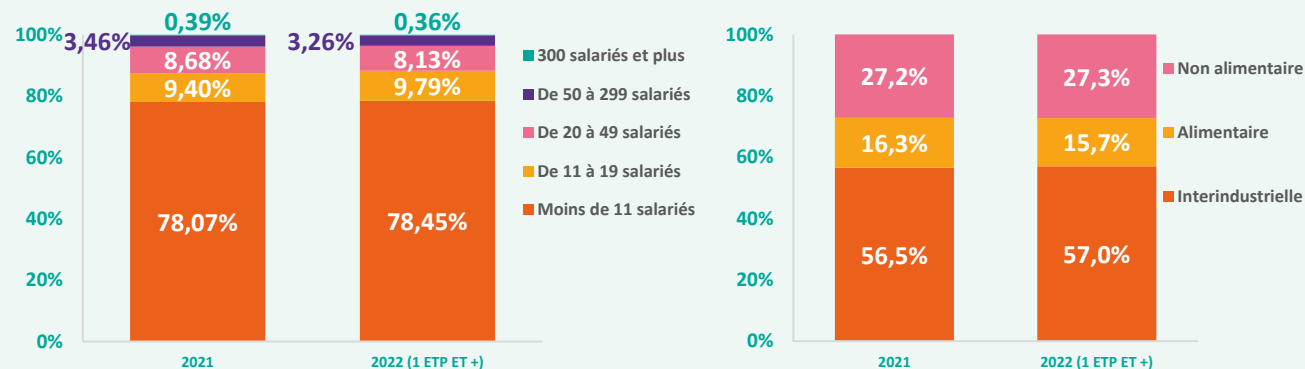
57%

ont pour activité l'interindustrielle

Le nombre d'entreprises ne cesse de croître depuis plusieurs années



Plus des trois-quarts de TPE, plus de la moitié d'interindustrielle



Source : France Compétences

13 salariés dans les entreprises en moyenne en 2022

Tranches	Nombre de salariés moyens par entreprise (1 ETP et +)				Les entrées et les sorties d'entreprises (1 ETP et +)	
	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Nombre moyen 2021	Nombre moyen 2022	Entrants	Sortants
De 1 à 10 salariés	23 192	78 902	3,4	3,4	7 435	4 819
De 11 à 19 salariés	2 894	41 195	14,5	14,2	378	182
De 20 à 49 salariés	2 404	73 374	31,2	30,5	190	167
De 50 à 299 salariés	965	102 332	105,8	106,0	45	62
300 salariés et plus	106	89 591	809,0	845,2	4	4
Ensemble	29 561	385 394	13,6	13,0	8 052	5 234

$$26\ 743 + 8\ 052 - 5\ 234 = 29\ 561$$

entreprises en 2021

entreprises entrantes
(1 ETP et +)

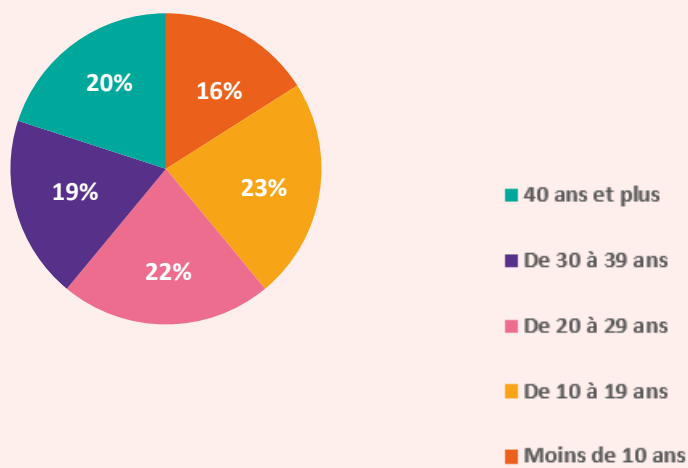
entreprises sortantes
(1 ETP et +)

entreprises en 2022
(1 ETP et +)

Source : France Compétences

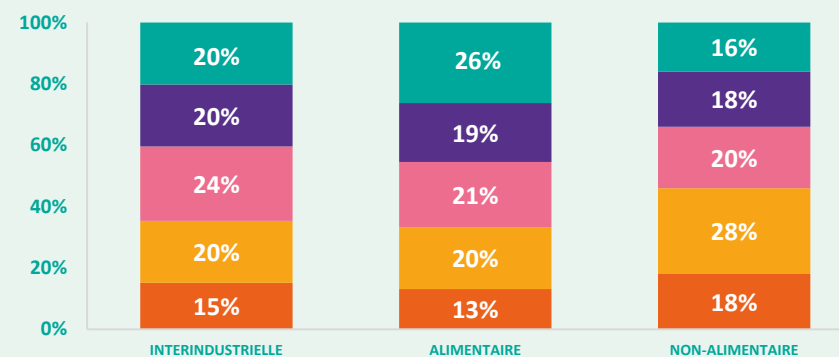
Les entreprises de la branche ont en moyenne 25 ans

Une entreprise sur cinq a 40 ans ou plus

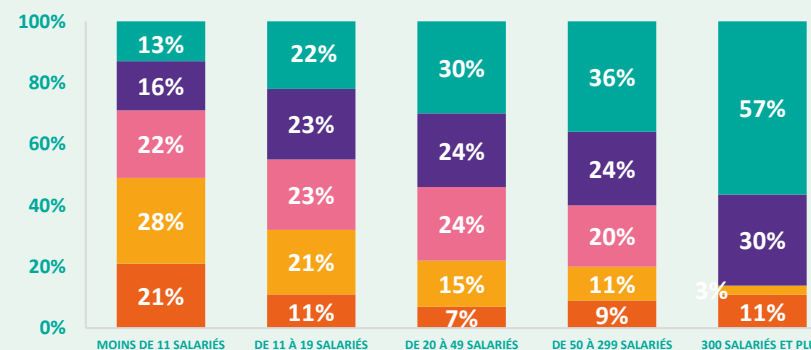


Tranches	Moyenne	Médiane
De 1 à 10 salariés	23 ans	20 ans
De 11 à 19 salariés	30 ans	28 ans
De 20 à 49 salariés	34 ans	31 ans
De 50 à 299 salariés	36 ans	33 ans
300 salariés et plus	64 ans	46 ans

L'âge des entreprises varie selon la famille...



... mais plus nettement selon la taille



Source : Enquête

Près de 42 500 établissements dans la branche en 2022 soit 1,4 établissement par entreprise

La branche compte près de

42 500

établissements en 2022

Interindustrielle

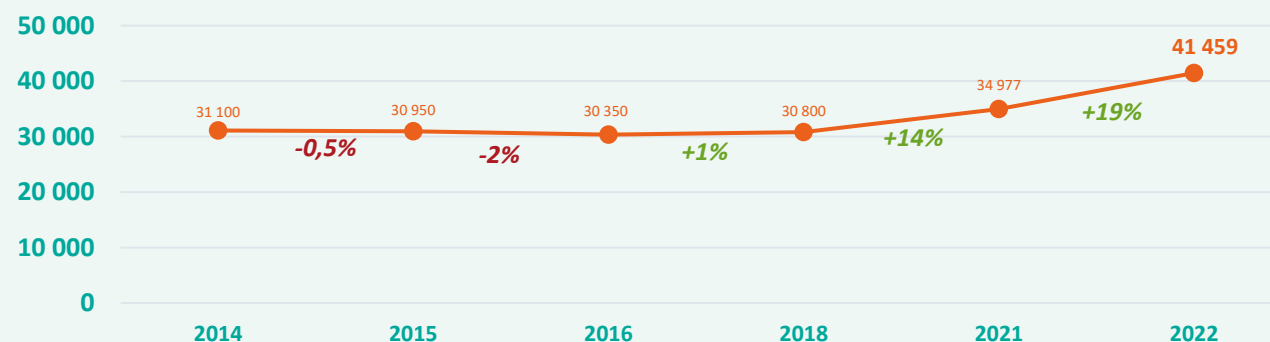
famille surreprésentée en termes d'établissements (61,4 % des établissements contre 57 % des entreprises employant au moins 1 ETP sur l'année)

1,4

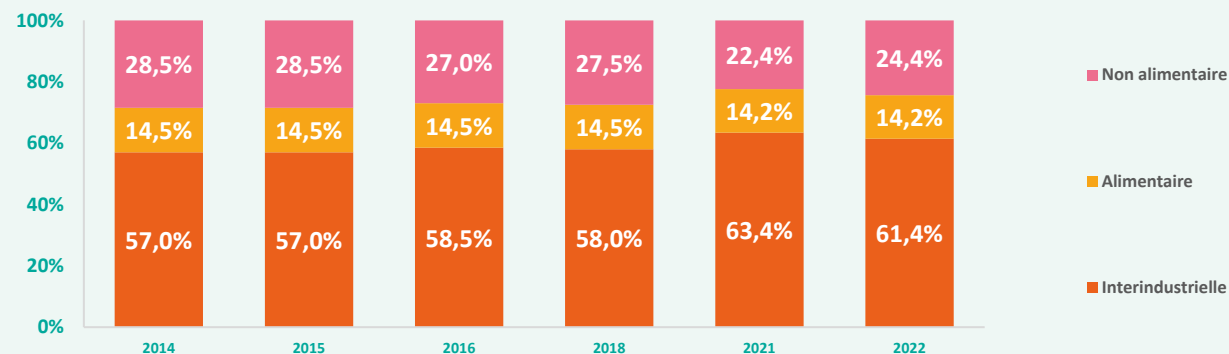
Nombre d'établissements par entreprise

Années	Interindustrielle	Alimentaire	Non alimentaire	Ens.
2022	1,3	1,2	1,6	1,4
2021	1,61	1,59	1,47	1,57
2018	1,3	1,4	1,2	1,3
2016	1,3	1,3	1,1	1,2
2015	1,4	1,3	1,2	1,3

Le nombre d'établissements augmente aussi depuis 2018, une donnée cohérente avec la hausse du nombre d'entreprises



L'interindustrielle reste surreprésentée, même si sa part baisse légèrement en 2022



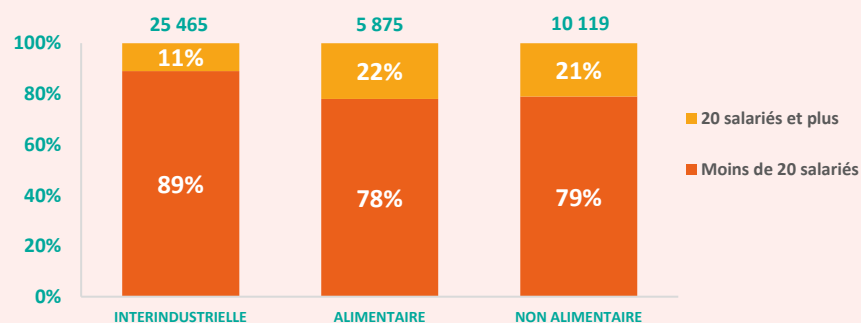
Source : Enquête

Plus de 4 400 établissements de 20 salariés et plus

1 établissement sur 10 au global...

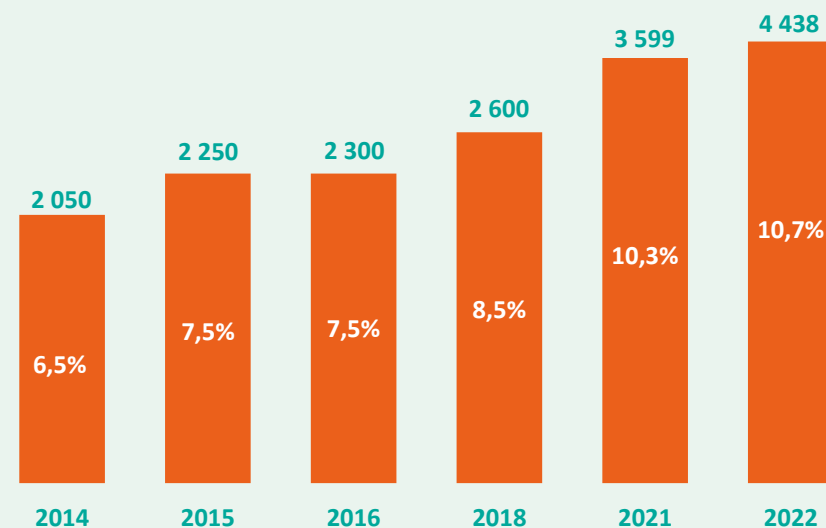


Mais des variations par famille d'activité...



Avec 22 % des établissements en 2022 (+ 2 points par rapport à 2021), la famille d'activité alimentaire recense toujours la plus forte proportion d'établissements de 20 salariés et plus

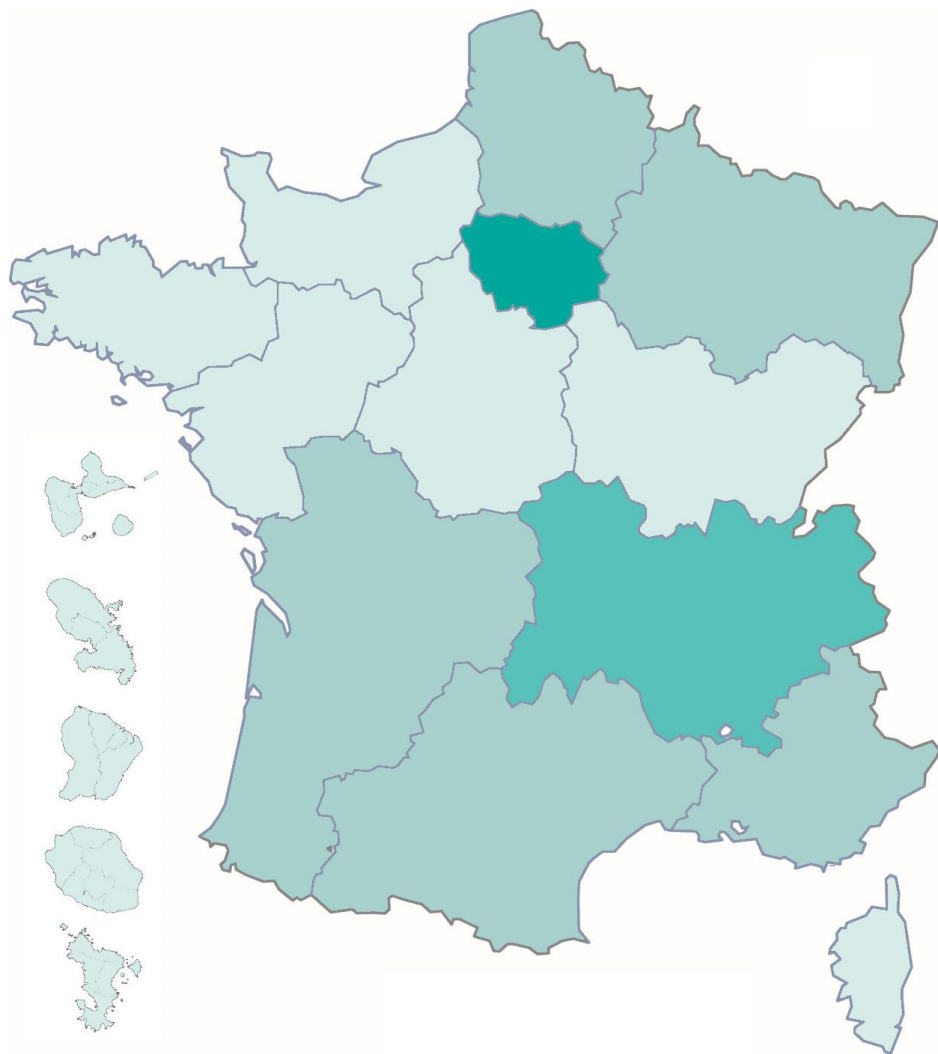
Le volume et la part des 20 et plus augmentent



Depuis plusieurs années, le volume d'établissements qui emploient 20 salariés ou plus augmente chaque année. En parallèle, leur part augmente aussi. C'est ainsi que depuis 2014, ce volume a fait plus que doubler

Source : Enquête

Répartition des entreprises par zone géographique

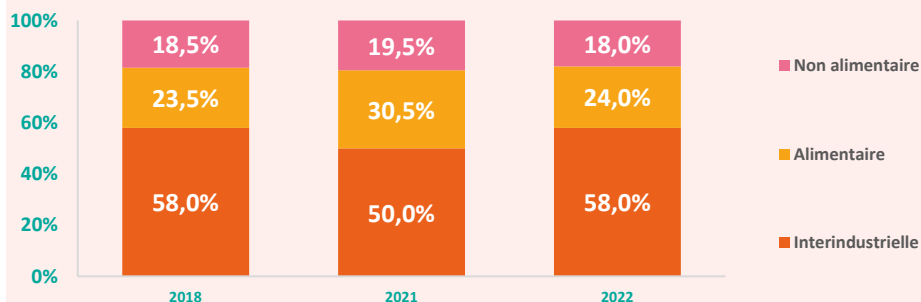


Région	Part des entreprises
Ile-de-France	31,4%
Auvergne-Rhone-Alpes	13,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,4%
Occitanie	7,7%
Grand Est	7,6%
Hauts-de-France	6,6%
Nouvelle-Aquitaine	6,4%
Pays de la Loire	4,0%
Normandie	3,0%
Bretagne	2,9%
Centre-Val de Loire	2,5%
Bourgogne-Franche-Comté	2,3%
La réunion	0,9%
CORSE	0,7%
Guadeloupe	0,4%
Martinique	0,3%
Guyane	0,2%
Mayotte	0,0%

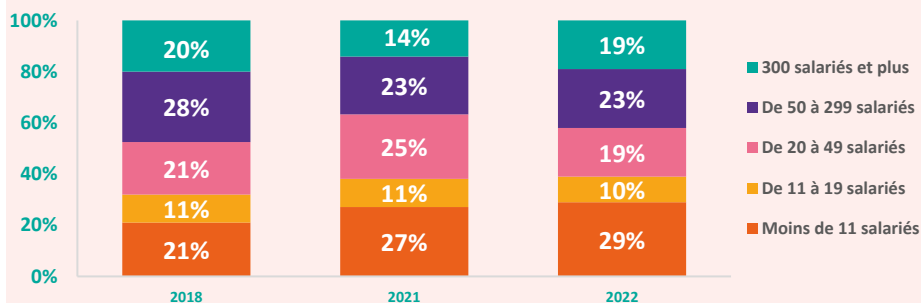
Source : France Compétences

Le CA progresse de 7% entre 2021 et 2022 (à périmètre constant)

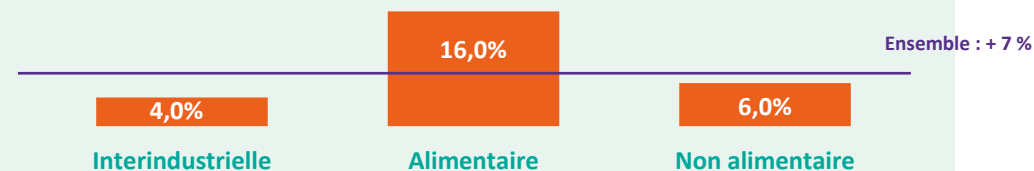
La répartition par famille d'activité est stable par rapport à celle observée en 2018



La part du CA réalisé par les TPE semble croître



La croissance la plus forte est observée dans l'alimentaire...



... ainsi que dans les entreprises les plus grandes



Les calculs liés à l'évolution du chiffre d'affaires entre 2021 et 2022 sont effectués sur l'ensemble des répondants pour lesquels l'information est disponible sur les deux années (échantillon de 1 649 entreprises) sur cet exercice. Les résultats 2021 des graphiques ci-dessus, en revanche, proviennent d'une enquête menée sur l'exercice concerné, sur un échantillon différent.

Entre les deux années, le chiffre d'affaires estimé progresse de 7%, une croissance de l'activité notamment tirée par les entreprises de plus grandes taille (300 salariés et plus, avec +9%), et celles de l'alimentaire (+16%)

Source : Enquête



1

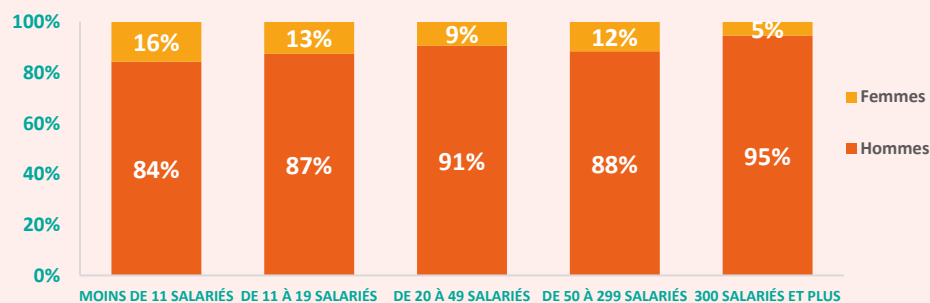
Le profil du dirigeant d'entreprise

Une large majorité d'hommes parmi les dirigeants

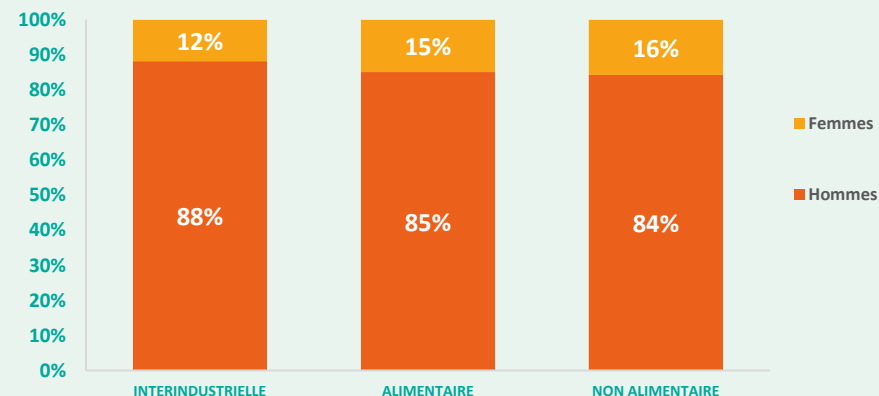
Une large majorité d'hommes...



... Notamment dans les entreprises plus grandes



... Et dans la famille interindustrielle



En 2022, la part de dirigeants de sexe féminin augmente légèrement (+ 1 point) elles restent plus nombreuses en proportion dans le non alimentaire et les entreprises de plus petite taille

Cette dynamique est notamment à une hausse de leur part dans les entreprises de 11 à 19 salariés, (+ 2,5 points), et celles de l'alimentaire (+1,8 point)

Source : Enquête

Les dirigeants d'entreprise sont âgés en moyenne de 53,3 ans

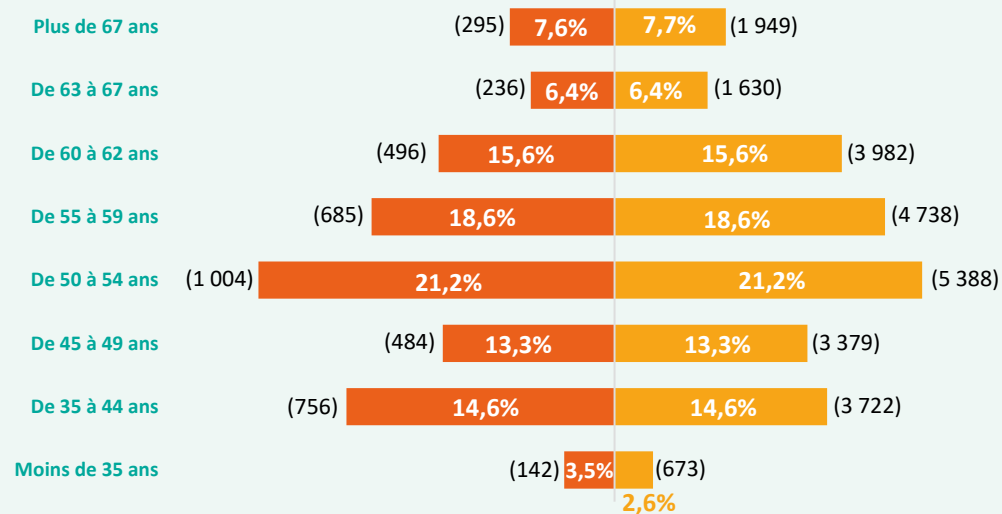
Un âge moyen stable selon la taille de l'entreprise...

Tranches	Moyenne	Médiane
1 à 10 salariés	53,2 ans	54 ans
11 à 19 salariés	53,3 ans	54 ans
20 à 49 salariés	53,8 ans	54 ans
50 à 299 salariés	53,1 ans	53 ans
300 salariés et plus	53,5 ans	55 ans

... un peu plus faible pour le non-alimentaire

Famille d'activité	Moyenne	Médiane
Interindustrielle	53,5 ans	54 ans
Alimentaire	53,7 ans	55 ans
Non alimentaire	52,9 ans	53 ans

Les hommes sont plus âgés que les femmes



Âge moyen :
52,2 ans



Âge moyen :
53,5 ans

Source : Enquête



2

L'emploi dans la branche Les effectifs salariés

387 688 salariés dans la branche en 2022

La branche compte

387 688

salariés en 2022

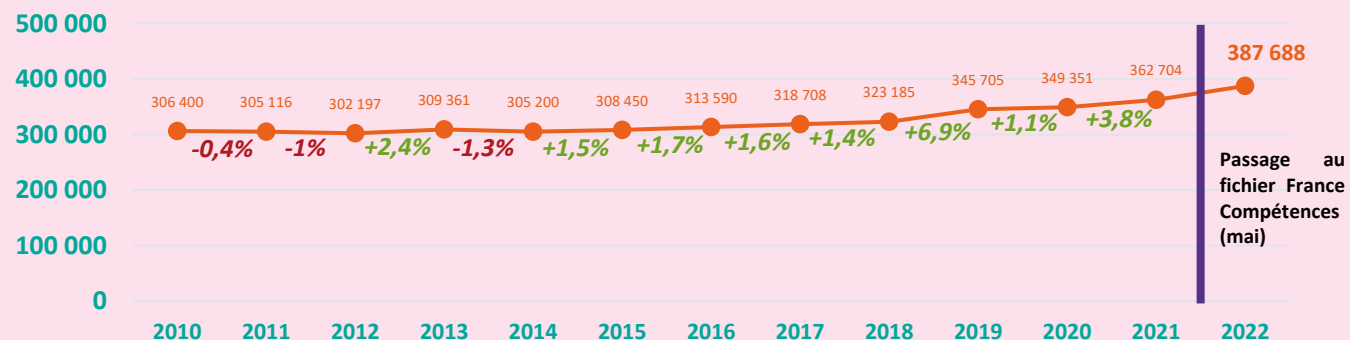
49,5%

c'est la part des salariés travaillant dans une entreprise de 50 salariés ou plus

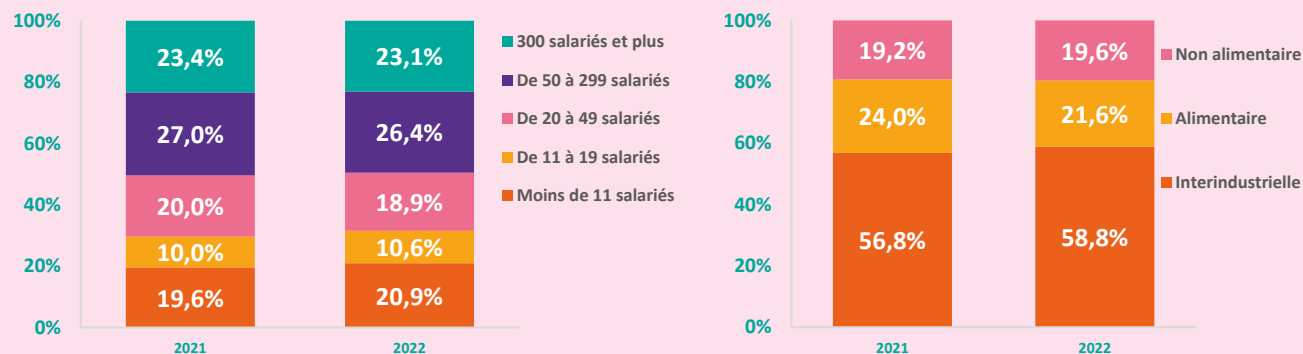
58,8%

c'est la part des salariés travaillant dans une entreprise ayant pour activité l'interindustrielle

Le volume de salariés progresse de manière continue depuis 2015



Près de la moitié des salariés travaillent dans une entreprise de 50 salariés et plus, et plus de la moitié dans la famille interindustrielle



Source : France Compétences

Une hausse du nombre de salariés à périmètre constant, ainsi que des entrées plus nombreuses que les sorties

Tranches	Taux d'évolution à périmètre constant	Nombre de salariés dans les entreprises entrantes	Nombre de salariés dans les entreprises sortantes
De 1 à 10 salariés	-7,0%	20 309	5 657
De 11 à 19 salariés	6,1%	5 302	2 556
De 20 à 49 salariés	-0,5%	5 496	4 853
De 50 à 299 salariés	4,7%	4 481	4 951
300 salariés et plus	4,7%	2 064	1 340
Ensemble	+1,9% (+ 6 689)	37 652	19 357

$$362\ 704 + 37\ 652 + 6\ 689 - 19\ 357 = 387\ 688$$

Nombre de salariés en 2021

Salariés dans les entreprises entrantes

Evolution des effectifs salariés dans les entreprises présentes les deux années

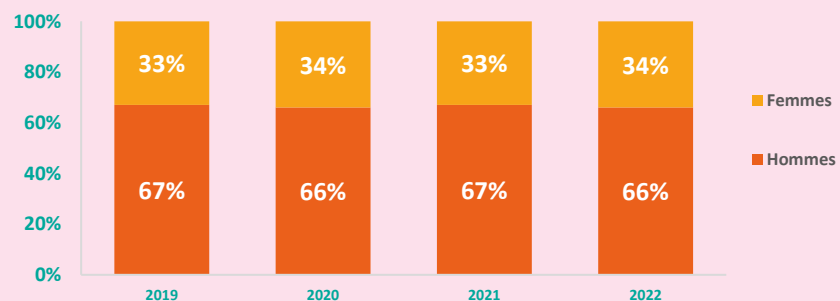
Salariés dans les entreprises sortantes

Nombre de salariés en 2022

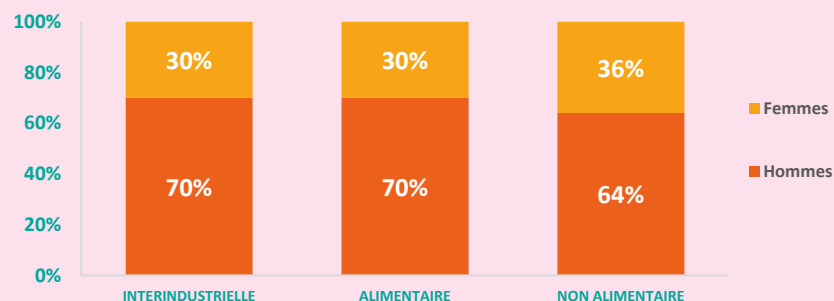
Source : France Compétences

Plus du tiers des salariés de la branche sont des femmes

La part des femmes est stable au court du temps



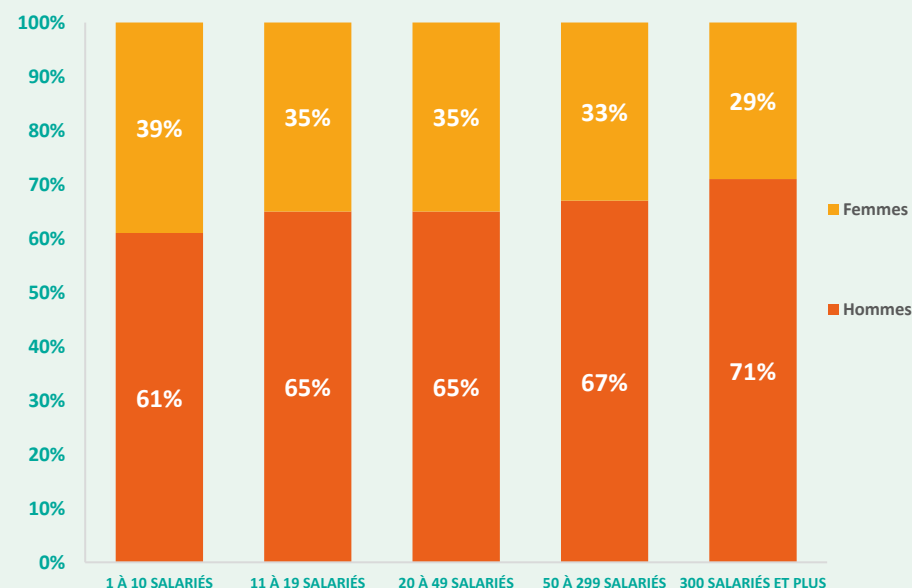
Elles sont plus nombreuses dans le non-alimentaire



La part des femmes reste stable au global

Le taux de féminisation reste plus important dans les TPE (39 %) et dans les entreprises de la famille non alimentaire (36 %)

La part des femmes est décroissante de la taille d'entreprise



Données nationales

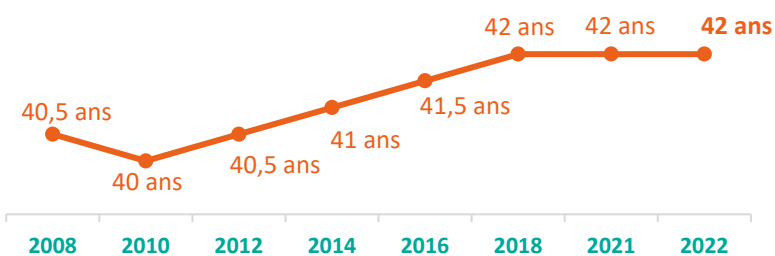
Les femmes représentent 40,0% des salariés du secteur privé en 2021 (tertiaire : 55,7 %, Commerce : 46,3%, Transports et entreposage : 25,8%)

Source : Enquête emploi en continu INSEE – 2021

Sources : Enquête ; INSEE

Les salariés sont âgés en moyenne de 42 ans

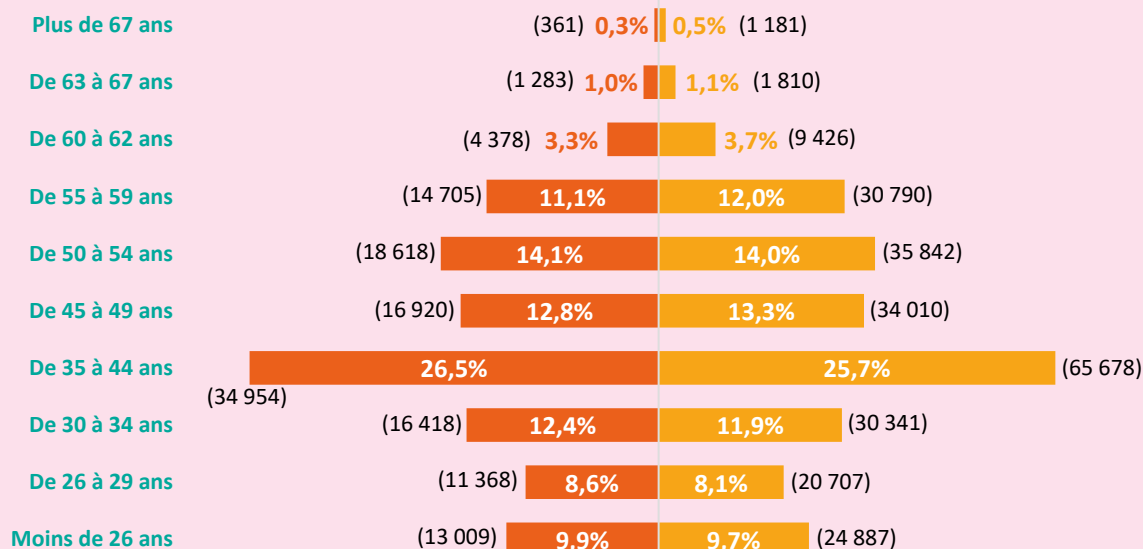
L'âge moyen est stable depuis 2018



L'âge moyen est plus élevé dans les entreprises de moins de 50 salariés

Tranches	Moyenne
1 à 10 salariés	42,7 ans
11 à 19 salariés	42,1 ans
20 à 49 salariés	42,0 ans
50 à 299 salariés	41,2 ans
300 salariés et plus	41,1 ans

Les hommes sont un peu plus âgés que les femmes



Âge moyen :
41,4 ans



Âge moyen :
41,9 ans

Données nationales

Les moins de 49 ans représentent 68,2% des salariés en 2021

Source : Enquête emploi en continu INSEE - 2021

Sources : Enquête ; INSEE

Les salariés sont âgés en moyenne de 42 ans

L'âge varie peu selon la famille d'activité

Famille d'activité	Moyenne
Interindustrielle	41,3 ans
Alimentaire	41,7 ans
Non alimentaire	41,6 ans

69,2%

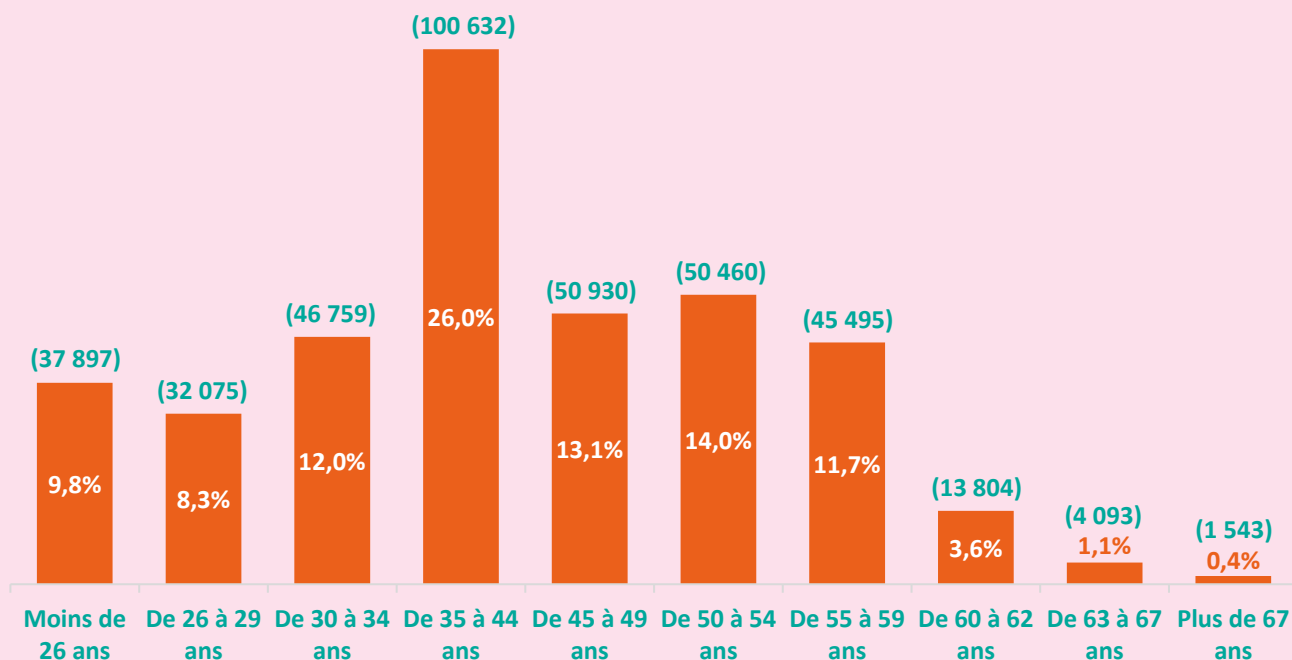
c'est la part de salariés âgés de moins de 50 ans dans la branche

Données nationales

Les moins de 49 ans représentent 68,2% des salariés en 2021

Source : Enquête emploi en continu INSEE - 2021

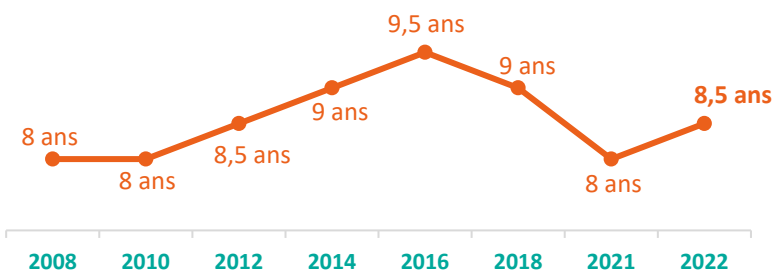
Plus du quart des salariés a un âge compris entre 35 et 44 ans



Sources : Enquête ; INSEE

L'ancienneté moyenne des salariés de 8,5 ans

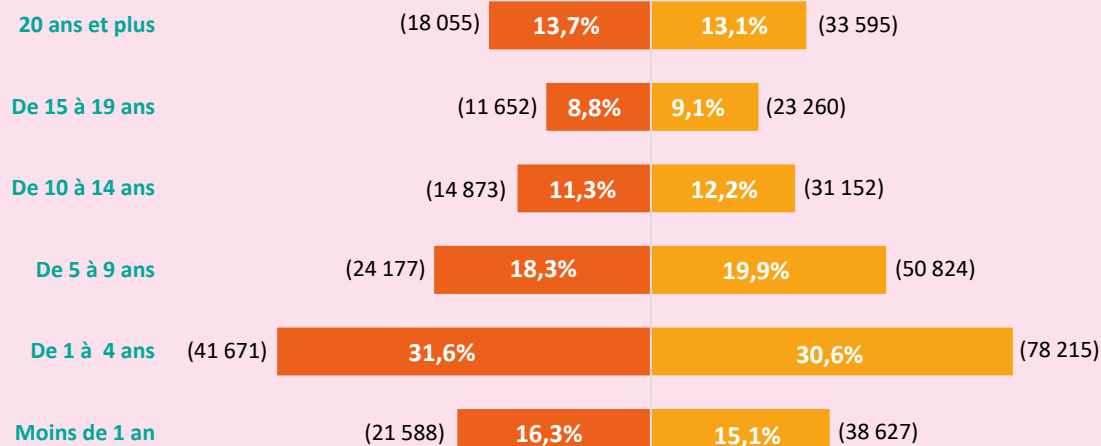
L'ancienneté moyenne augmente en 2022



L'ancienneté moyenne est plus élevée dans les entreprises de 50 salariés et plus

Tranches	Moyenne
1 à 10 salariés	8,6 ans
11 à 19 salariés	8,2 ans
20 à 49 salariés	8,3 ans
50 à 299 salariés	8,2 ans
300 salariés et plus	9,0 ans

L'ancienneté ne varie pas significativement en fonction du sexe



Ancienneté moyenne : 8,4 ans



Ancienneté moyenne : 8,5 ans

Source : Enquête

Plus de la moitié des salariés a le statut d'employé

60%

c'est la part des employés dans les effectifs salariés de la branche au 31/12/2022

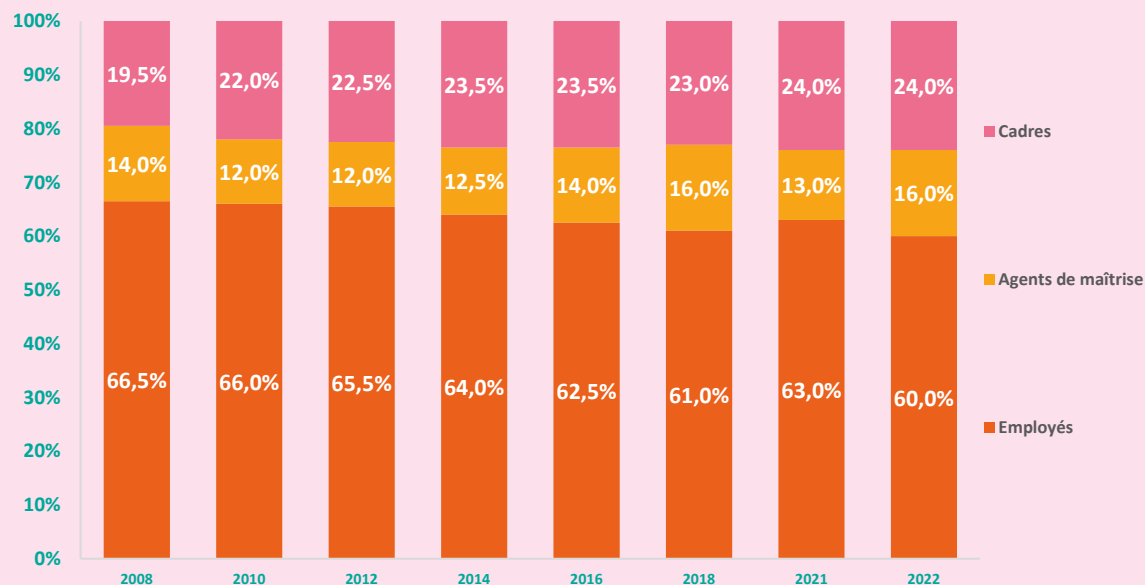
Depuis 2008

cette part diminue (-6,5 points sur la période)

A l'inverse

la part des cadres et celle des agents de maîtrise augmentent (de 4,5 et 2 points respectivement)

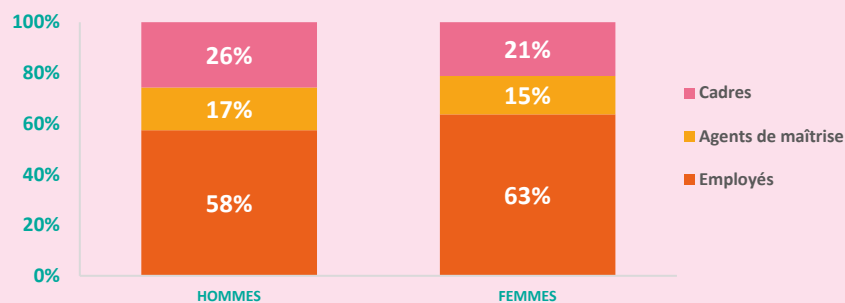
La part des agents de maîtrise augmente en 2022



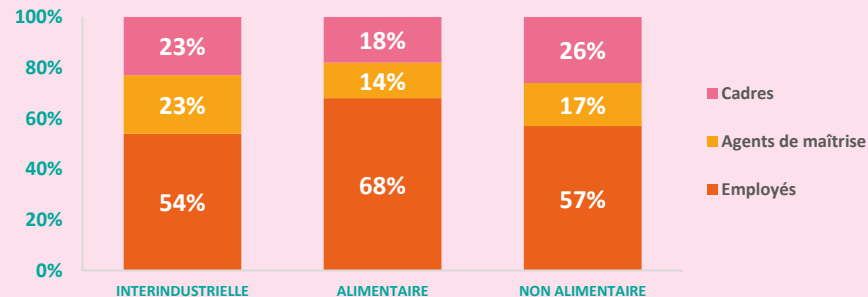
Source : Enquête

Plus de la moitié des salariés a le statut d'employé

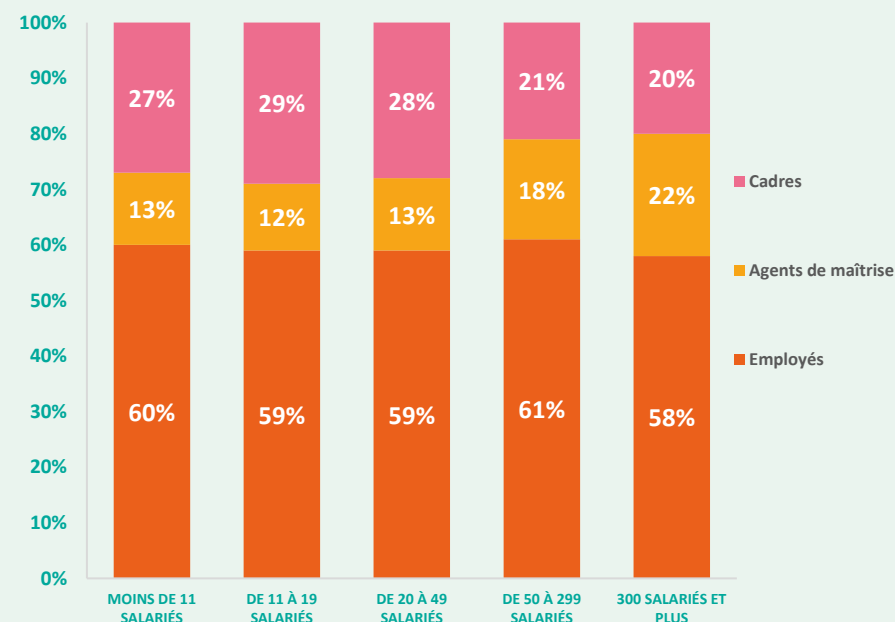
Les hommes sont plus souvent cadres



La famille interindustrielle emploie une part plus élevée d'agents de maîtrise



La part de cadres est plus importante dans les entreprises de moins de 50 salariés



Proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses dans la catégorie « employés » que les hommes. La famille d'activité alimentaire emploie proportionnellement plus d'employés, la famille interindustrielle emploie davantage d'agents de maîtrise. Le non alimentaire se démarque quant à lui avec une part particulièrement importante de cadres

Les entreprises de moins 50 salariés emploient plus de cadres, celles de 50 salariés et plus, davantage d'agents de maîtrise

Source : Enquête

Près de 2 salariés sur 3 occupent un emploi repère de la branche

Tranches	Ensemble		Détail hommes/femmes (%)		Détail selon la famille d'activité (%)		
	Nombre de salariés	En % de salariés	Hommes	Femmes	Interindustrielle	Alimentaire	Non alimentaire
Commerce : Commercial itinérant, vendeur sur site, télévendeur, chef de projet/gestionnaire du commerce électronique, acheteur-vendeur, responsable d'unités commerciales/d'entrepôt, acheteur	137 195	35,4%	36%	35%	40%	30%	34%
Transport : Chauffeur livreur	32 954	8,5%	12%	2%	3%	21%	5%
Logistique : Préparateur/magasinier/manutentionnaire, Approvisionneur en distribution automatique, réceptionnaire/vérificateur, responsable d'atelier	82 889	21,4%	26%	11%	16%	28%	22%
Fonctions administratives	58 782	15,2%	6%	34%	16%	13%	16%
Fonctions techniques	36 561	9,4%	10%	7%	12%	3%	12%
Autres	39 306	10,1%	10%	11%	13%	5%	11%

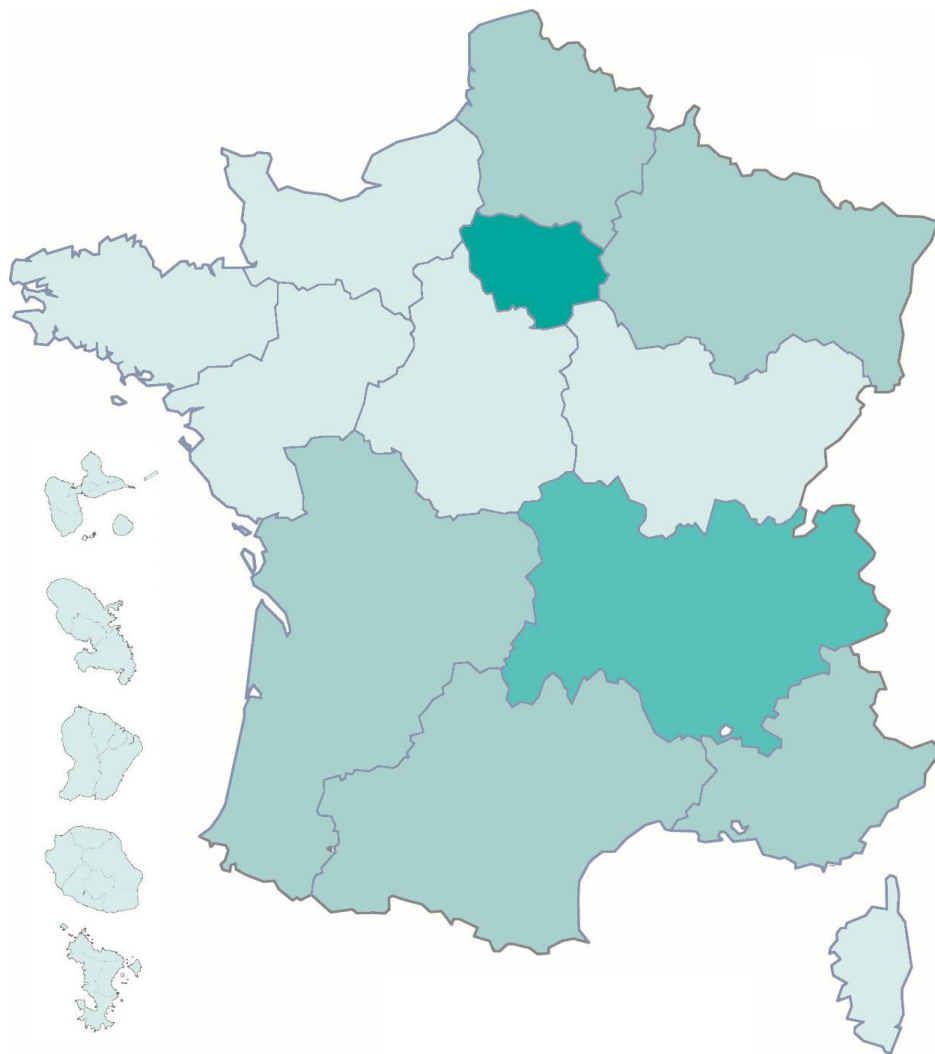
Source : Enquête

Près d'un salarié sur trois est commercial itinérant ou préparateur / magasinier / manutentionnaire

Emploi repère	Interindustrielle	Alimentaire	Non alimentaire	Hommes	Femmes	Ensemble
Responsable d'unité commerciale / d'entrepôt	7%	8%	5%	8%	4%	7%
Chef de projet / gestionnaire du commerce électronique	2%	0%	1%	1%	1%	1%
Commercial itinérant	15%	11%	14%	16%	9%	14%
Vendeur sur site	11%	3%	9%	7%	11%	8%
Télévendeur	1%	6%	2%	1%	6%	3%
Acheteur	2%	1%	2%	1%	2%	2%
Acheteur - Vendeur	3%	1%	1%	2%	2%	2%
Chauffeur/ livreur	3%	21%	5%	12%	2%	9%
Préparateur / magasinier / manutentionnaire	13%	20%	17%	20%	8%	16%
Approvisionneur en distribution automatique	0%	4%	3%	2%	2%	2%
Réceptionnaire / Vérificateur	1%	3%	1%	2%	0%	1%
Responsable d'atelier	2%	1%	1%	2%	1%	1%
Fonctions administratives, comptabilité, contrôle de gestion...	15%	13%	16%	5%	34%	15%
Fonctions techniques (recherche et développement, service, après-vente, réglementaire...)	12%	3%	12%	11%	7%	9%
Autres emplois	13%	5%	11%	10%	11%	10%

Source : Enquête

Répartition des salariés par zone géographique



Région	Part des salariés
Ile-de-France	31,8%
Auvergne-Rhone-Alpes	14,9%
Grand Est	8,6%
Occitanie	7,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,0%
Hauts-de-France	6,7%
Nouvelle-Aquitaine	5,8%
Pays de la Loire	4,5%
Normandie	3,1%
Bourgogne-Franche-Comté	3,0%
Bretagne	2,8%
Centre-Val de Loire	2,5%
La réunion	0,6%
Corse	0,5%
Martinique	0,3%
Guadeloupe	0,3%
Guyane	0,1%
Mayotte	0,0%

Source : France Compétences

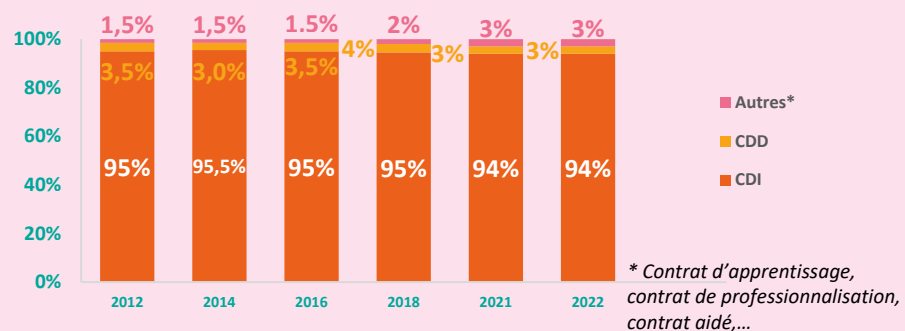


2

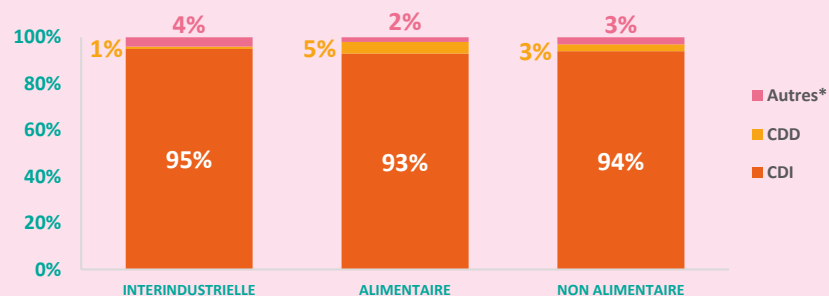
L'emploi dans la branche Les conditions d'emploi

94% des salariés de la branche sont en CDI

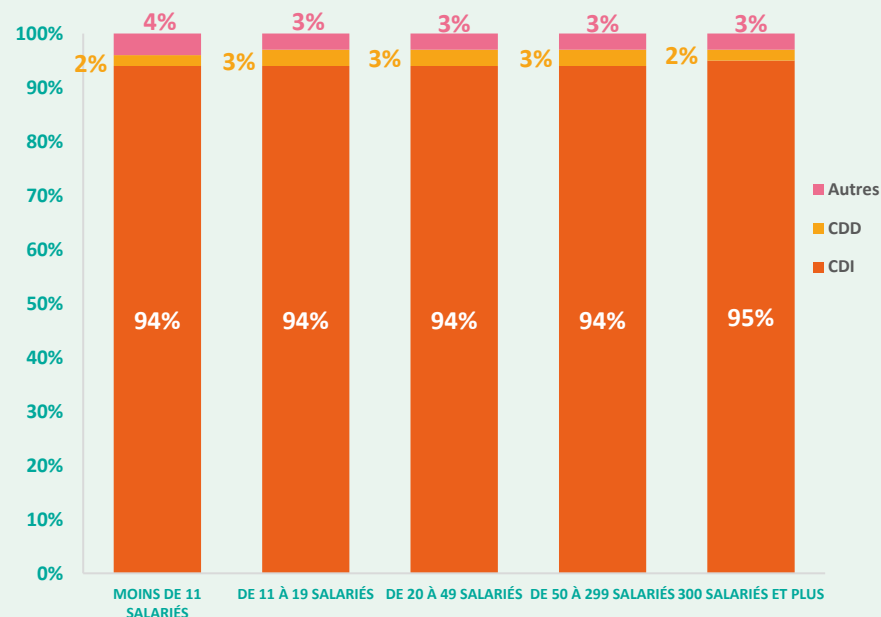
La part d'alternance augmente...



...Notamment dans l'interindustrielle



... et dans les entreprises de moins de 11 salariés



11 000 salariés sont en alternance au 31/12/2022 :

10 000 en contrat d'apprentissage

1 000 en contrat de professionnalisation

Les femmes sont légèrement plus souvent en CDD (3% contre 2% des hommes), et en alternance (4% contre 3% des hommes)

Données nationales

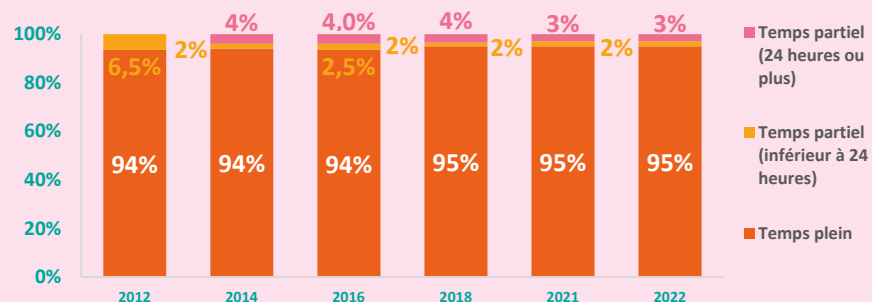
84,4 % des salariés en CDI en 2021

Source : Enquête emploi en continu INSEE – 2021

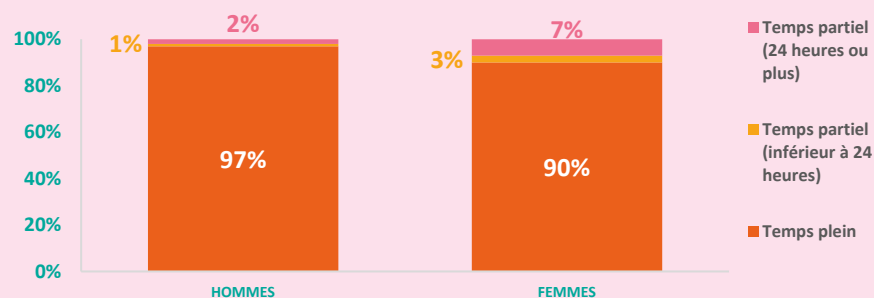
Sources : Enquête ; INSEE

95% des salariés de la branche sont à temps plein

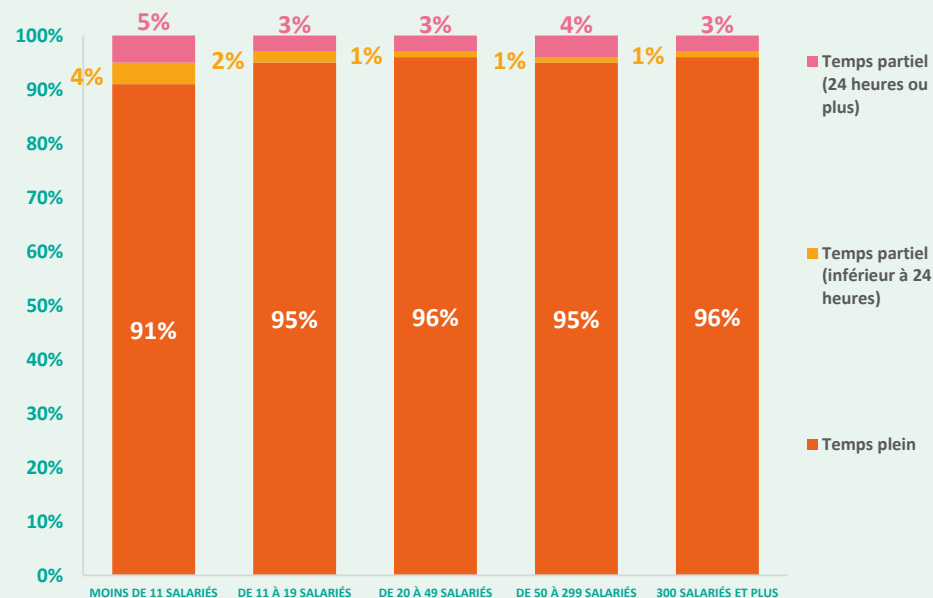
La part de temps plein augmente légèrement



Les femmes sont un peu plus concernées



Les TPE y ont davantage recours



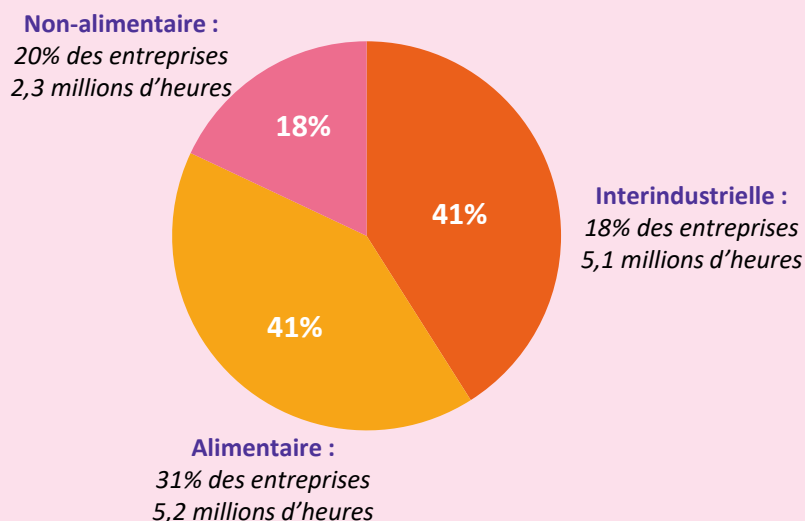
En proportion, les postes à temps partiel de 24 heures et plus sont très légèrement plus nombreux au sein des entreprises non alimentaires (4 % des salariés en 2022)

Données nationales – secteur privé
15,3 % des salariés à temps partiel en 2021, 26,7 % des femmes le sont
Source : Enquête emploi en continu INSEE – 2021

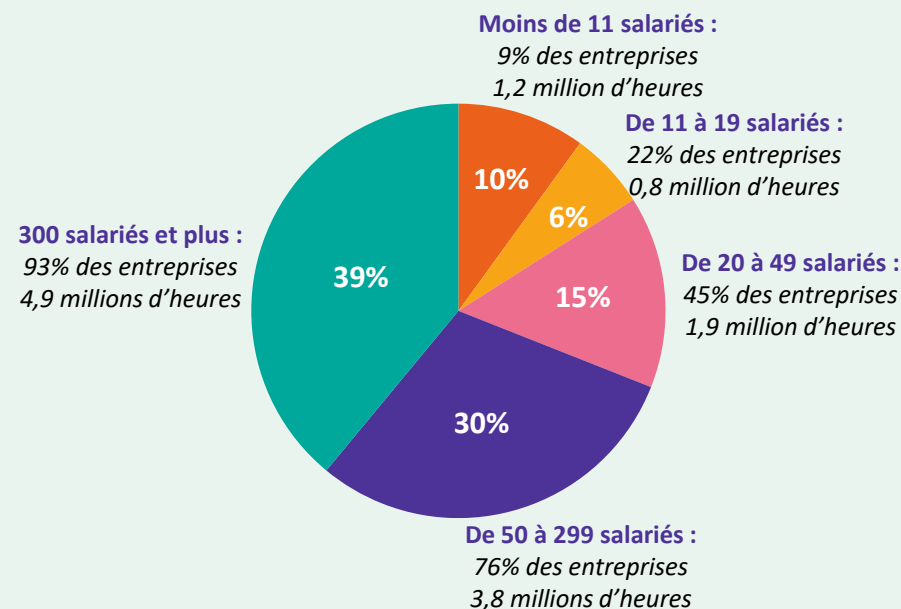
Sources : Enquête ; INSEE

4 623 entreprises ont recours à l'intérim pour 12,6 millions d'heures, équivalant à 8 300 EQTP, pour un taux de recours de 2,1 %

En proportion, les entreprises de l'alimentaire font plus souvent recours à l'intérim



Presque toutes les entreprises de 300 salariés et plus ont recours à l'intérim



En 2022, 15,6% des entreprises de la branche recourent à l'intérim dans le cadre de leur activité à l'équivalent de 8 300 EQTP, un taux de recours de 2,1 %

Au global, le retour à l'intérim recule en 2022 en nombre d'heures (-3 700 ETP), et dans une moindre mesure en proportion d'entreprises (-1,2 point)

57 % des heures d'intérim sont consommées par des entreprises de taille intermédiaire (20 à 299 salariés : 10,5 millions d'heures sur 18,4 millions d'heures)

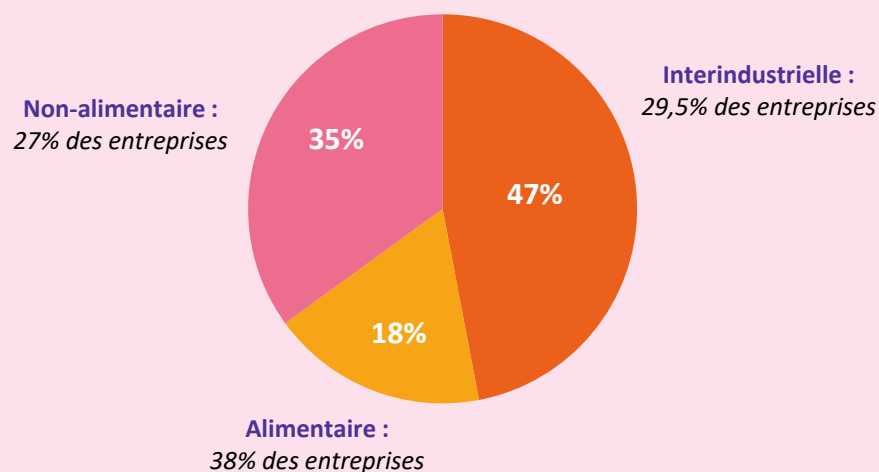
Données nationales

4,4% de taux de recours (tertiaire : 2,3 %, commerce : 2,6 %, transport et entreposage : 8,2 %)
Source : Pôle emploi Statistiques et indicateurs : l'emploi intérimaire en novembre 2019

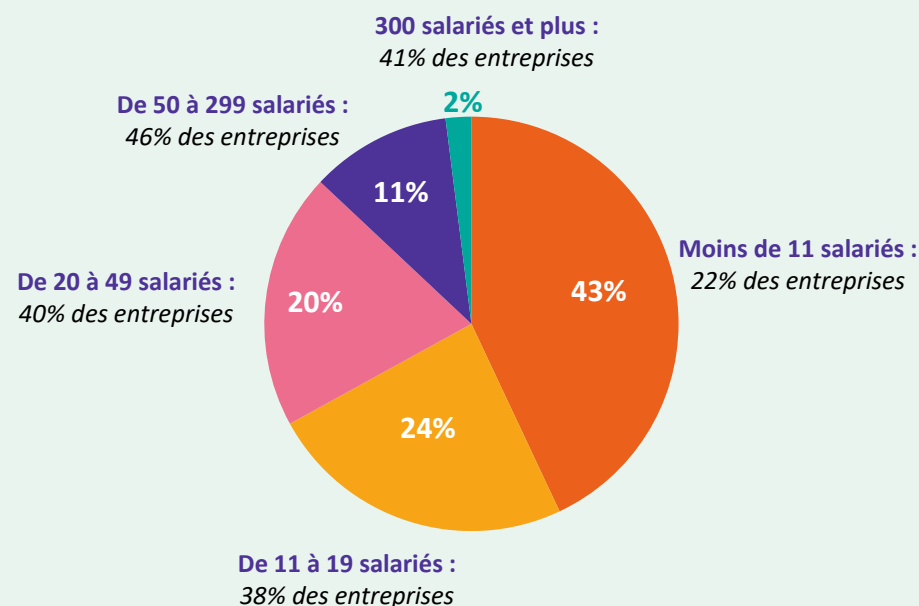
Sources : Enquête ; Pôle emploi

30% des entreprises de la branche ont recours aux heures supplémentaires

En proportion, les entreprises de la famille alimentaire ont plus souvent recours aux heures supplémentaires



Les TPE ont moins souvent recours aux heures supplémentaires en proportion



Le recours aux heures supplémentaires diminue en 2022 (6 points de moins qu'en 2021)

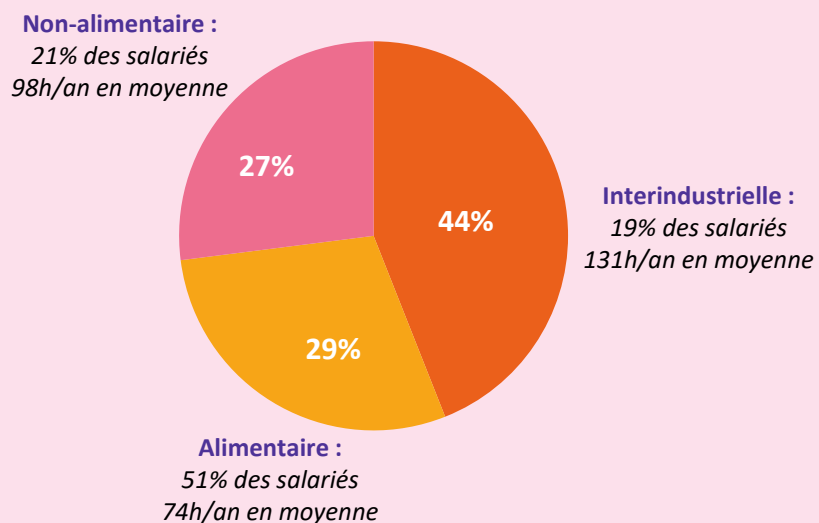
Proportionnellement, les entreprises de la famille alimentaire (38% d'entre elles) et les entreprises de 300 salariés et plus (41% d'entre elles) ont davantage recours aux heures supplémentaires

Une part plus importante d'entreprises de moins de 20 salariés a recours aux heures supplémentaires qu'à l'intérim, ce rapport s'inverse au-delà

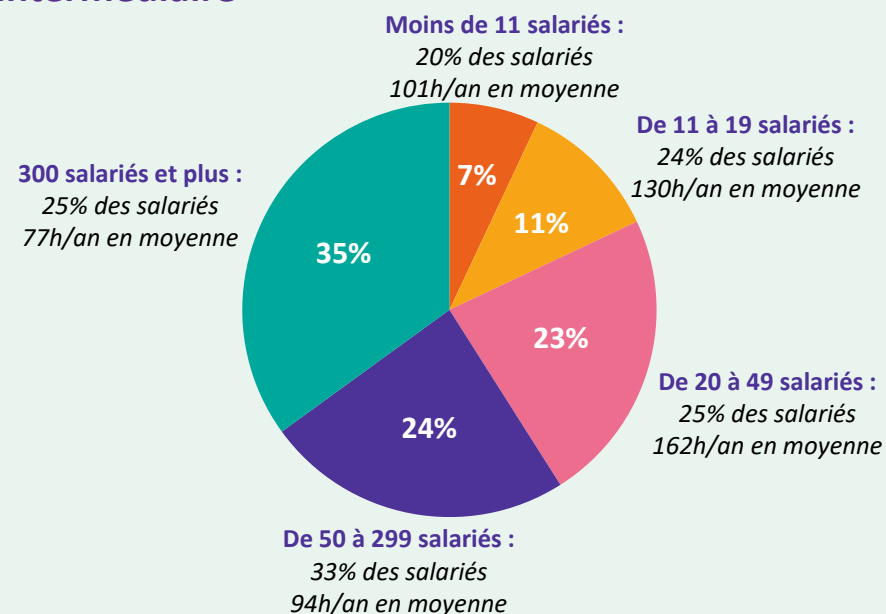
Source : Enquête

26% des salariés ont réalisé des heures supplémentaires

La majorité des salariés de l'alimentaire réalisent des heures supplémentaires, mais ceux de l'interindustrielle plus en moyenne



Le volume d'heures supplémentaires moyen est le plus élevé dans les entreprises de taille intermédiaire



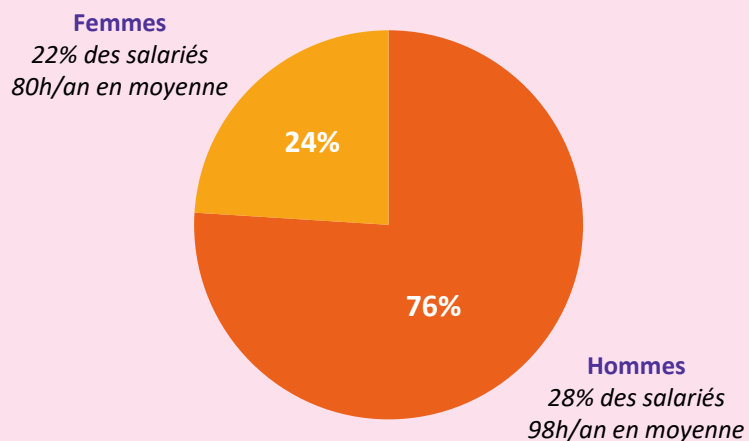
100 450 salariés de la branche ont réalisé des heures supplémentaires en 2022, soit 26% des salariés contre 36% en 2021 (- 10 points)

Ces salariés à temps plein ont réalisé en moyenne 99,7 heures supplémentaires chacun en 2022 contre 108,5 heures en 2021

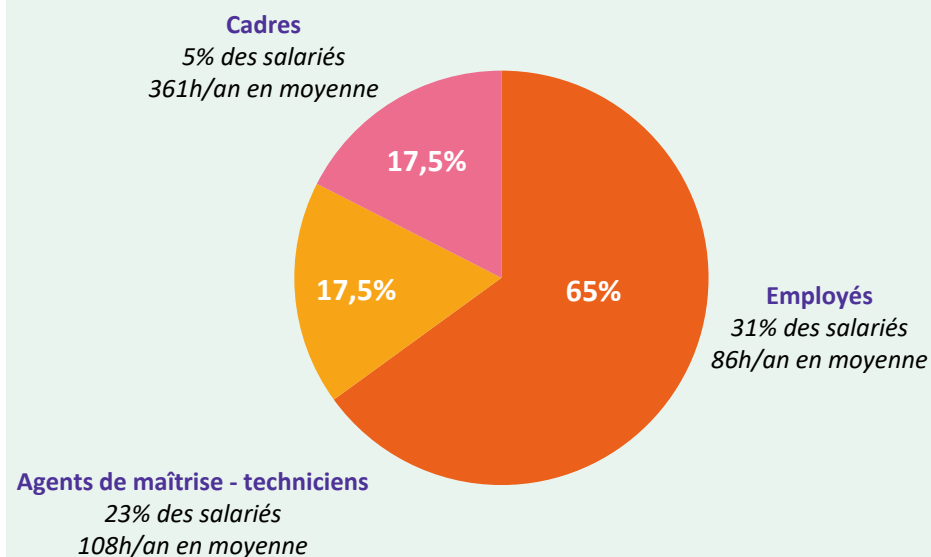
Source : Enquête

Le profil du salarié un facteur important

Les hommes réalisent plus fréquemment des heures supplémentaires, et davantage d'heures en moyenne



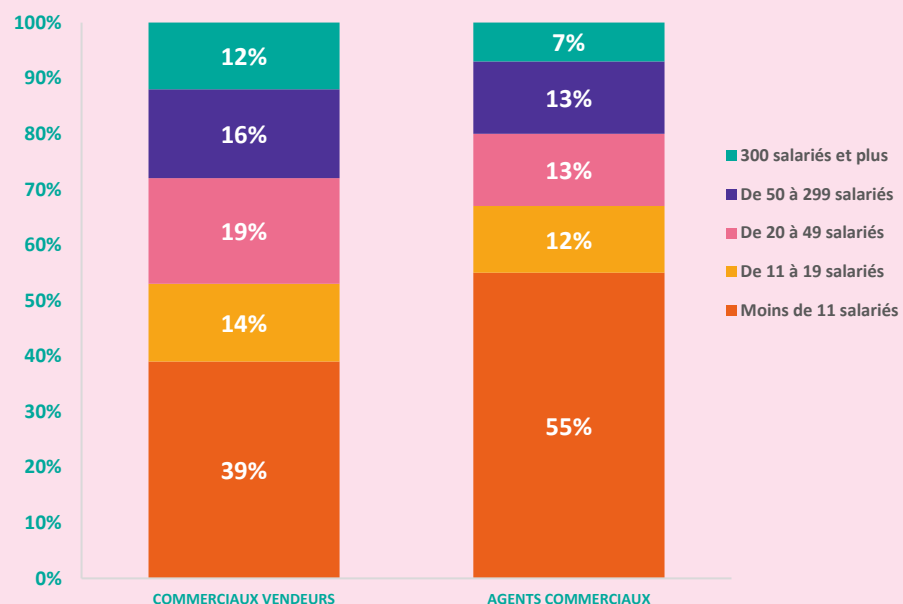
La proportion de salariés réalisant des heures supplémentaires diminue avec la CSP, mais les volumes d'heures augmentent fortement



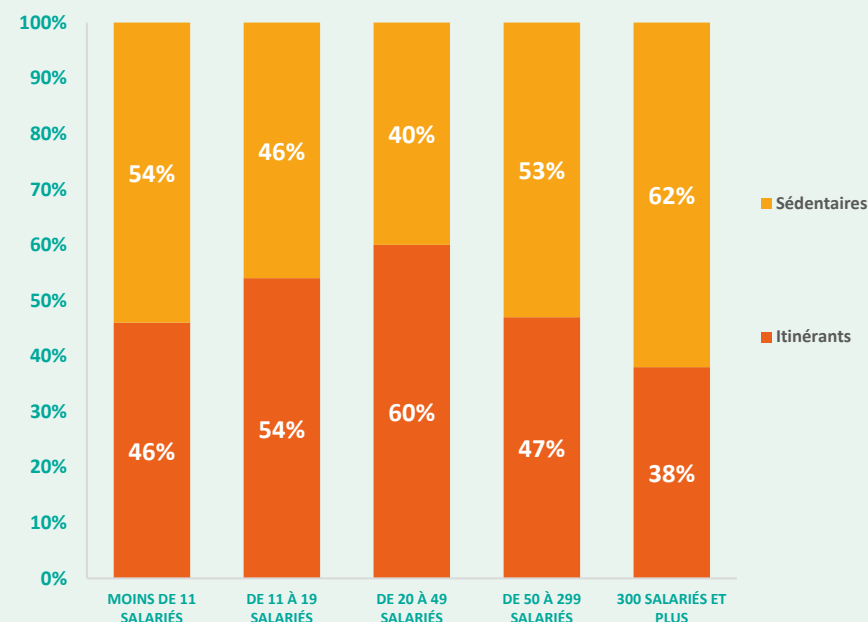
Source : Enquête

28 000 agents commerciaux et 67 000 commerciaux vendeurs dans la branche en 2022

Les agents commerciaux sont majoritairement employés par des TPE



Les entreprises de taille intermédiaires privilégient les itinérants plus que les autres



Plus féminisée, la profession de commercial vendeur compte 31 % de femmes, contre 28 % pour les agents commerciaux. Par ailleurs, lorsqu'elles le sont, les femmes sont dans la majorité des cas (68 %) commerciales sédentaires, lorsque 55 % des commerciaux vendeurs de sexe masculin sont itinérants

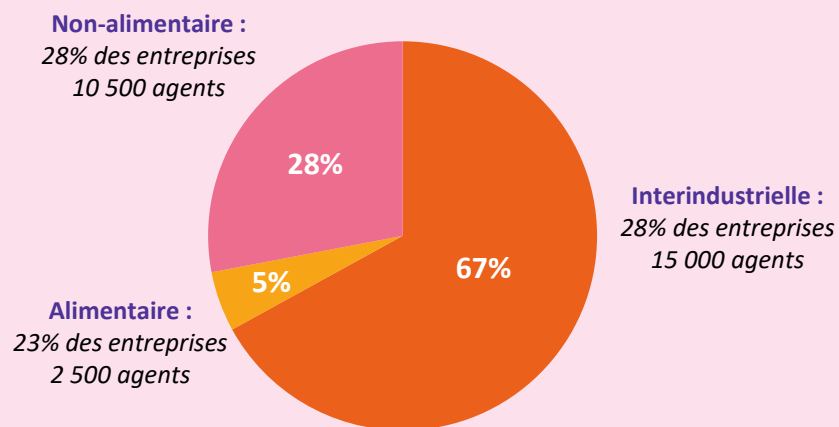
Les commerciaux sont majoritairement sédentaires, excepté dans les entreprises de taille intermédiaires

Plus de la moitié des agents commerciaux sont employés par des entreprises de moins de 11 salariés, les commerciaux vendeurs le sont plus souvent par des entreprises de plus grande taille

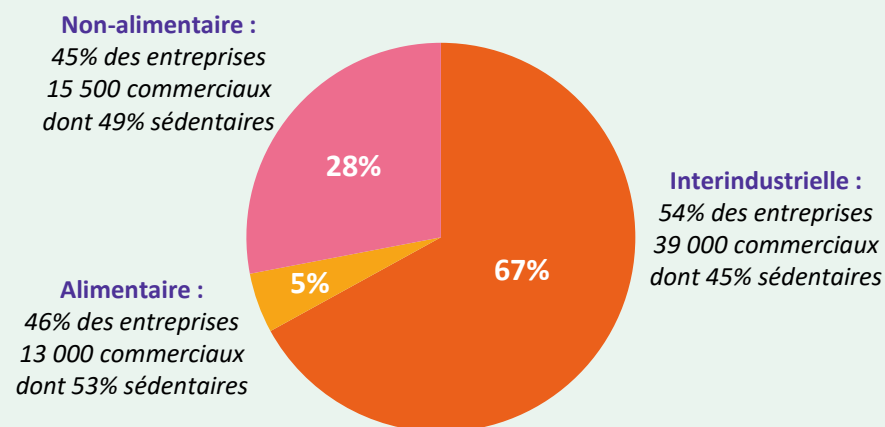
Source : Enquête

En 2022, 50 % des entreprises de la branche recourent aux commerciaux vendeurs, et 27 % aux agents commerciaux

Les entreprises de l'alimentaire font moins appel aux agents commerciaux



Quelque-soit la famille d'activité, la part d'entreprises ayant recours aux commerciaux vendeurs est stable



Les commerciaux vendeurs de la famille interindustrielle sont moins souvent sédentaires (45% d'entre eux)

A l'inverse ceux de la famille alimentaire le sont un peu plus souvent (53% d'entre eux)

Source : Enquête

1,9% de salariés en situation de handicap dans la branche en 2022

7 500 salariés en situation de handicap en 2022 dans la branche



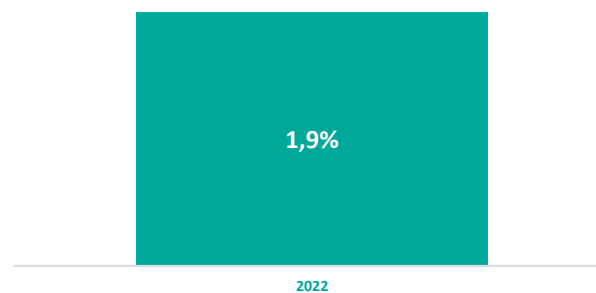
2 600 salariés en situation de handicap ont été recrutés dans la branche en 2022



2 100 salariés ont été reconnus en situation de handicap en 2022 dans la branche



1,9% de salariés en situation de handicap dans la branche en 2022

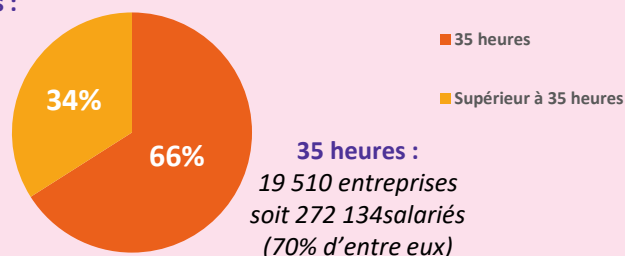


Source : Enquête

66% des entreprises ont un horaire collectif hebdomadaire de 35 heures dans la branche en 2022

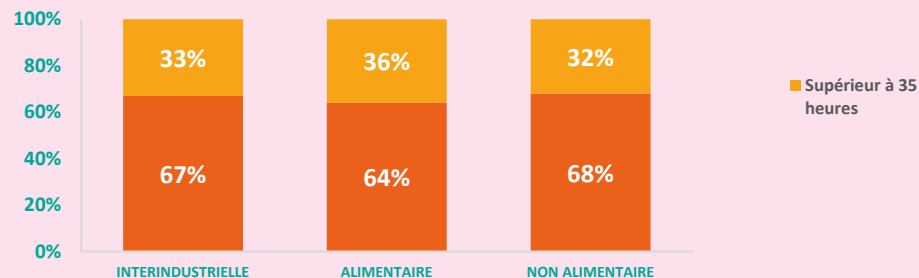
70% des salariés ont un horaire de 35 heures

Supérieur à 35 heures :
10 051 entreprises
soit 115 553 salariés
(30% d'entre eux)

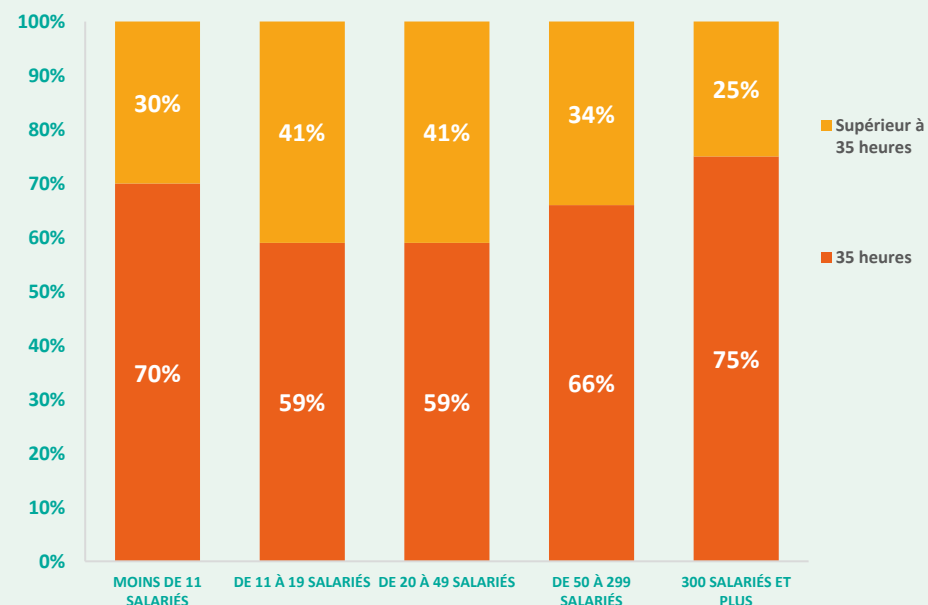


35 heures :
19 510 entreprises
soit 272 134 salariés
(70% d'entre eux)

...Notamment dans l'interindustrielle



Les entreprises de taille intermédiaire ont plus souvent un horaire collectif supérieur à 35 heures



Dans l'ensemble de la branche, 66 % des entreprises ont un horaire collectif hebdomadaire égal à 35 heures en 2022, soit 5 points de moins qu'en 2021 (un niveau équivalent à celui observé en 2018)

L'horaire moyen des entreprises déclarant un horaire collectif supérieur à 35 heures est de 38,4 heures par semaine

Source : Enquête



2

L'emploi dans la branche Les mouvements du personnel

Les embauches et les départs dans la branche en 2022

Des embauches supérieures aux départs...

Année	Embauches		Départs	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
2012	57 800	19%	59 400	19,5%
2014	57 200	18,5%	57 300	19%
2016	47 050	15%	41 900	13,5%
2018	70 450	22%	63 650	19,5%
2021	82 187	22%	73 490	19,6%
2022	65 473	17%	57 419	15%

... notamment dans l'interindustrielle

	Taux d'embauche	Taux de départ
Interindustrielle	14%	9%
Alimentaire	24%	24%
Non alimentaire	18%	21%

... pour toutes les tranches de taille hors TPE

	Taux d'embauche	Taux de départ
Moins de 11 salariés	18%	19%
De 11 à 19 salariés	18%	14%
De 20 à 49 salariés	19%	17%
De 50 à 299 salariés	14%	12%
300 salariés et plus	17%	13%

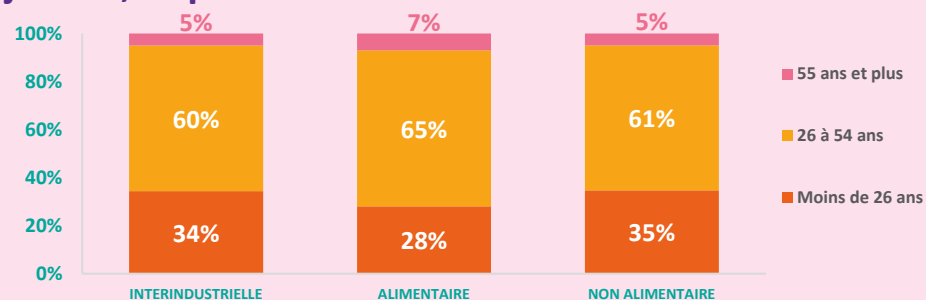
Au cours de l'année 2022, le taux de départ (15 %) est de nouveau inférieur au taux d'embauche (17 %), le solde des entrées - départs est estimé à 8 054, une valeur proche de celle de la variation observée à périmètre constant (6 689) dans les fichiers OPCO

En 2022, les mouvements de personnel sont plus importants au sein de la famille d'activité alimentaire et, à un degré moindre, non alimentaire

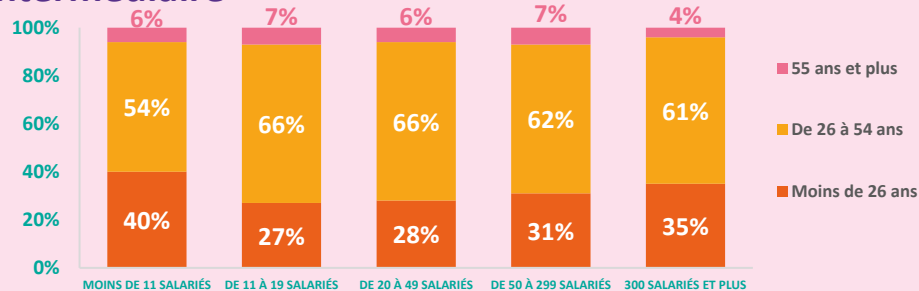
Source : Enquête

3 salariés embauchés sur 10 ont moins de 26 ans

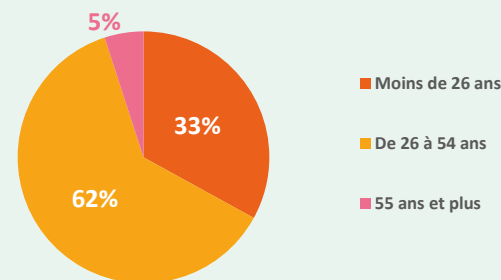
La famille alimentaire recrute un peu moins de jeunes, et plus de seniors...



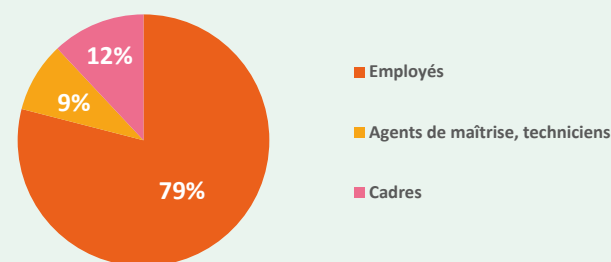
... il en va de même pour les entreprises de taille intermédiaire



La majorité des embauchés a entre 26 et 54 ans...



... et appartient à la CSP « employés »



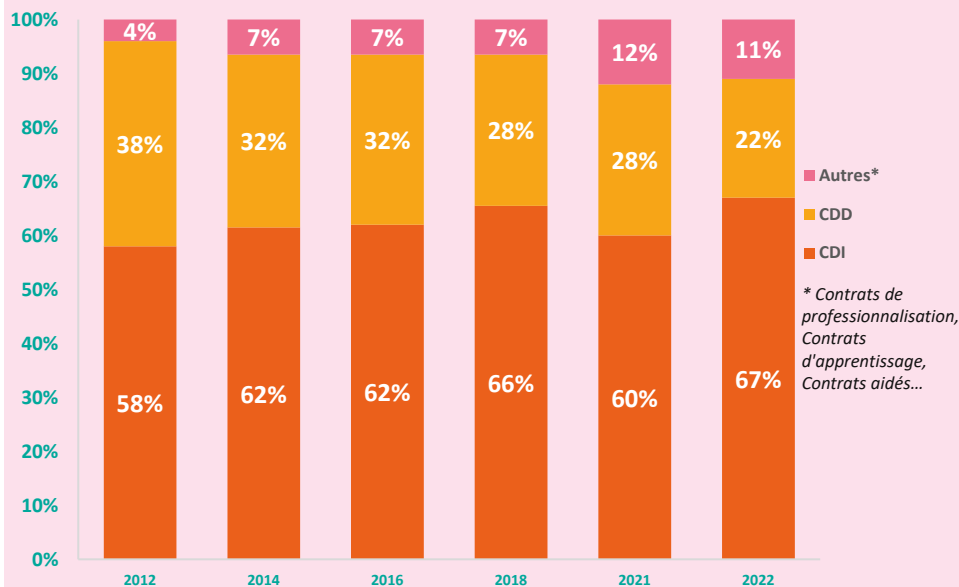
Le tiers des embauches concernent des salariés âgés de moins de 26 ans (- 2 points par rapport à 2021)

En proportion, les employés sont surreprésentés en termes d'embauches (79% des embauches contre 60% présents au 31 décembre 2022)

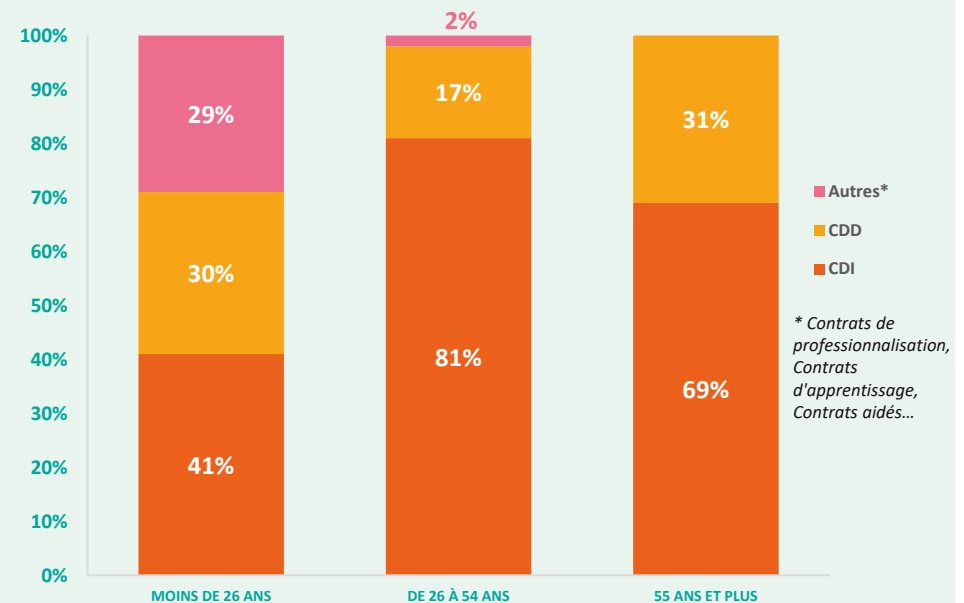
Source : Enquête

67% des embauches sont à durée indéterminée, plus d'1 sur 10 en alternance dans la branche en 2022

La part d'alternants est particulièrement importante ces deux dernière années...



... elle concerne en premier lieu les jeunes de moins de 26 ans

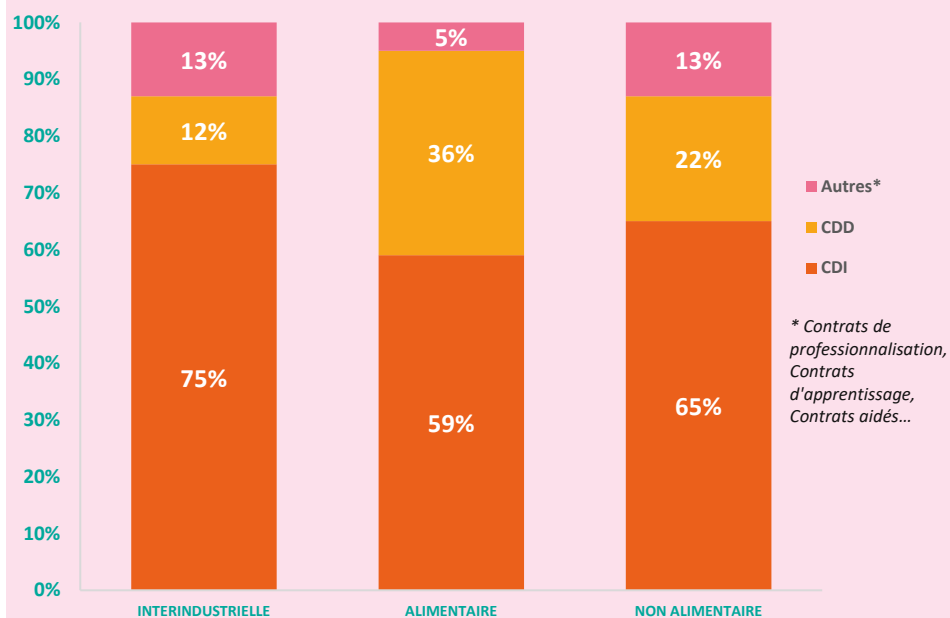


En 2022, la part de CDI dans les embauches augmente, la part de CDD diminue, la part d'alternance reste stable
 Alors que les CDD ne représentent que 3 % des contrats au 31 décembre 2022, ils constituent 22% des embauches effectuées au cours de l'année
 Chez les moins de 26 ans, près d'1 recrutement sur 3 (29 %) se fait par la voix de l'alternance (apprentissage ou professionnalisation)

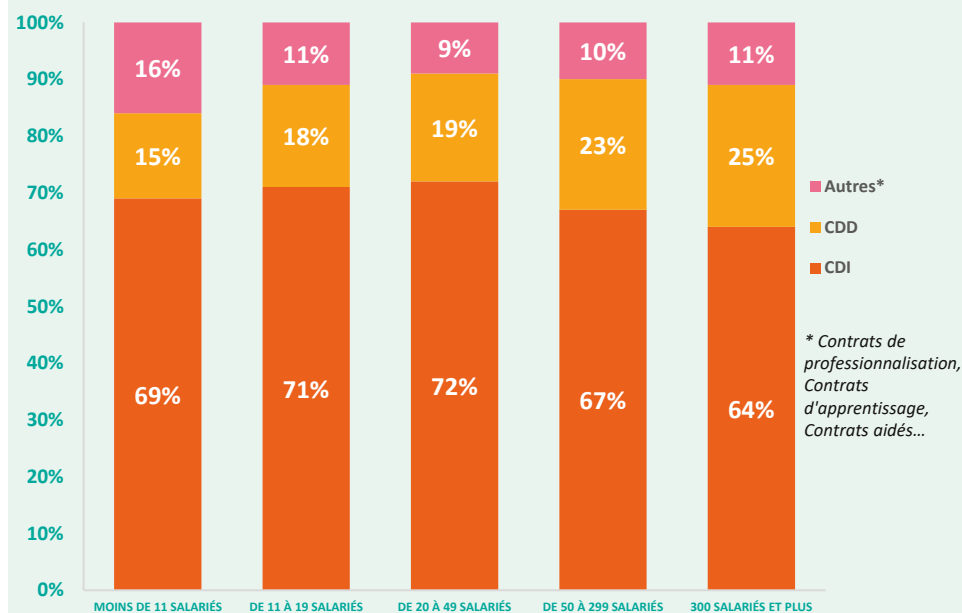
Source : Enquête

La nature des contrats varie en fonction du secteur et de la taille

La famille alimentaire recrute plus souvent en CDD



Les TPE recrutent plus souvent en alternance



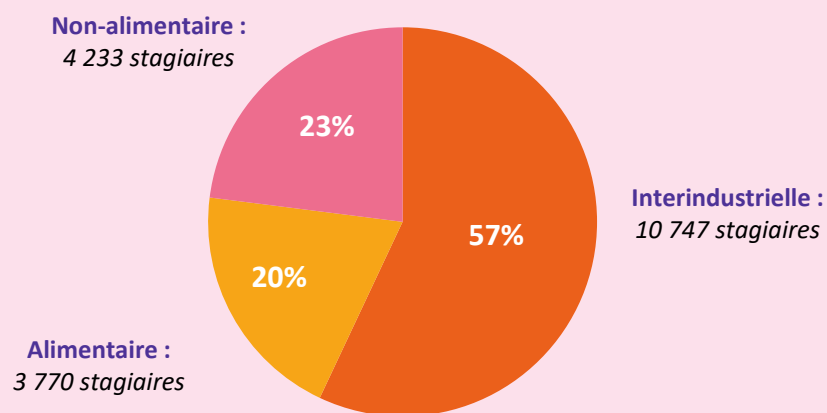
Au cours de l'année 2022, les entreprises de la famille alimentaire recourent davantage au CDD que les autres familles d'activités (36% des embauches au sein de cette famille, contre 22% pour la famille non alimentaire et 12% pour les entreprises de l'interindustrielle)

Les entreprises de 50 salariés et plus recourent davantage au CDD que les autres entreprises de la branche, lorsque celles de moins de 11 salariés recourent davantage à l'alternance

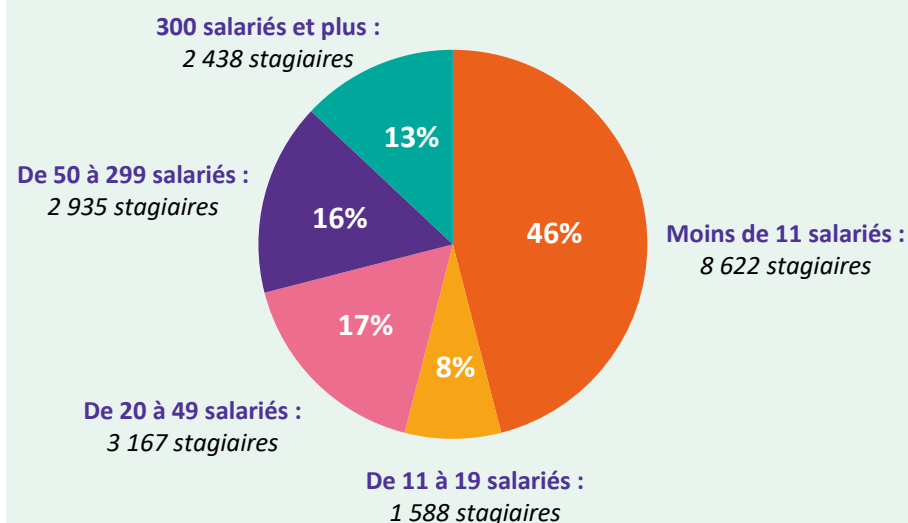
Source : Enquête

18 750 stagiaires ont été accueillis dans les entreprises en 2022

La majorité des stagiaires est recrutée dans la famille interindustrielle



Près de la moitié l'est dans une entreprise de moins de 11 salariés



En 2022, la branche compte 16 860 stagiaires (en hausse de 11 % par rapport à 2021), soit 0,6 stagiaire par entreprise

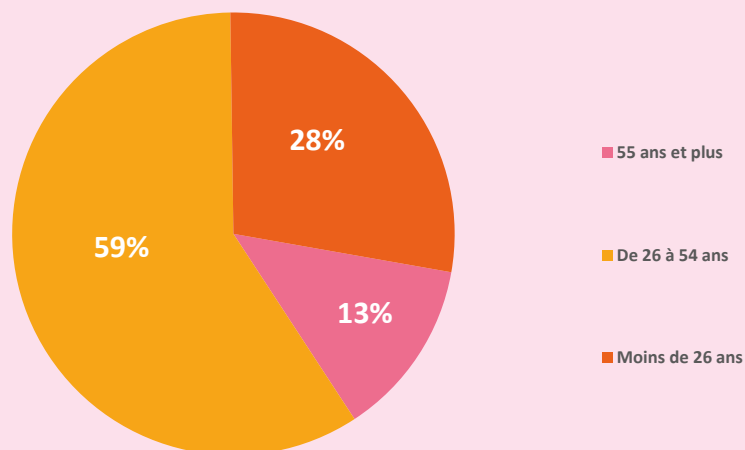
34 % des stagiaires sont des femmes (- 5 points en comparaison avec 2021), et 66 % des hommes

45 % des stagiaires effectuent leur stage dans une entreprise de moins de 11 salariés, c'est dans cette tranche que la progression du nombre de stagiaires a le plus lieu

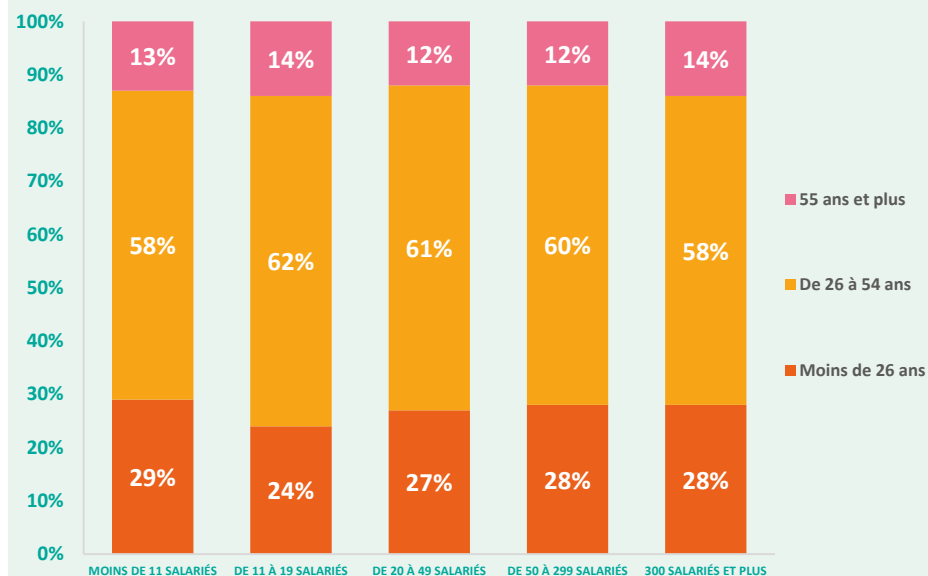
Source : Enquête

Les salariés âgés de 55 ans et plus sont concernés par 13 % des départs et 5% des embauches dans la branche en 2022

La majorité des embauches concerne les 26 à 54 ans



L'âge des embauchés varie peu selon la taille d'entreprise



Source : Enquête

29% des départs sont liés à des démissions

Motif de départ	Ensemble	Rappel 2021	Interindustrielle	Alimentaire	Non alimentaire
Fin de CDD hors alternance	19% (11 131 départs)	22% (16 130 départs)	16%	24%	20%
Fin de CDD alternance	6% (3 442 départs)	5% (4 161 départs)	6%	2%	7%
Démission	29% (16 714 départs)	27% (19 600 départs)	33%	24%	29%
Rupture conventionnelle	12% (7 148 départs)	15% (10 775 départs)	14%	5%	12%
Rupture de la période d'essai	11% (6 436 départs)	10% (7 356 départs)	10%	19%	9%
Licenciement	7% (4 146 départs)	7% (4 238 départs)	6%	12%	7%
Départ en retraite	6% (3 540 départs)	6% (4 262 départs)	8%	5%	5%
Licenciement économique	3% (1 636 départs)	2% (1 843 départs)	1%	1%	6%
Mutation dans une autre société du groupe	1% (764 départs)	1% (982 départs)	2%	1%	1%
Inaptitude	1% (787 départs)	2% (1 280 départs)	1%	1%	2%
Décès	1% (320 départs)	1% (440 départs)	0%	1%	0%
Autres*	4% (1 455 départs)	2% (1 423 départs)	2%	5%	2%

* Autres : Fins de période d'essai, abandons de poste, fins de stage, changement de contrat « transfert ». Certains précisent également la fin d'un contrat CDD « pour faute » ou d'alternance « d'un commun accord »

Source : Enquête

Pour les seniors de 55 ans et plus, 42% des départs sont liés à un départ à la retraite, pour les jeunes de moins de 26 ans, 37% des départs sont liés à la fin d'un CDD hors alternance

Motif de départ	Moins de 26 ans	De 26 à 54 ans	55 ans et plus	Ensemble	Rappel 2021
Fin de CDD hors alternance	37% (40%)*	14% (17%)*	11% (10%)*	19%	22%
Fin de CDD alternance	16% (19%)*	1% (1%)*	0% (1%)*	6%	5%
Démission	17% (17%)*	38% (35%)*	10% (8%)*	29%	27%
Rupture conventionnelle	4% (5%)*	14% (19%)*	7% (13%)*	12%	15%
Rupture de la période d'essai	13% (12%)*	14% (11%)*	5% (3%)*	11%	10%
Licenciement	5% (3%)*	10% (9%)*	10% (7%)*	7%	7%
Départ en retraite	0% (0%)*	0% (0%)*	42% (45%)*	6%	6%
Licenciement économique	3% (0%)*	2% (3%)*	8% (5%)*	3%	2%
Mutation dans une autre société du groupe	0% (0%)*	2% (2%)*	1% (1%)*	1%	1%
Inaptitude	0% (0%)*	1% (2%)*	4% (4%)*	1%	2%
Décès	0% (0%)*	1% (1%)*	1% (2%)*	1%	1%
Autres**	5%	4%	1%	4%	2%

* Entre parenthèses, les données 2021

** Autres : Fins de période d'essai, abandons de poste, fins de stage, changement de contrat « transfert ». Certains précisent également la fin d'un contrat CDD « pour faute » ou d'alternance « d'un commun accord »

Source : Enquête

Les entreprises de moins de 50 salariés connaissent plus de démissions et de ruptures conventionnelles

Motif de départ	Moins de 11 salariés	De 11 à 19 salariés	De 20 à 49 salariés	De 50 à 299 salariés	300 salariés et plus	Ensemble
Fin de CDD hors alternance	14%	16%	20%	23%	20%	19%
Fin de CDD alternance	8%	6%	5%	7%	4%	6%
Démission	32%	34%	31%	26%	26%	29%
Rupture conventionnelle	18%	17%	14%	11%	5%	12%
Rupture de la période d'essai	6%	8%	12%	12%	15%	11%
Licenciement	3%	6%	6%	7%	12%	7%
Départ en retraite	8%	7%	6%	6%	5%	6%
Licenciement économique	4%	1%	1%	1%	6%	3%
Mutation dans une autre société du groupe	2%	2%	2%	1%	1%	1%
Inaptitude	1%	2%	1%	2%	2%	1%
Décès	1%	0%	0%	0%	1%	1%
Autres*	3%	1%	2%	4%	3%	4%

* Autres : Fins de période d'essai, abandons de poste, fins de stage, changement de contrat « transfert ». Certains précisent également la fin d'un contrat CDD « pour faute » ou d'alternance « d'un commun accord »

Source : Enquête



2

L'emploi dans la branche Les promotions

7 550 salariés ont bénéficié d'une promotion soit 1,9% des salariés

+0,4%

c'est l'augmentation du nombre de promotions dans la branche

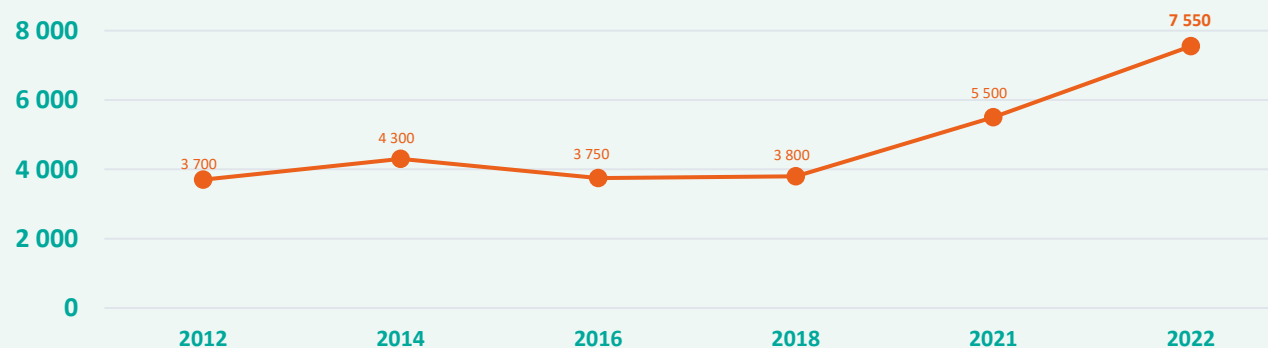
39%

c'est la part des femmes dans les promotions (pour rappel, elles représentent 34% des salariés de la branche)

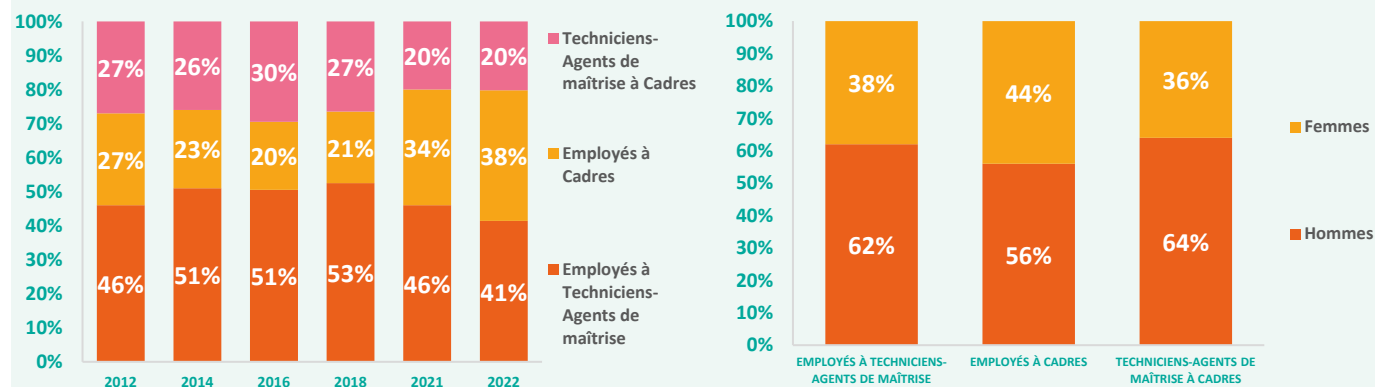
+ 7 points

c'est l'augmentation de la part des femmes dans les promotions en 2022

Le nombre de salariés promu augmente ces deux dernières années



Plus du tiers des promotions sont d'employés à cadre, et les femmes sont souvent concernées



Source : Enquête

3 600 employés promus techniciens-agents de maîtrise en 2022

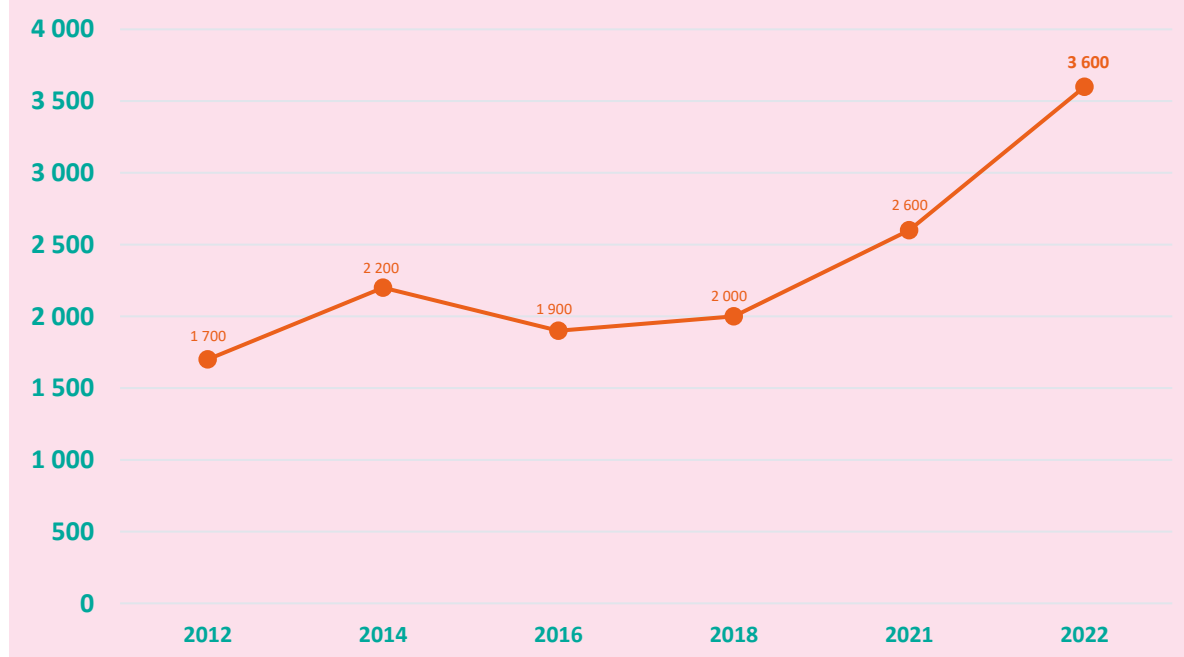
6% de promus cette année parmi les agents de maîtrise, techniciens (7% chez les femmes)

Part de techniciens-agents de maîtrise						
	2012	2014	2016	2018	2021	2022
Hommes	3,5%	5,5%	3%	4,5%	5,5%	5%
Femmes	6%	6%	7%	2%	5%	7%
Ensemble	4,5%	5,5%	4,5%	4%	5%	6%

Cette part est plus importante dans l'alimentaire et le non-alimentaire

Part de techniciens-agents de maîtrise						
	2012	2014	2016	2018	2021	2022
Interindustrielle	3,5%	4%	3%	3%	5%	3%
Alimentaire	7%	8%	9%	7%	4%	10%
Non-alimentaire	5%	6%	5%	4%	9%	12%
ENSEMBLE	4,5%	5,5%	4,5%	4%	5%	6%

C'est sur ce type de promotion que la hausse est la plus marquée



Source : Enquête

2 000 employés promus cadres en 2022

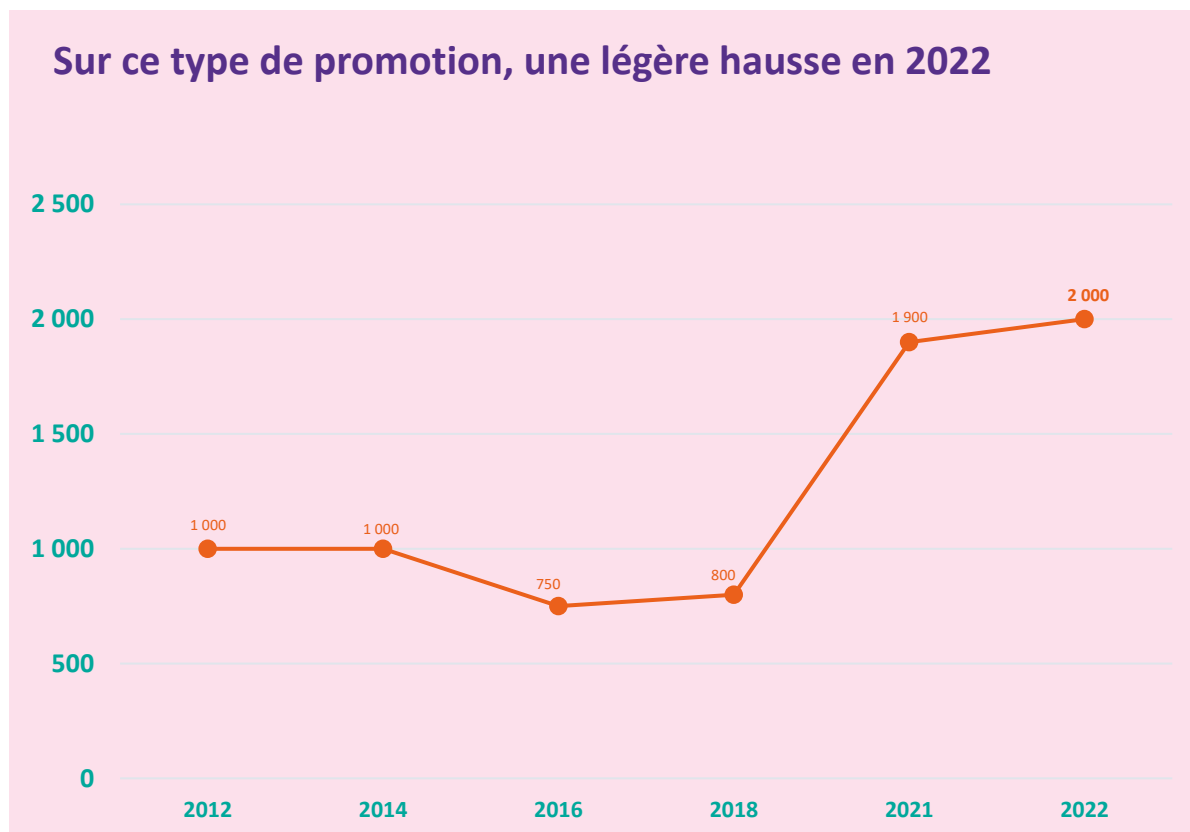
2% de promus cette année parmi les cadres
(un peu plus chez les femmes)

Part de cadres						
	2012	2014	2016	2018	2021	2022
Hommes	1%	1%	1%	1%	2%	2%
Femmes	2,5%	2,5%	1,5%	1,5%	2,5%	3%
Ensemble	1,5%	1,5%	1,5%	1%	2%	2%

Cette part est plus importante dans le non-alimentaire

Part de cadres						
	2012	2014	2016	2018	2021	2022
Interindustrielle	1,5%	1,5%	1%	1,5%	2%	1%
Alimentaire	1%	1%	1,5%	1%	3%	1%
Non-alimentaire	1,5%	1%	1%	0,5%	1%	5%
Ensemble	1,5%	1,5%	1%	1%	2%	2%

Sur ce type de promotion, une légère hausse en 2022



Source : Enquête

1 900 agents de maîtrise - techniciens promus cadres en 2022

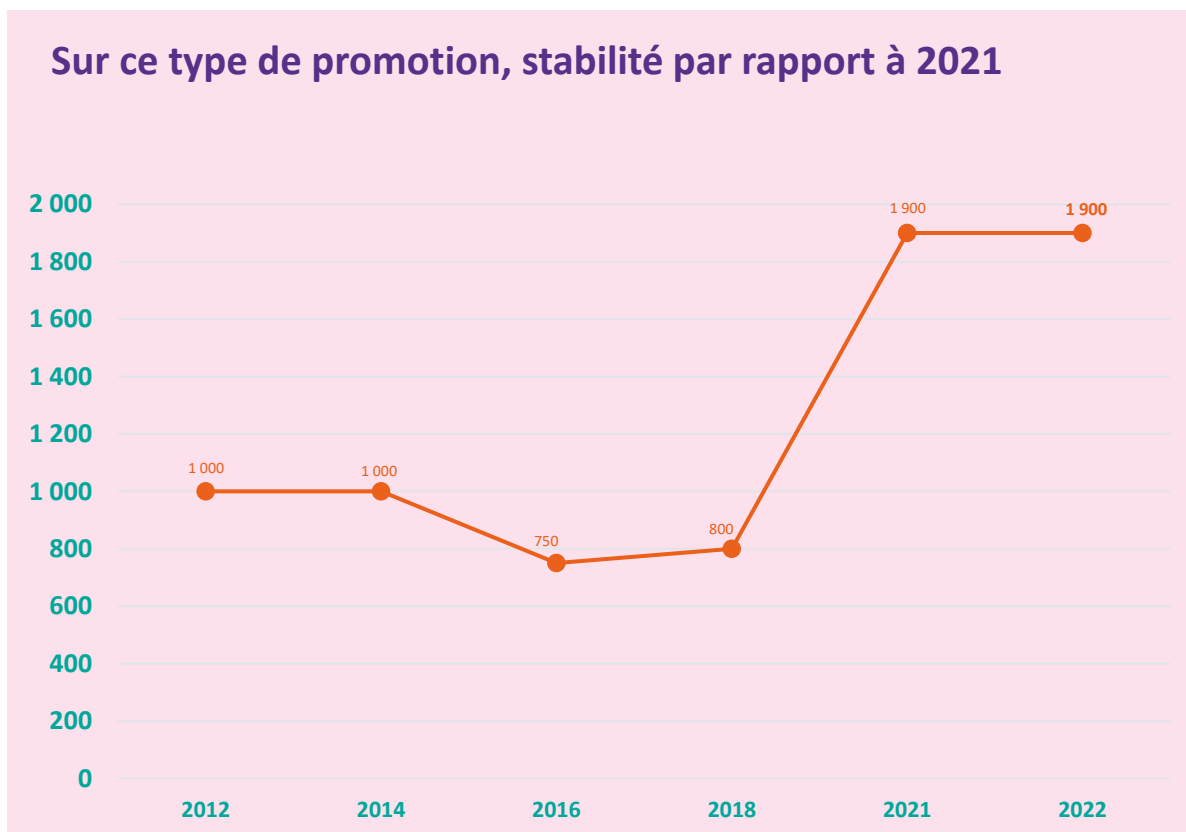
2% de promus cette année parmi les cadres
(un peu plus chez les femmes)

Part de cadres						
	2012	2014	2016	2018	2021	2022
Hommes	1,5%	1,5%	1%	1,5%	1,2%	1,8%
Femmes	2%	2%	2,5%	1,5%	1,6%	2,4%
Ensemble	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,3%	2%

Cette part est plus importante dans
l'alimentaire et le non-alimentaire

Part de cadres						
	2012	2014	2016	2018	2021	2022
Interindustrielle	1,5%	1,5%	1,5%	1%	2,1%	1,5%
Alimentaire	2,5%	2%	3%	2,5%	1,4%	2%
Non alimentaire	1%	1,5%	1,5%	1,5%	0,9%	3%
Ensemble	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,3%	2%

Sur ce type de promotion, stabilité par rapport à 2021



Source : Enquête



2

L'emploi dans la branche Maternité, paternité, parentalité et autres congés

Modalités d'organisation du travail

La part d'entreprises concernées augmente, pour toutes les familles d'activité

Part d'entreprises						
Famille d'activité	2012	2014	2016	2018	2021	2022
Interindustrielle	14%	13%	12,5%	18%	12,6%	20,0%
Alimentaire	15,5%	15%	14%	15,5%	14,9%	22,1%
Non alimentaire	14,5%	14%	14,5%	19,5%	14,6%	20,6%
Ensemble	14,5%	14%	13%	18%	14,5%	21,2%

Cette part est plus élevée chez les TPE et les plus grandes entreprises

Tranche de taille	Part d'entreprises
Moins de 11 salariés	22%
De 11 à 19 salariés	18%
De 20 à 49 salariés	17%
De 50 à 299 salariés	18%
300 salariés et plus	35%
Ensemble	21,2%

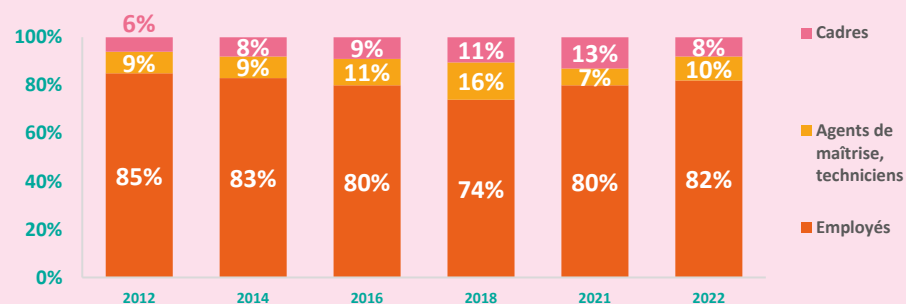
En 2022, 5 766 entreprises ont mis en place des modalités d'organisation du travail encadrées facilitant l'articulation de la vie familiale et de la vie professionnelle soit 21,2% des entreprises de la branche

Ces entreprises emploient 117 685 salariés, soit 26 % de l'ensemble des salariés (- 4 points par rapport à 2021)

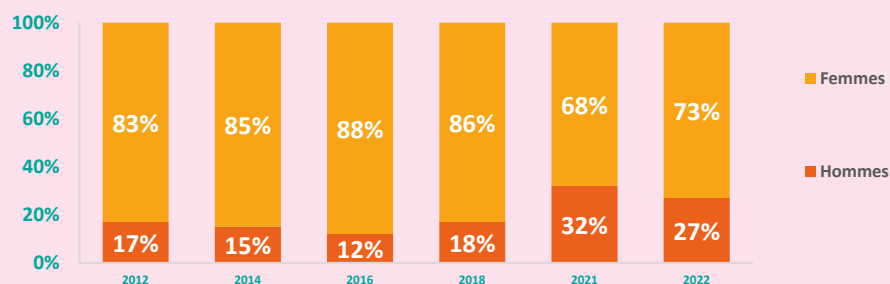
Source : Enquête

1 300 salariés ont bénéficié d'un congé parental en 2022

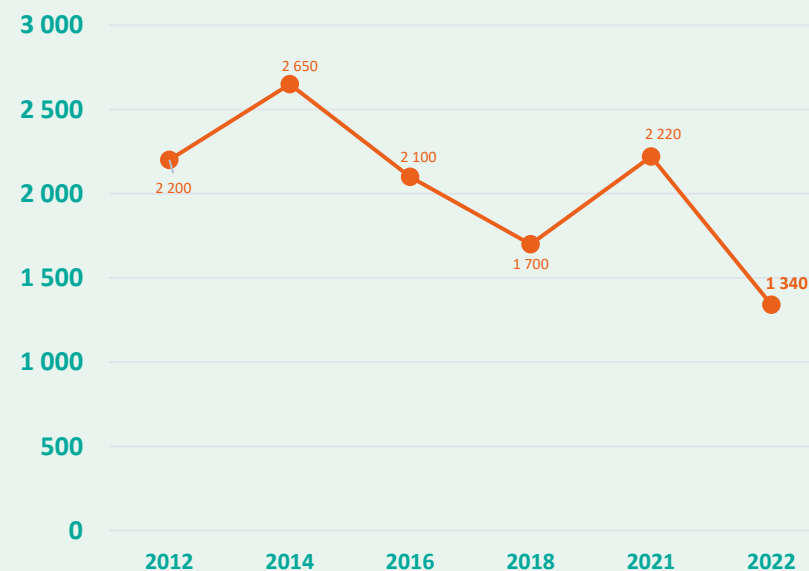
Les employés sont majoritaires



Ces 2 dernières années, les hommes plus concernés



Le nombre de bénéficiaires diminue en 2022



En 2022, 1 300 salariés ont bénéficié d'un congé parental, soit 920 de moins qu'en 2021

Plus du quart de ces congés parentaux concerne les hommes (27 %), une part en baisse entre 2021 et 2022

La part de cadres parmi les bénéficiaires de congés parentaux diminue en 2022

Source : Enquête

L'annualisation des heures de travail dans la branche en 2022

Les entreprises de l'alimentaire sont plus concernées

Tranche de taille	Part d'entreprises
Interindustrielle	12%
Alimentaire	19%
Non-alimentaire	15%
Ensemble	13%

Globalement, l'annualisation des heures travail augmente avec la taille d'entreprise

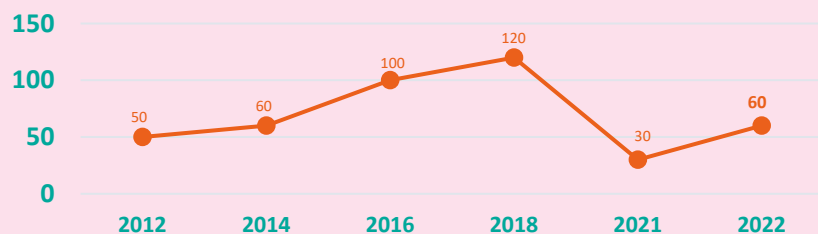
Tranche de taille	Part d'entreprises
Moins de 11 salariés	12%
De 11 à 19 salariés	16%
De 20 à 49 salariés	15%
De 50 à 299 salariés	21%
300 salariés et plus	30%
Ensemble	13%

En 2022, 3 467 entreprises ont mis en place des modalités d'annualisation des heures de travail soit 13% des entreprises de la branche (une part en hausse d'un point par rapport à 2021)
Ces entreprises emploient 78 173 salariés, soit 21,5 % de l'ensemble des salariés.

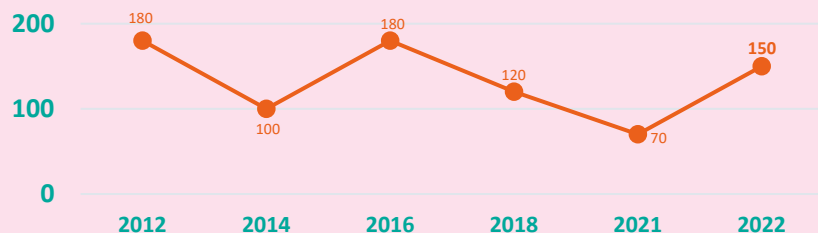
Source : Enquête

Les autres congés de plus de 6 mois

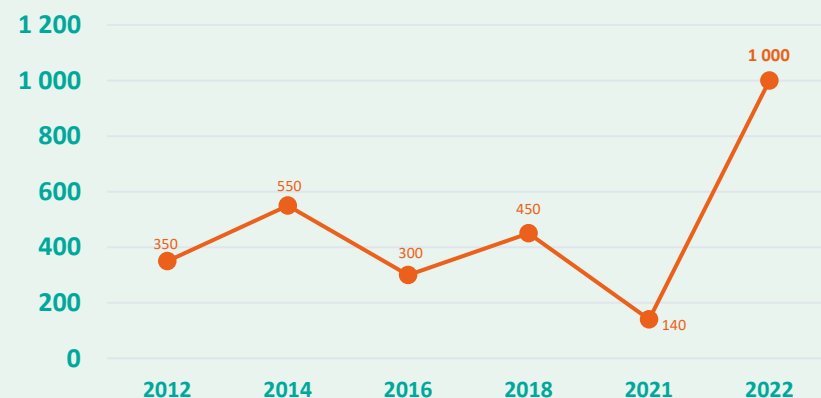
60 congés sabbatiques en 2022



150 congés formation en 2022



Le nombre d'autres congés de plus 6 mois augmente fortement en 2022, et atteint les 1 000



<10

nombre de salariés bénéficiaires d'un congé création d'entreprise en 2022

Source : Enquête

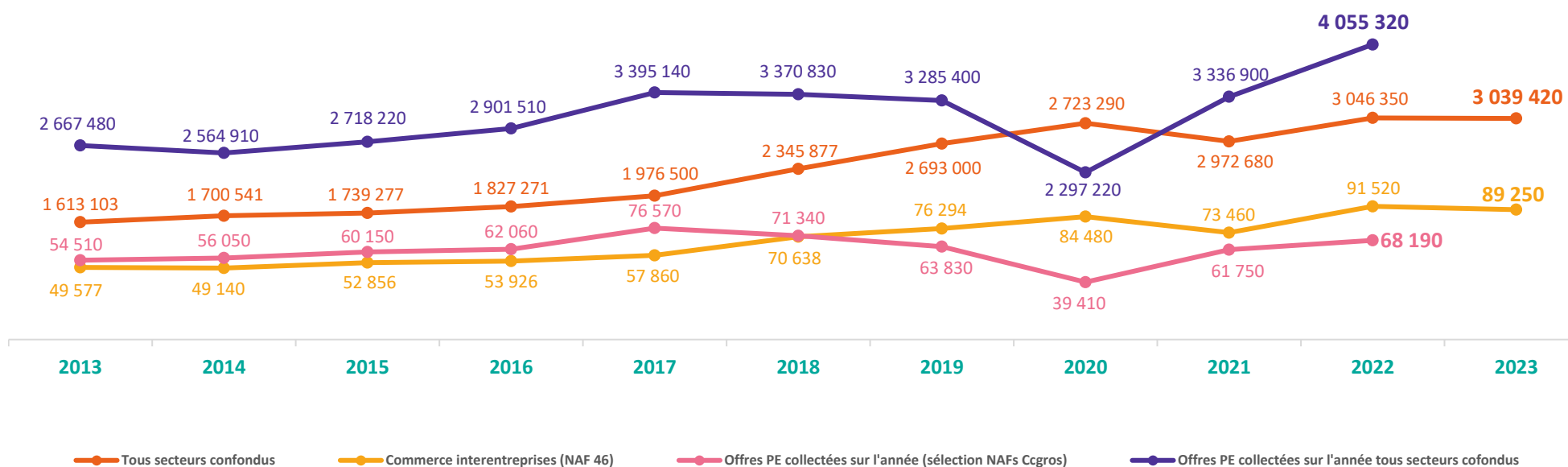


3

Les offres d'emploi et les projets de recrutement

Les données BMO : une hausse du nombre de projets de recrutements

Evolution des nombres de projets de recrutement, mise en parallèle avec les offres collectées chaque année



Interrogées fin 2022 sur leurs intentions d'embauche en 2023, l'attitude des acteurs du commerce interentreprises reflète bien celle observée au niveau national :

Leur nombre d'intentions de recrutements diminue légèrement (-2,5%). Tous secteurs confondus, ce nombre marque le pas (-0,2) de manière un peu moins marquée

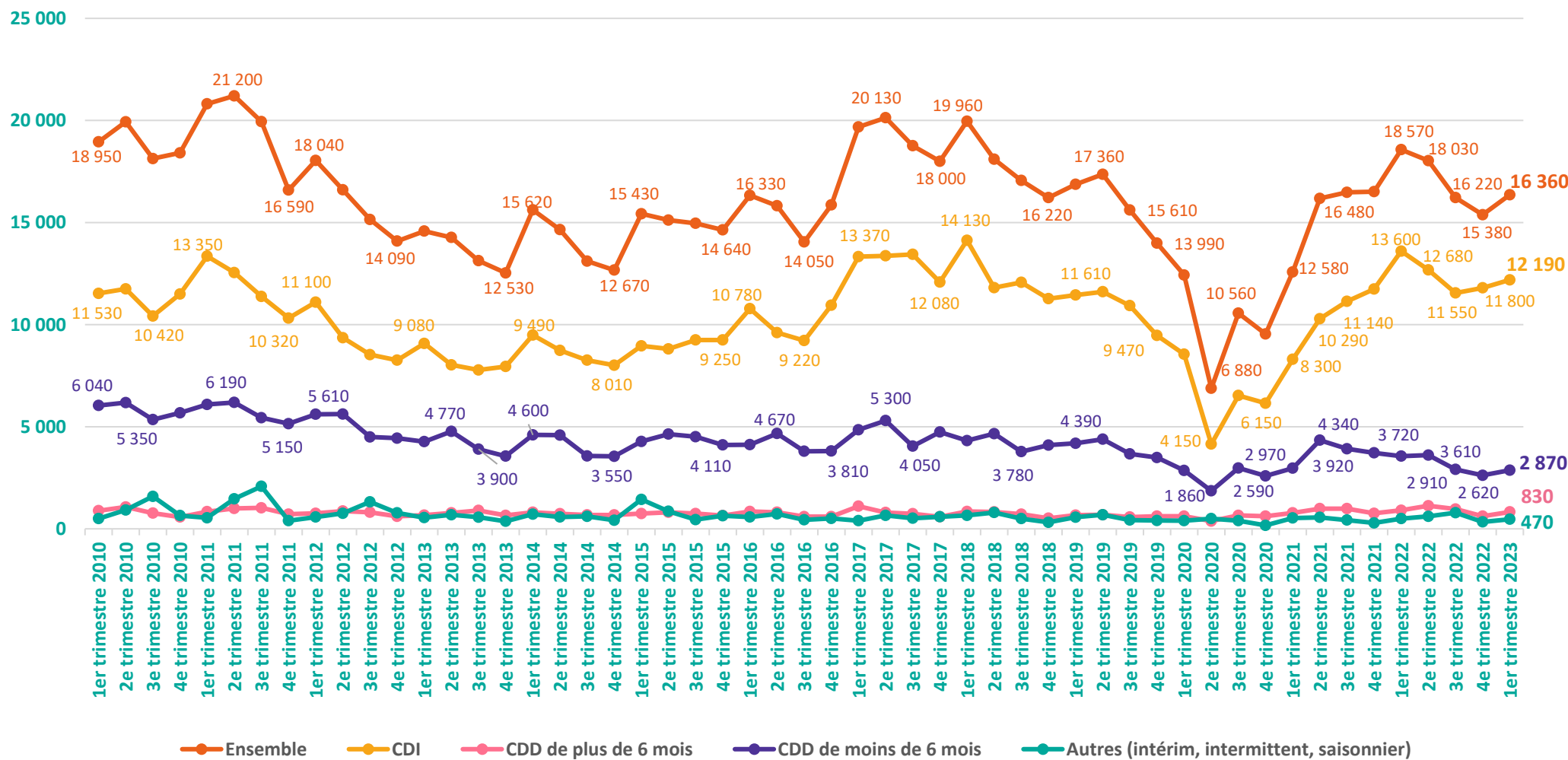
La part de recrutements jugés difficiles continue d'augmenter dans l'ensemble (61,0% ; + 3 points). Pour le commerce interentreprises, cette part reste légèrement inférieure (59,0%). Elle augmente cependant à un rythme nettement supérieur (+ 6 points), et s'en rapproche

Les données BMO : top 10 métiers

Libellé métier	Nombre de projets de recrutements	% des projets nationaux	% de recrutements difficiles	% de recrutements saisonniers	Evolution 2021/2022
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	16 190	21,2%	55,7%	47,7%	-0,7%
Attachés commerciaux	10 270	28,1%	58,1%	2,2%	-11,8%
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	7 060	33,5%	50,0%	27,9%	-6,6%
Secrétaires bureautiques et assimilés	4 660	10,5%	40,6%	6,9%	-6,4%
Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique	4 160	32,1%	50,2%	3,1%	+14,6%
Conducteurs et livreurs sur courte distance	3 320	10,5%	70,2%	31,0%	-1,5%
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	2 950	18,1%	63,1%	0,7%	-10,9%
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	2 360	14,2%	85,6%	0,4%	-18,9%
Conducteurs routiers	2 260	5,5%	77,9%	14,6%	+9,2%
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	2 230	14,0%	73,9%	3,6%	+21,2%
Ensemble des 200 métiers	89 250	2,9%	59,0%	20,1%	-2,5%

Les données Pôle Emploi : hausse des offres au 1^{er} trimestre

(Offres collectées par type de contrat et par trimestre depuis le 1^{er} trimestre 2010 jusqu'au premier trimestre 2022)





4

Le recrutement en alternance

1 130 recrutements en contrat de professionnalisation en 2022

412

entreprises recrutent recrutés en contrat de professionnalisation, soit **1,4%** des entreprises de la branche

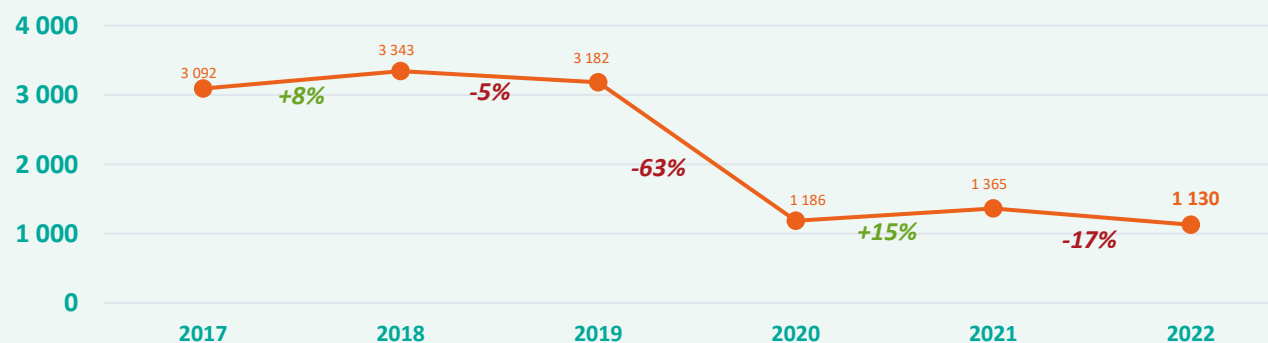
67%

des recrutements ont lieu dans des entreprises de 50 salariés et plus

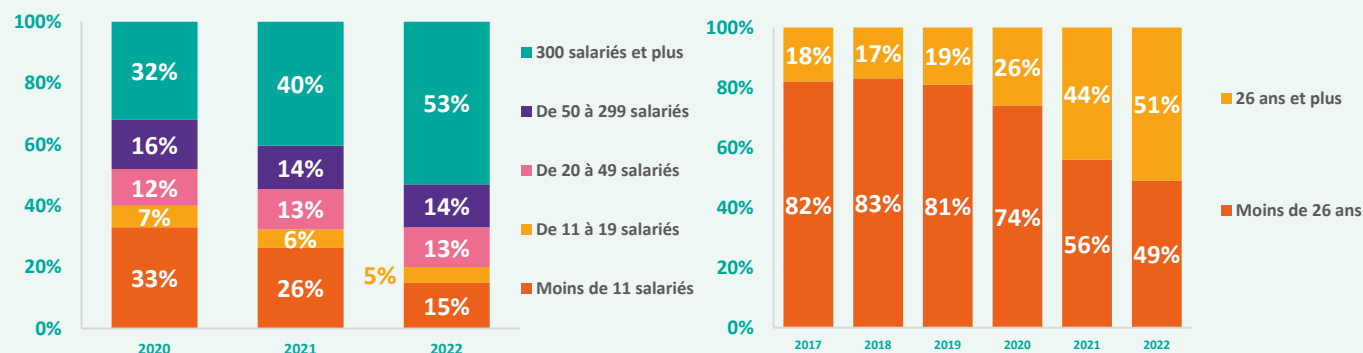
51%

des salariés recrutés on 26 ans ou plus

La montée en puissance de l'apprentissage donne une place nouvelle à ce dispositif...



... de plus en plus mobilisé par les plus grandes entreprises, des salariés plus âgés



Source : AKTO

Nouvelle hausse de la part des CDI dans les recrutements en contrat de professionnalisation en 2022

57%

c'est la part de CDI parmi les recrutements en 2022

+ 18 points

c'est l'augmentation de la part des CDI dans les recrutements

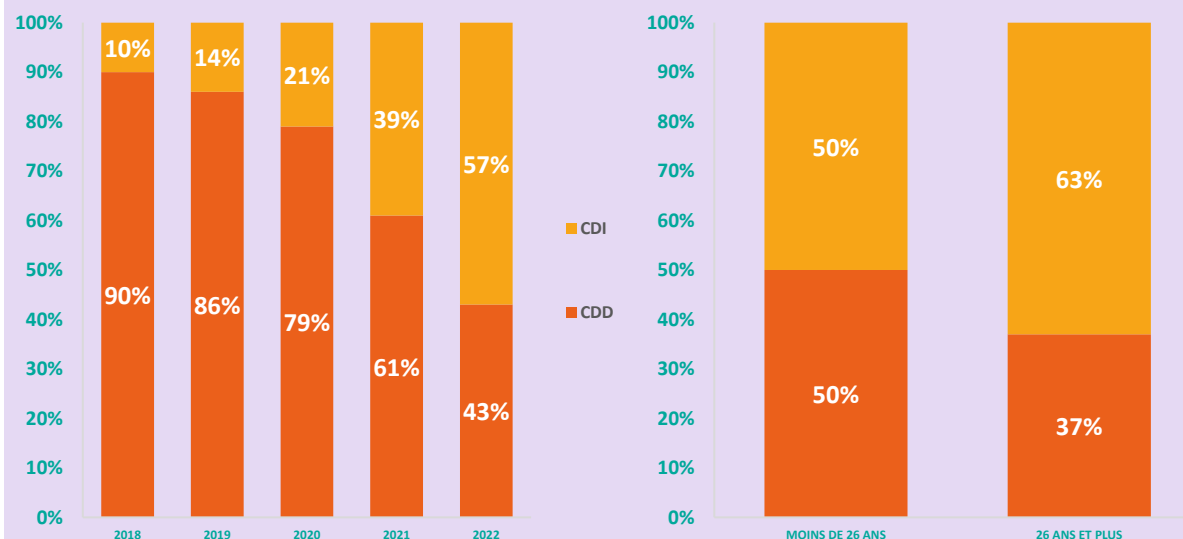
38%

c'est la part des femmes dans les recrutements en 2022

18%

c'est la part des formations dont la durée prévue est de 500 heures ou plus (25% pour les femmes, 14% pour les hommes)

Une majorité de CDI, notamment chez les 26 ans et plus



Source : AKTO

Thèmes : plus d'un salarié recruté en contrat de professionnalisation sur 2 suit une formation au commerce ou à la vente

Domaines	Femmes	Hommes	Ensemble
Commerce et vente	48%	69%	62%
Transport Manutention Magasinage	5%	9%	7%
Echanges gestion entreprise	8%	2%	4%
Informatique - Traitement de l'information	3%	5%	4%
Comptabilité gestion	7%	1%	3%
Génie industriel et transformation	3%	3%	3%
Autre spécialité communication	5%	1%	2%
RH gestion personnel et emploi	4%	1%	2%
Agro-alimentaire - Alimentation	3%	1%	2%
Autres	14%	8%	11%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : AKTO

42% des contrats de professionnalisation visent l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP

10,2 mois

c'est la durée moyenne d'un contrat, celle-ci varie en fonction de l'objectif visé, avec 13,4 mois dans le cas d'une certification enregistrée au RNCP, 7,8 mois pour les qualifications reconnues CCN et 8,1 mois pour les CQP

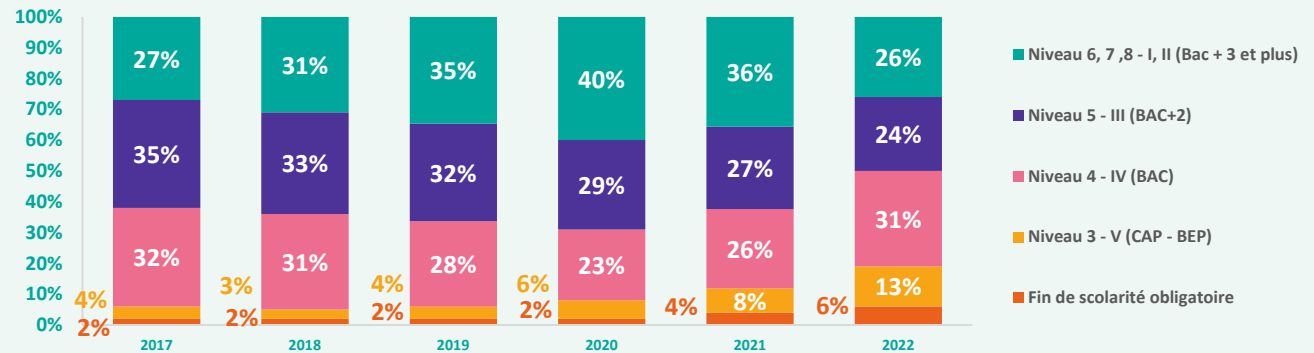
329

c'est le nombre de contrats visant un CQP de branche (notamment, 324 CQP vente itinérante et 5 CQP relation commercial à distance)

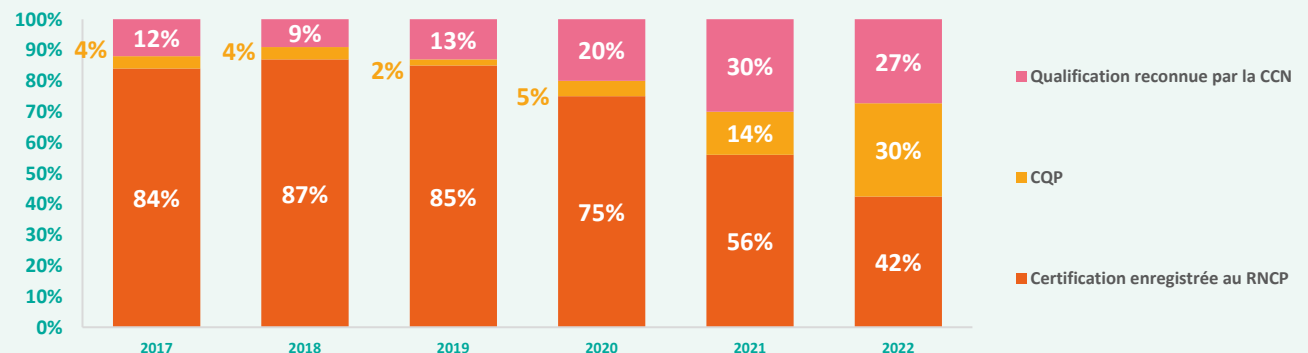
40

c'est le nombre de contrats visant un BTS (notamment, 8 « Gestion de la PME - PMI », 8 « Comptabilité et gestion » et 7 « MCO »)

Le dispositif permet de manière croissante l'intégration de salariés de niveau BAC et infra...



... et de les former sur du CQP notamment



Source : AKTO

Insertion des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

Au cours du semestre suivant leur formation

88%
occupent un emploi*
contre 85% toutes
branches AKTO
confondues



249
Répondants

6 mois après leur formation

Parmi les personnes occupant un emploi uniquement



87%

Ont signé un contrat de travail pérenne (CDI, CDI intérimaire, chef d'entreprise)



97%

Travaillent à temps plein lorsqu'elles ont un seul employeur



65%

Restent au sein de l'entreprise qui les ont formées



92%

Jugent que leur emploi correspond à leur formation

*Les emplois occupés dans le cadre d'un contrat en alternance sont inclus
Campagne d'enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle AKTO 2021-2022

Source : Enquête SATIN

722 tuteurs formés en 2022

x2

c'est l'évolution du nombre de tuteurs formés sur la période

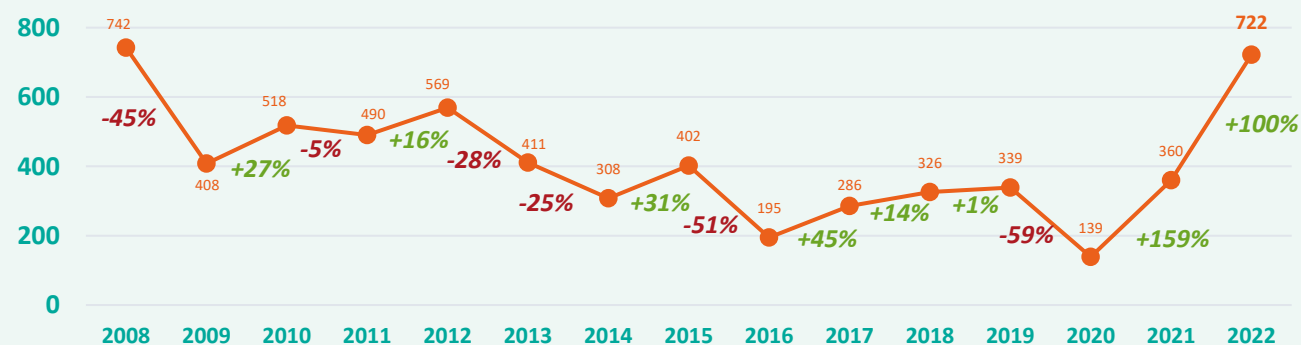
18%

c'est la part des tuteurs formés de 50 ans et plus

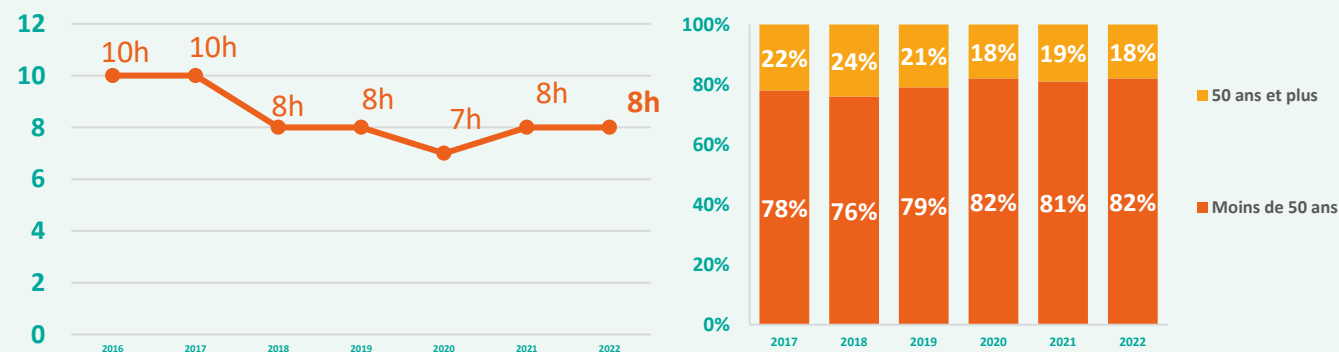
8h

c'est la durée moyenne de formation des tuteurs

Le volume de tuteurs formés augmente fortement en 2021 et 2022



L'âge des tuteurs formés et la durée de leur formation restent plutôt stables



Source : AKTO

13 028 recrutements en contrat d'apprentissage en 2022

5 877

entreprises recrutent recrutés en contrat d'apprentissage, soit 19,9% des entreprises de la branche

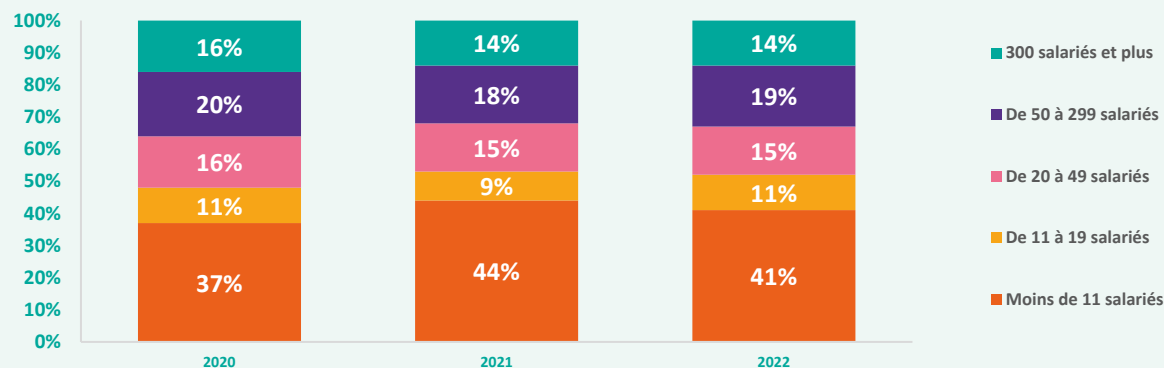
33%

des recrutements ont lieu dans des entreprises de 50 salariés et plus

Après plusieurs années de forte hausse, le volume de contrats se stabilise



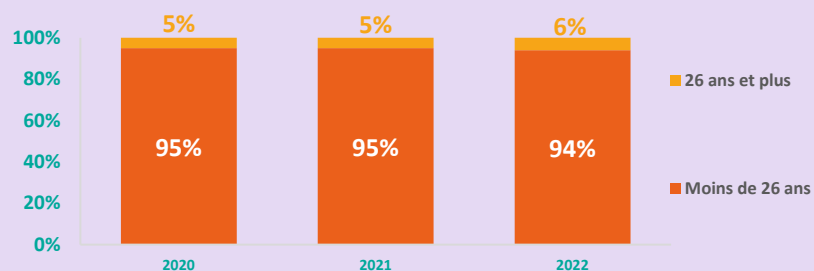
Le dispositif est fortement mobilisé par les TPE de moins de 11 salariés



Source : AKTO

Le profil des salariés recrutés en contrat d'apprentissage

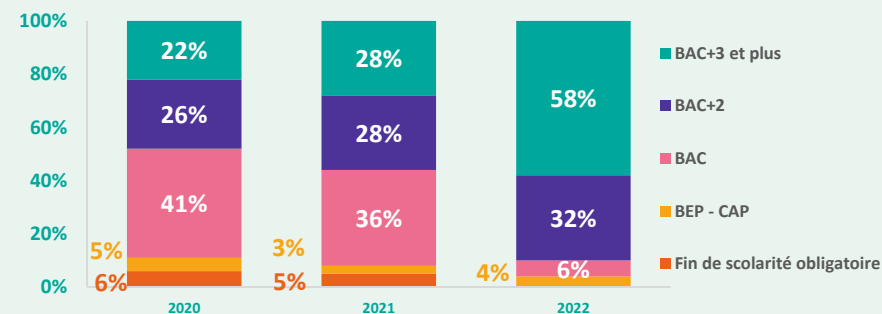
L'apprentissage permet le recrutement de jeunes



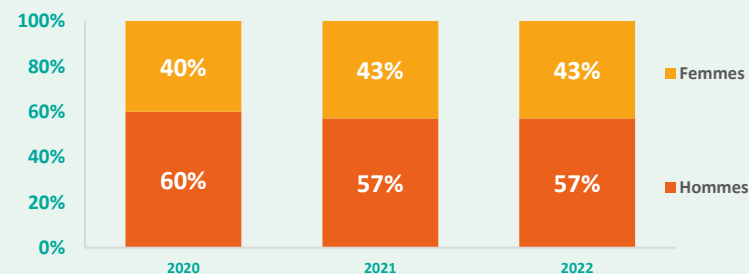
129

Personnes en situation de handicap
parmi les recrutés en 2022

La part des recrutés niveaux Bac +3 et plus croît



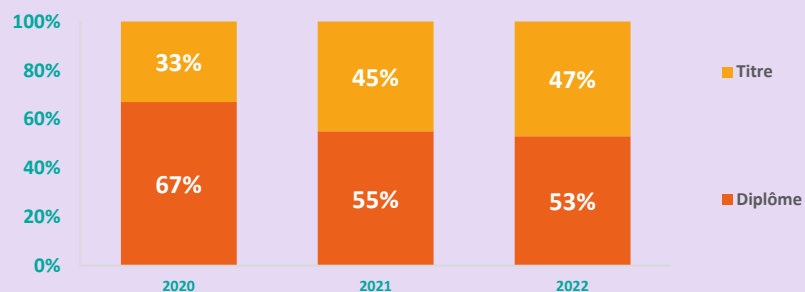
Le dispositif permet la féminisation du secteur



Source : AKTO

Les caractéristiques des formations

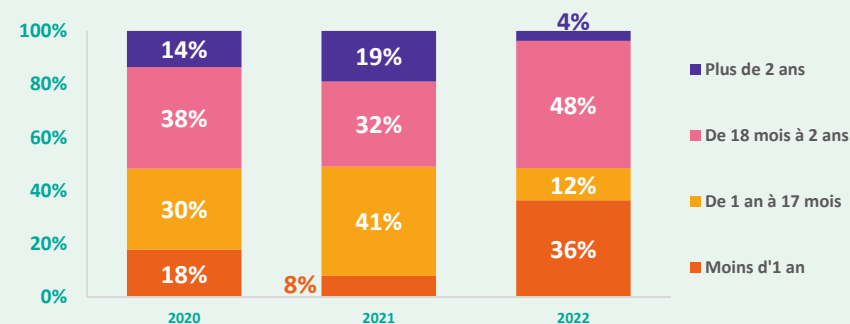
L'apprentissage permet le recrutement de jeunes



16,6

Durée moyenne des contrats
(en mois)

52% des formations durent plus de 18 mois



544

Nombre d'heures de formation
moyen

Source : AKTO

Les caractéristiques des formations

Zoom BTS (19% des certifications visées, soit 2 430 contrats) :

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (830, 34% des BTS)

BTS Management Commercial Opérationnel (408, 17%)

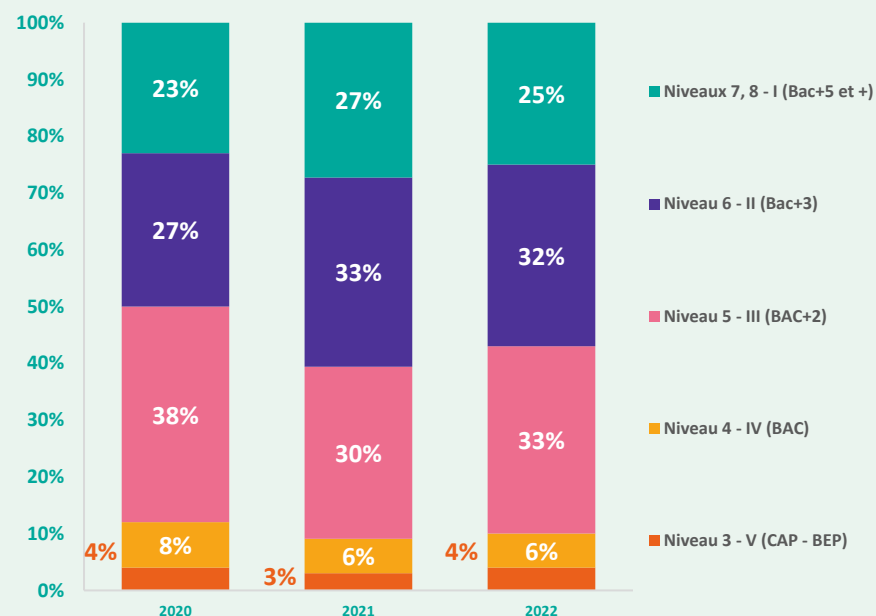
BTS Gestion de la PME (241, 10%)

BTS Comptabilité et Gestion (108, 4%)

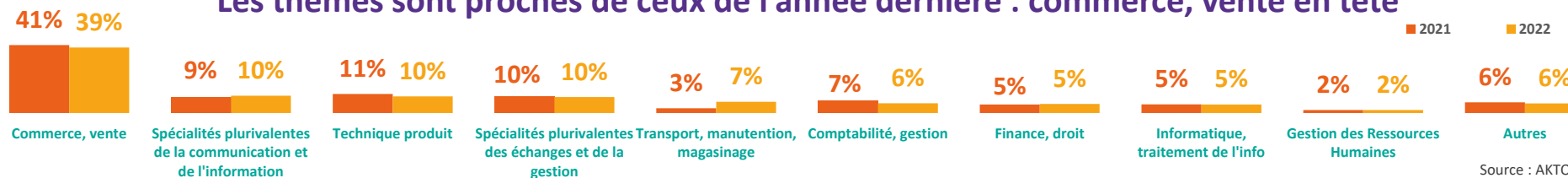
BTS Technico-commercial CCTS (101, 4%)

Autres : Communication (53, 2%), SAM (41, 2%), SIO (28, 1%), Maintenance des systèmes (25, 1%), Gest. trans. et log. assoc. (23, 1%), Commerce International (22, 1%) Electrotechnique (20, 1%)... (742 – 31 %)

57% des certifications visées sont de niveau bac + 3 ou plus



Les thèmes sont proches de ceux de l'année dernière : commerce, vente en tête



Source : AKTO

Insertion des bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage

Au cours du semestre suivant leur formation

91%
occupent un emploi*
contre 86% toutes
branches AKTO
confondues



560
Répondants

6 mois après leur formation

Parmi les personnes occupant un emploi uniquement



74%

Ont signé un contrat de travail pérenne (CDI, CDI intérimaire, chef d'entreprise)



96%

Travaillent à temps plein lorsqu'elles ont un seul employeur



51%

Restent au sein de l'entreprise qui les ont formées



73%

Jugent que leur emploi correspond à leur formation

*Les emplois occupés dans le cadre d'un contrat en alternance sont inclus
Campagne d'enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle AKTO 2021-2022

Source : Enquête SATIN



5

La formation des salariés

Les chiffres clés

La formation des salariés : les chiffres clés

En 2022, 86 117 stagiaires formés

53

dans le cadre de la ProA

69 028

dans le cadre du Plan de Développement des Compétences

977

dans le cadre des Actions collectives

16 059

dans le cadre du FNE

+38,7%

c'est la hausse du nombre de stagiaires par rapport à 2021

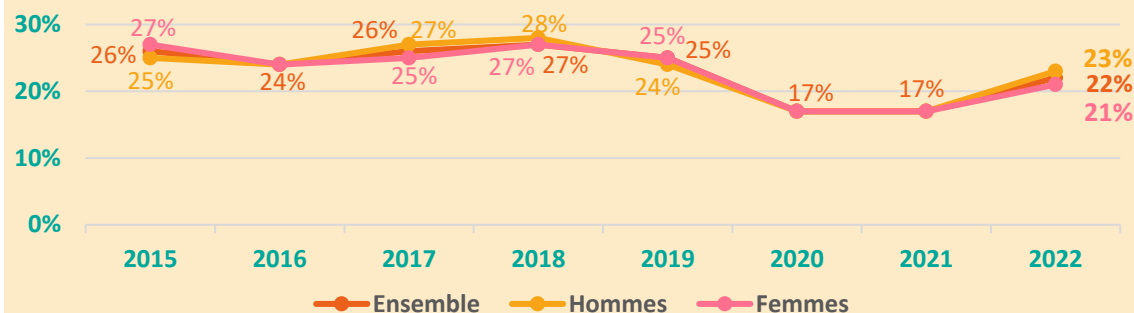
22,2%

c'est le taux de départ en formation (21,4% pour les femmes
22,6% pour les hommes)

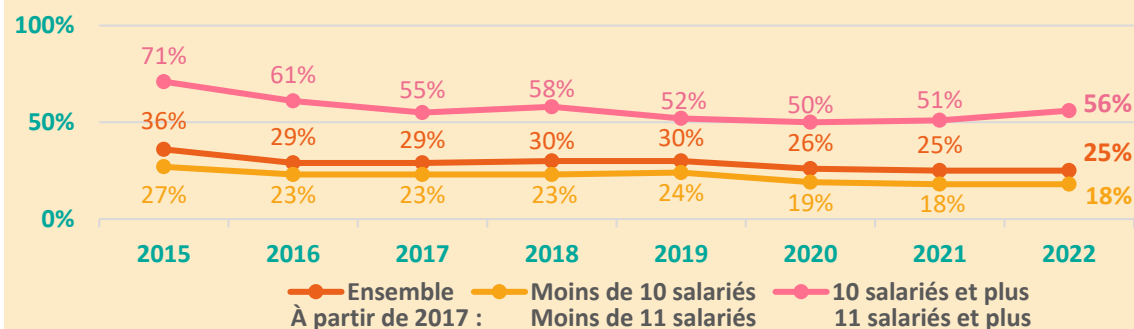
24,9%

c'est le taux d'entreprises formatrices (17,6% pour les moins de
11 salariés, 55,9% pour les entreprises de 11 salariés et plus)

Le taux de départ reparti à la hausse en 2022



Le taux d'entreprises formatrices aussi, chez les 11 et plus



Les taux de départ indiqués ont été calculés sur la base des demandes de prise en charge faites à l'OPCO. Ils ne tiennent donc pas compte de l'ensemble des formations imputées au titre du PDC pour les entreprises de 11 salariés et plus. En 2022, les formations hors financement OPCO sont estimées à près de 55 000 salariés formés sur près de 670 000 heures (source : enquête)

Source : AKTO



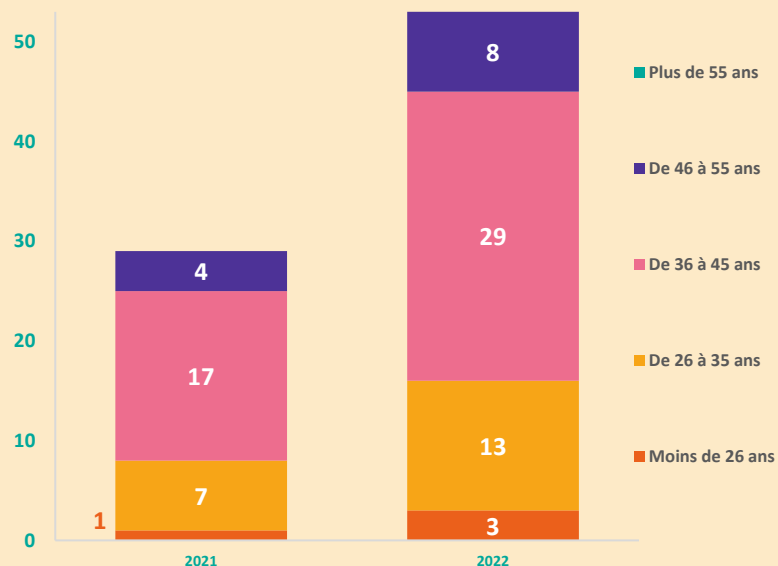
5

La formation des salariés

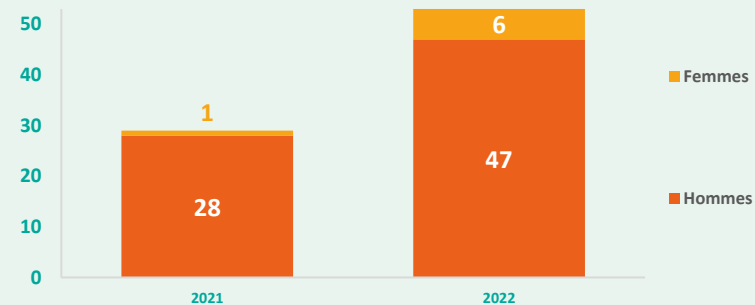
Le dispositif ProA

53 salariés ont suivi une formation dans le cadre d'une Pro A en 2022 (29 en 2021)

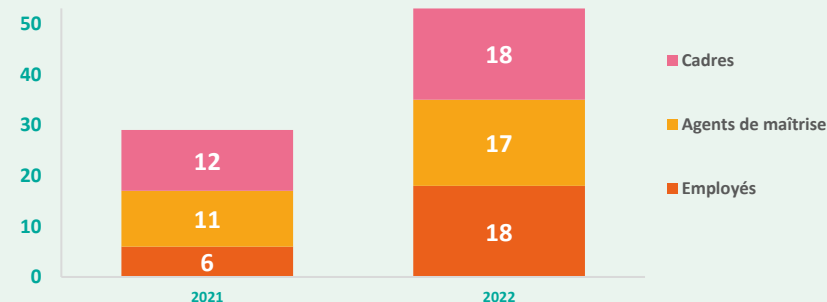
Les 36 à 45 ans restent majoritaires



Les hommes sont plus concernés



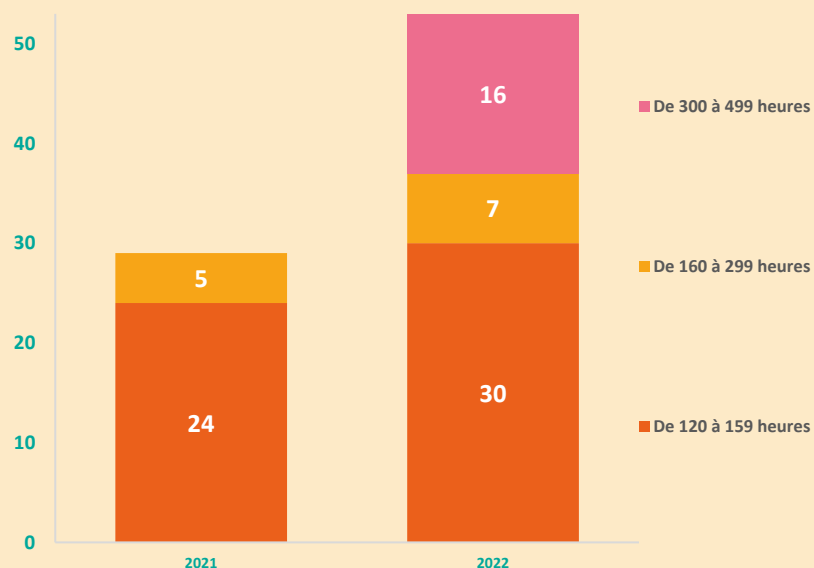
Les cadres sont surreprésentés



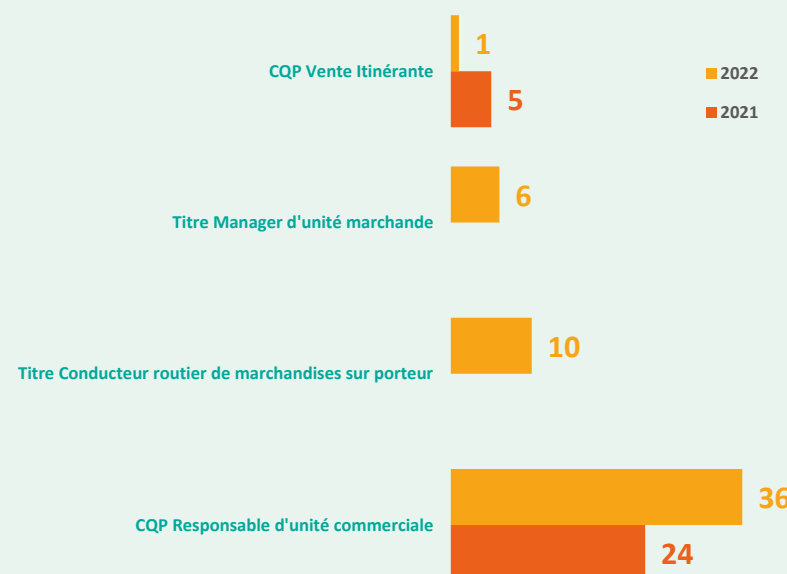
Source : AKTO

Les caractéristiques des formations

Une majorité de formations de moins 160 heures



Le CQP Responsable d'unité commerciale reste la première certification visée en 2022



Durée moyenne :

2021 : 159,5 heures

2022 : 243,8 heures

Source : AKTO



5

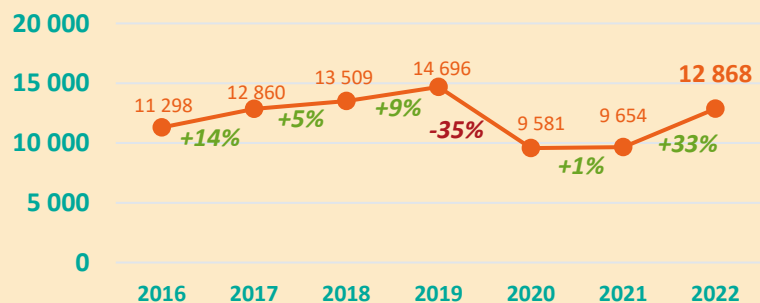
La formation des salariés

Le Plan de Développement des Compétences
dans les entreprises de moins de 11 salariés

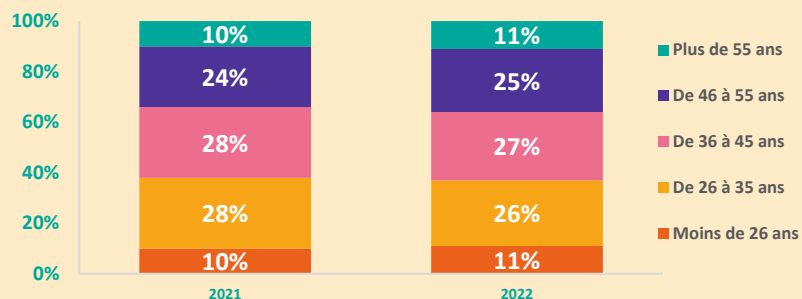
Le profil des stagiaires

(entreprises de moins de 11 salariés)

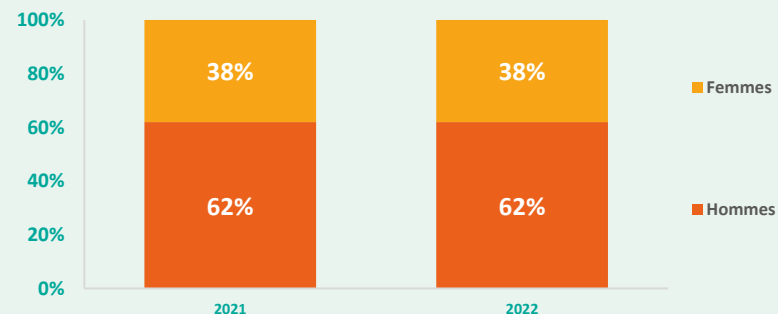
Le volume de stagiaires formés repart à la hausse



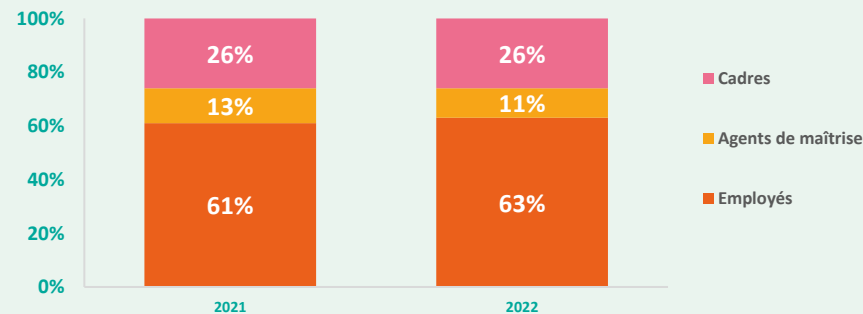
La part des 46 ans et plus augmente en 2022



Les hommes sont plus concernés



La part des employés augmente

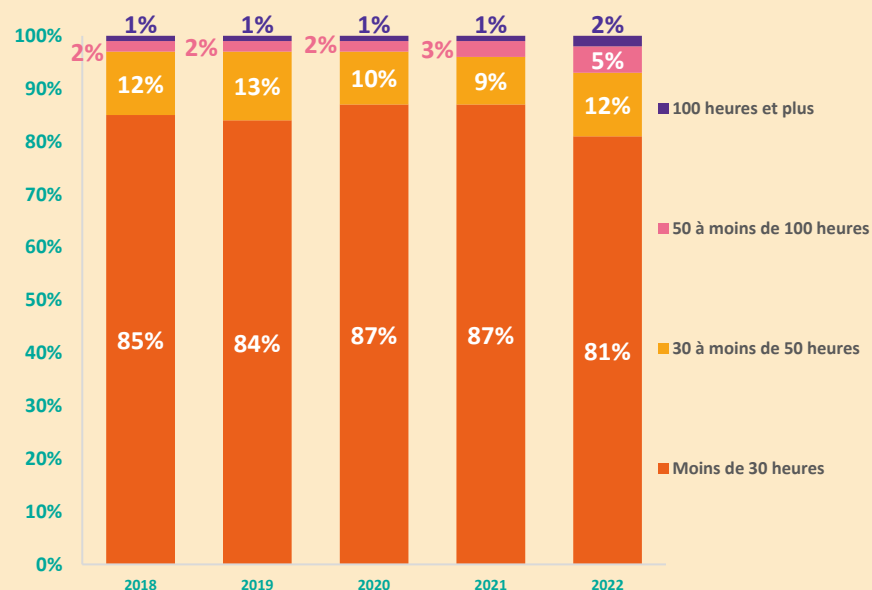


Source : AKTO

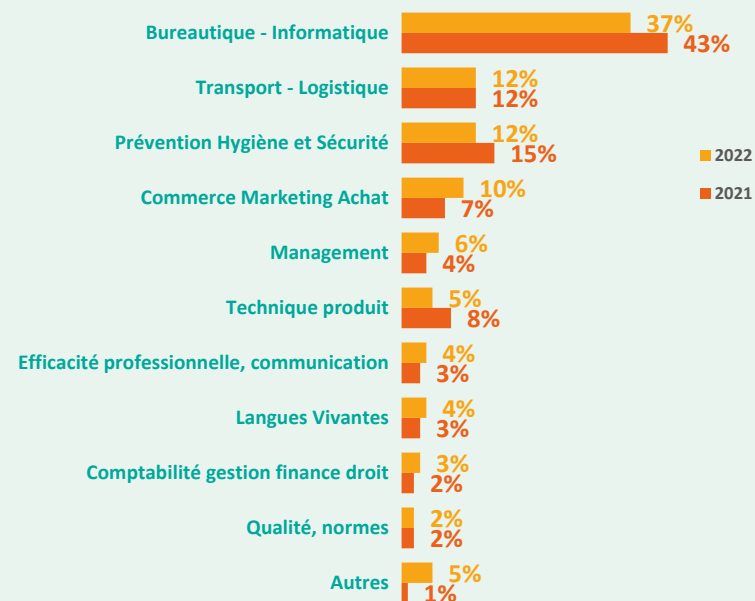
Les caractéristiques des formations

(entreprises de moins de 11 salariés)

La durée des formations augmente en 2022



La bureautique - informatique reste en tête



Durée moyenne :

2021 : 19,2 heures

2022 : 22,1 heures

Source : AKTO



5

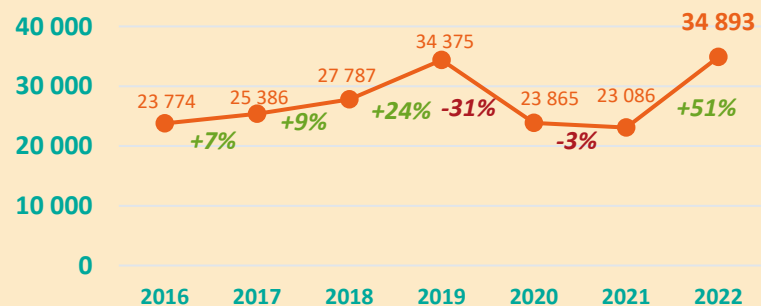
La formation des salariés

Le Plan de Développement des Compétences
dans les entreprises de moins de 50 salariés

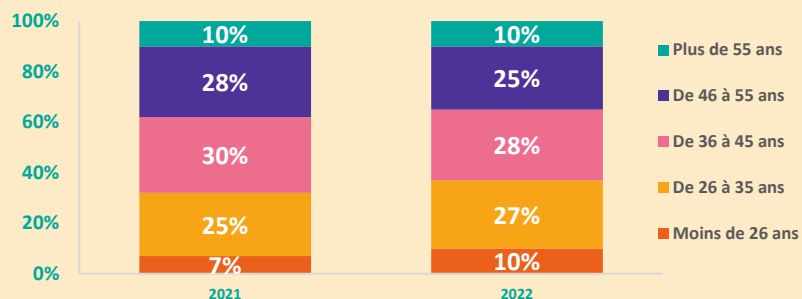
Le profil des stagiaires

(entreprises de moins de 50 salariés)

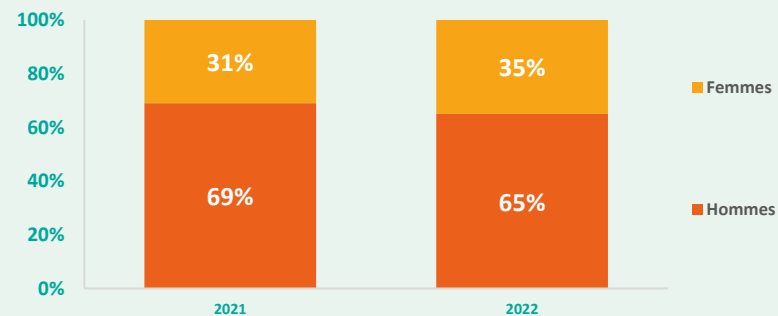
Le volume de stagiaires formés augmente fortement



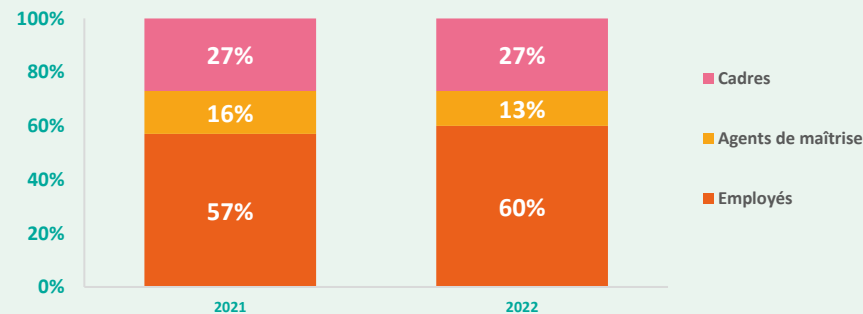
Les jeunes sont plus souvent formés en 2022



La part des femmes augmente en 2022



La part des employés augmente en 2022

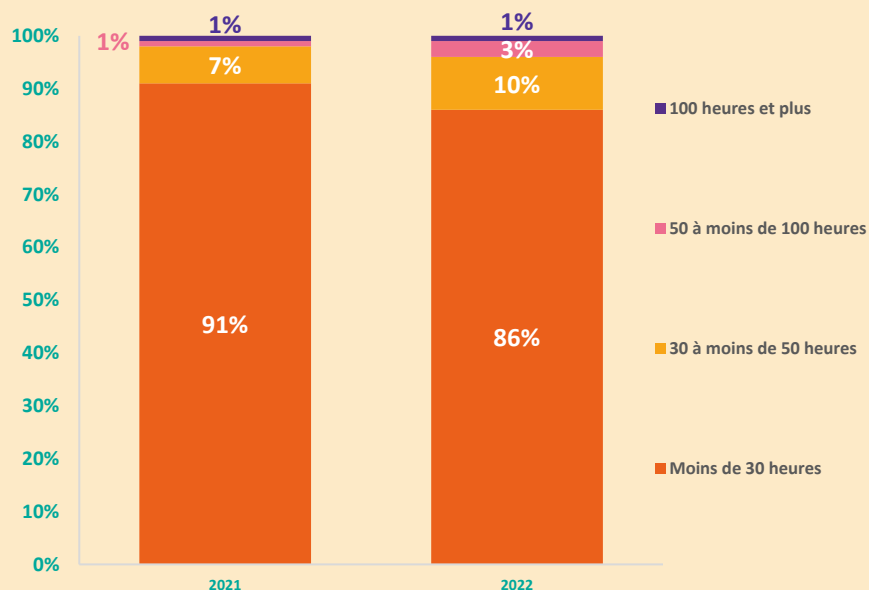


Source : AKTO

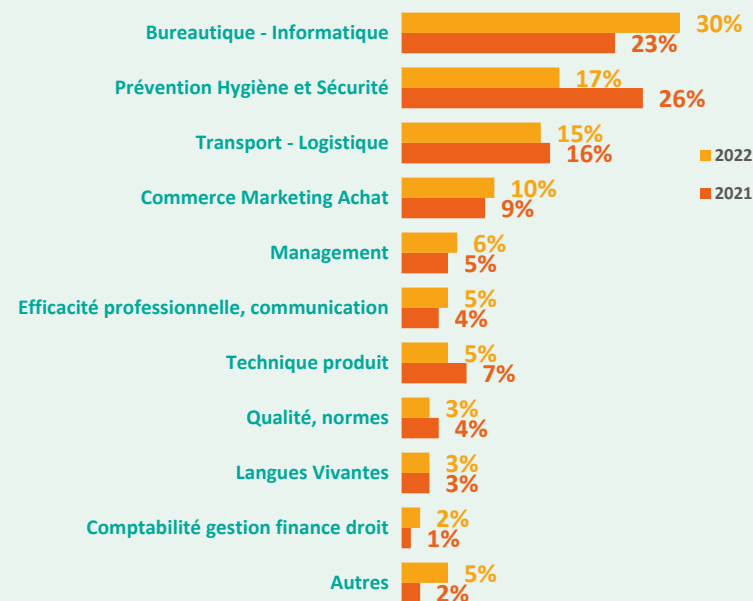
Les caractéristiques des formations

(entreprises de moins de 50 salariés)

La durée des formations augmente en 2022



La bureautique - informatique reste en tête



Durée moyenne :

2021 : 15,5 heures

2022 : 18,9 heures

Source : AKTO



5

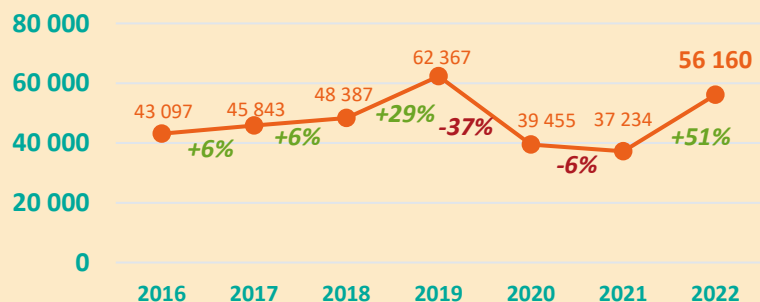
La formation des salariés

Le Plan de Développement des Compétences
dans les entreprises de 11 salariés et plus

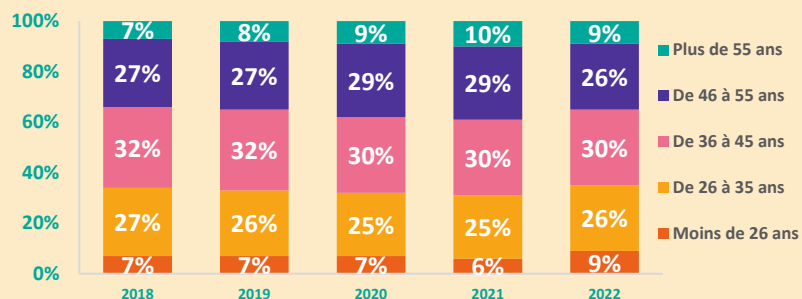
Le profil des stagiaires

(entreprises de moins de 11 salariés et plus)

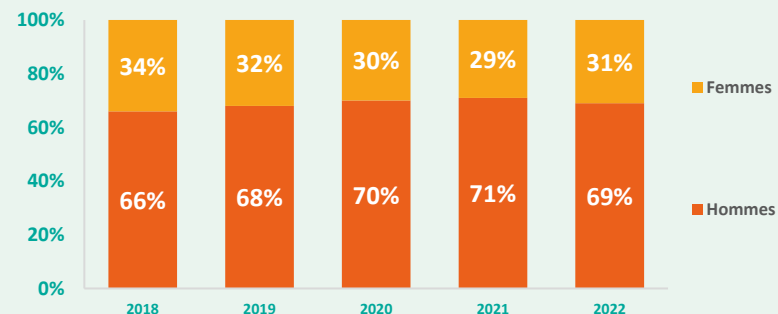
Le volume de stagiaires formés augmente fortement



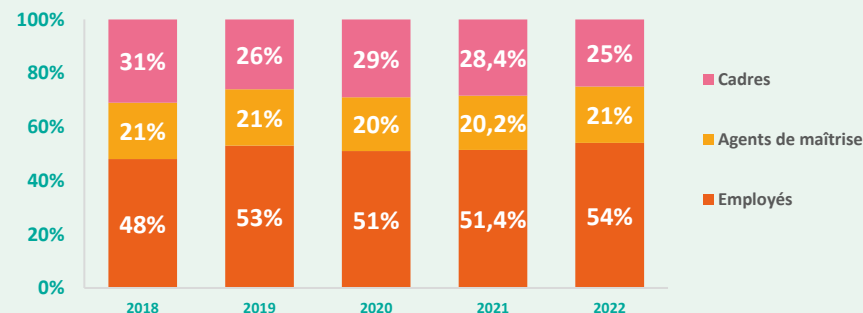
Les jeunes sont plus souvent formés en 2022



La part des femmes diminue légèrement en 2022



La part des employés augmente en 2022

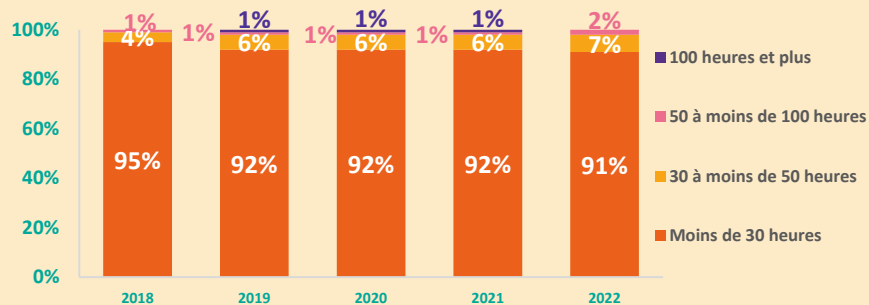


Source : AKTO

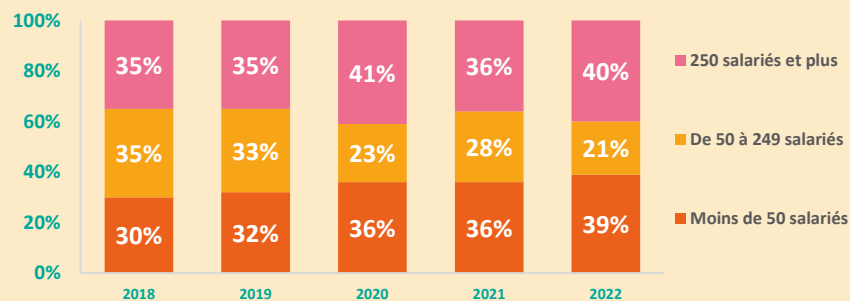
Les caractéristiques des formations

(entreprises de moins de 11 salariés et plus)

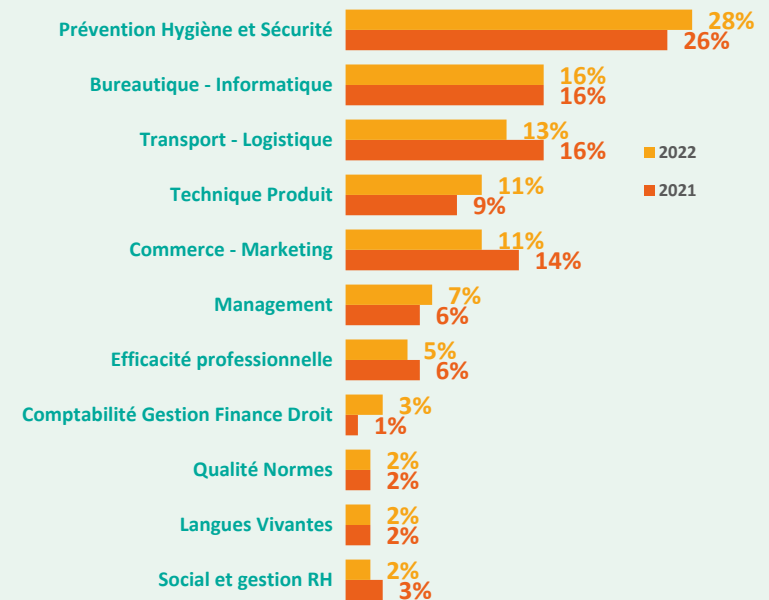
La durée des formations augmente un peu en 2022



La part des moins de 50 augmente en 2022



La bureautique - informatique reste en tête



Durée moyenne :

2021 : 14,3 heures

2022 : 14,8 heures

Source : AKTO



5

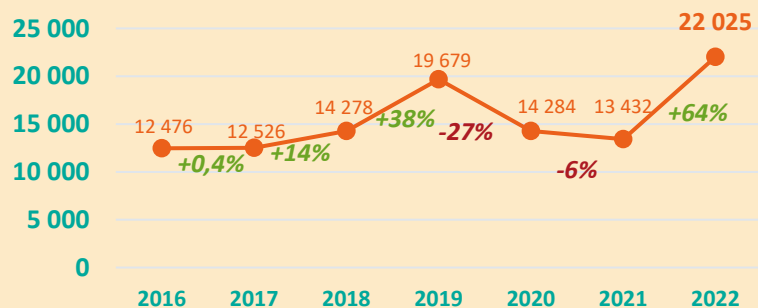
La formation des salariés

Le Plan de Développement des Compétences
dans les entreprises de 11 à 49 salariés

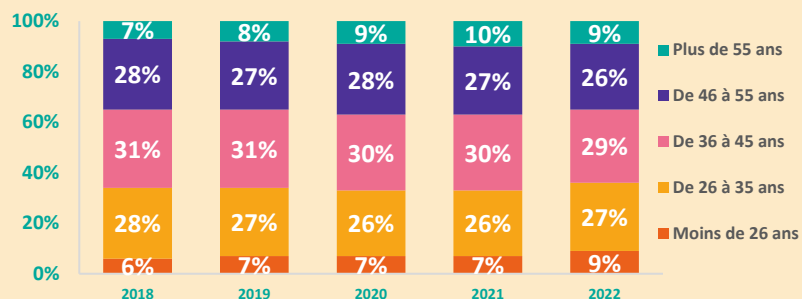
Le profil des stagiaires

(entreprises de 11 à 49 salariés)

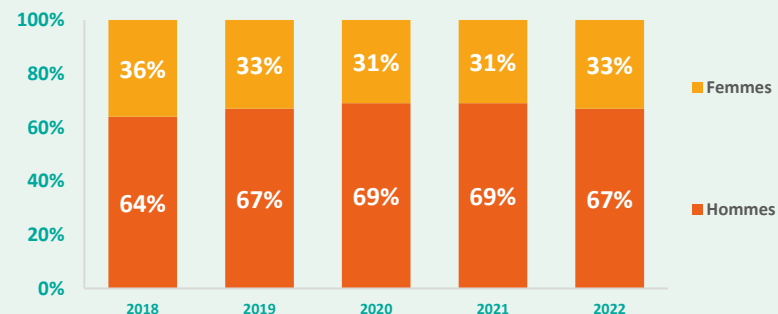
Le volume de stagiaires formés augmente fortement



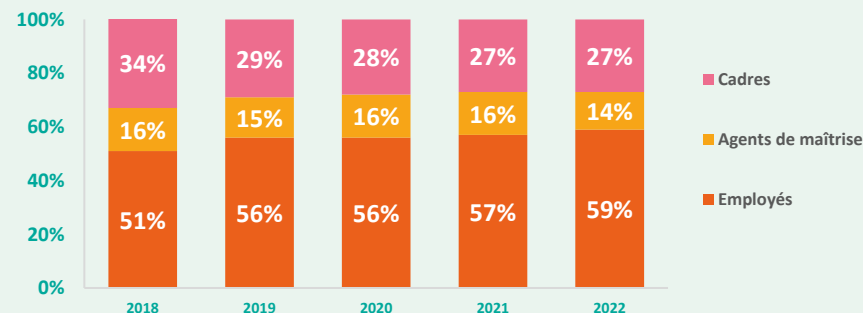
Les jeunes sont plus souvent formés en 2022



La part des femmes diminue légèrement en 2022



La part des employés augmente en 2022

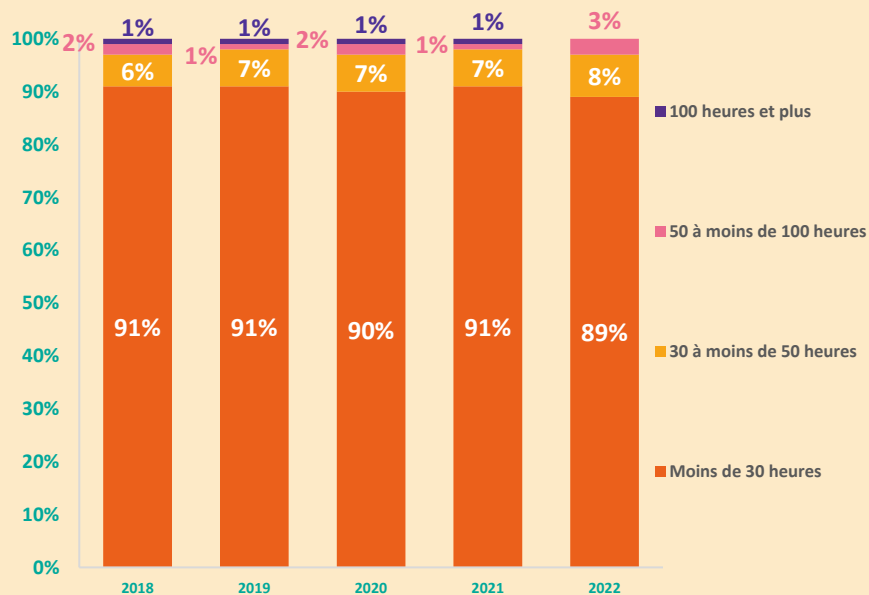


Source : AKTO

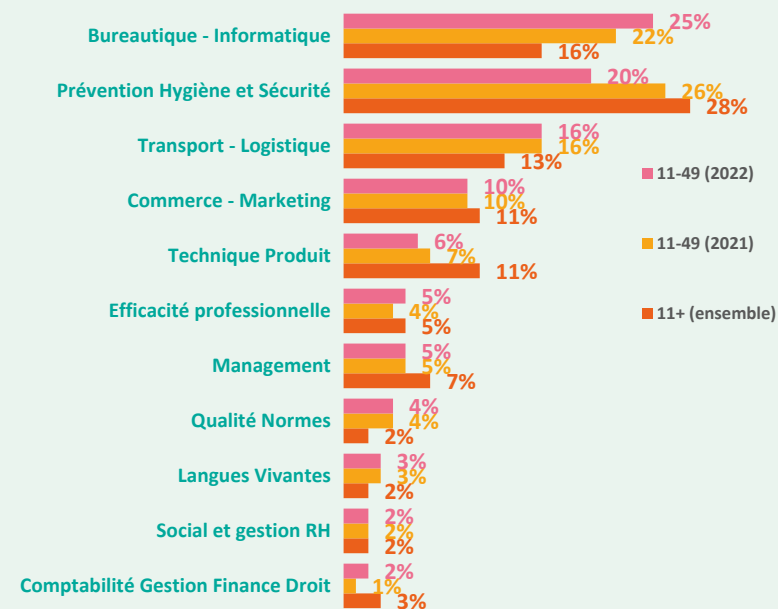
Les caractéristiques des formations

(entreprises de 11 à 49 salariés)

La durée des formations augmente en 2022



La bureautique - informatique reste en tête



Durée moyenne :

2021 : 15,5 heures

2022 : 17,3 heures

Source : AKTO



5

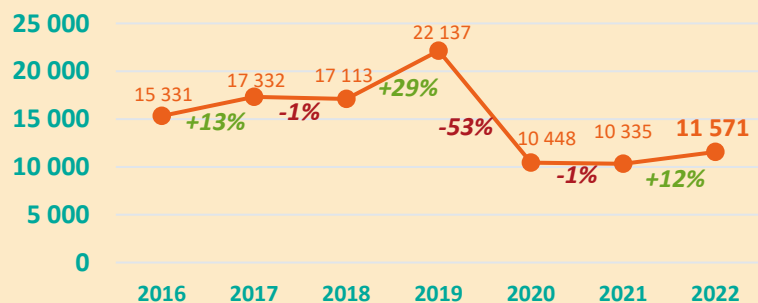
La formation des salariés

Le Plan de Développement des Compétences
dans les entreprises de 50 à 299 salariés

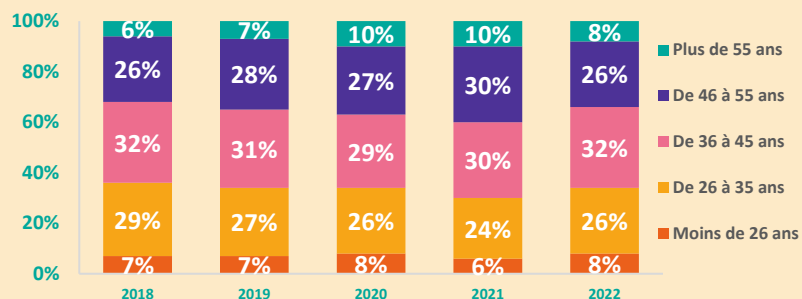
Le profil des stagiaires

(entreprises de 50 à 299 salariés)

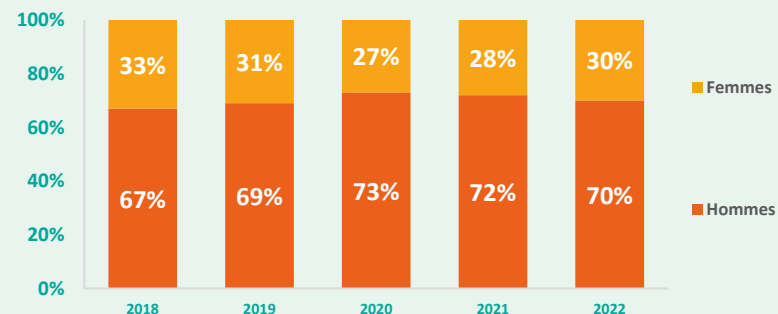
Le volume de stagiaires formés augmente



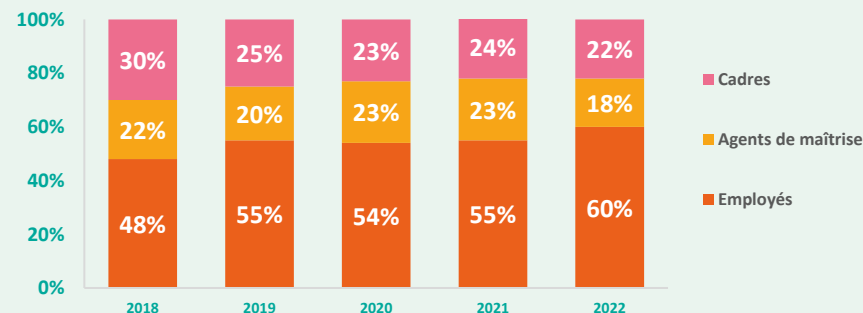
Les jeunes sont plus souvent formés en 2022



La part des femmes augmente en 2022



La part des employés augmente en 2022

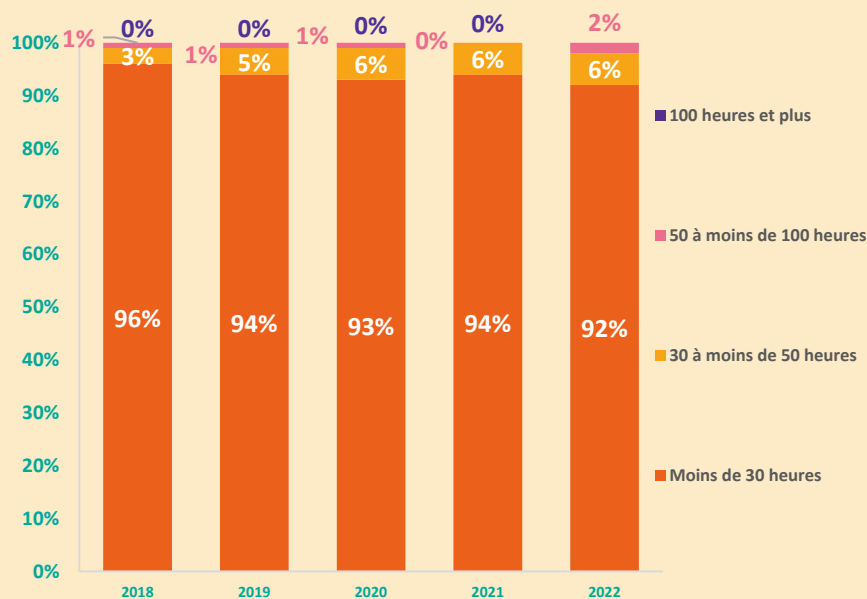


Source : AKTO

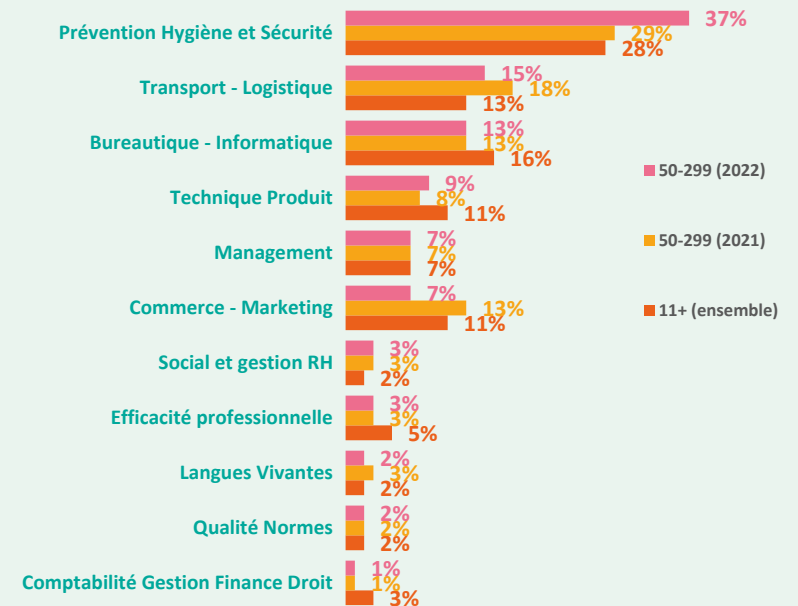
Les caractéristiques des formations

(entreprises de 50 à 299 salariés)

La durée des formations augmente en 2022



La bureautique - informatique reste en tête



Durée moyenne :

2021 : 12,5 heures

2022 : 15,1 heures

Source : AKTO



5

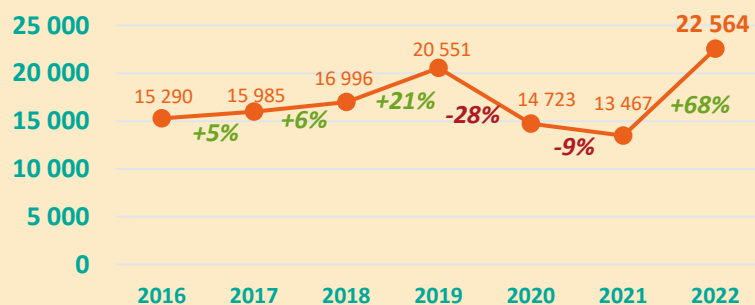
La formation des salariés

Le Plan de Développement des Compétences
dans les entreprises de 300 salariés et plus

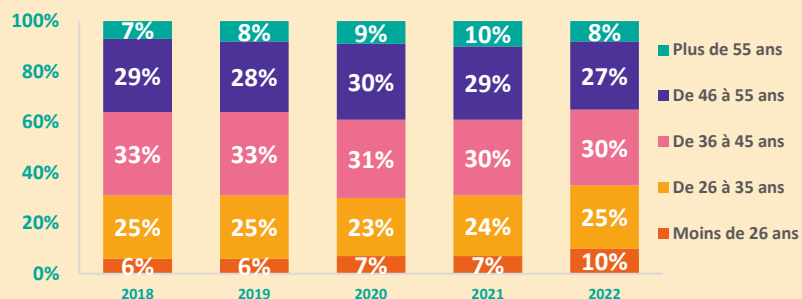
Le profil des stagiaires

(entreprises de 300 salariés et plus)

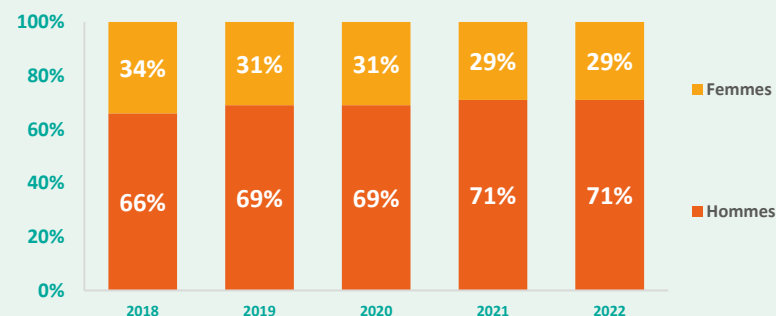
Le volume de stagiaires formés augmente fortement



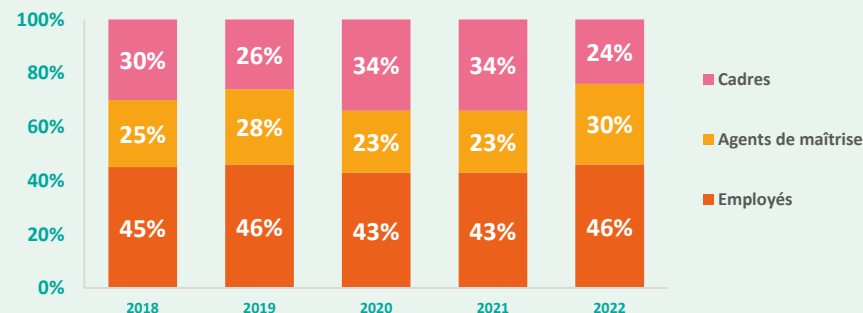
Les jeunes sont plus souvent formés en 2022



La répartition par sexe se stabilise en 2022



La part des employés augmente en 2022

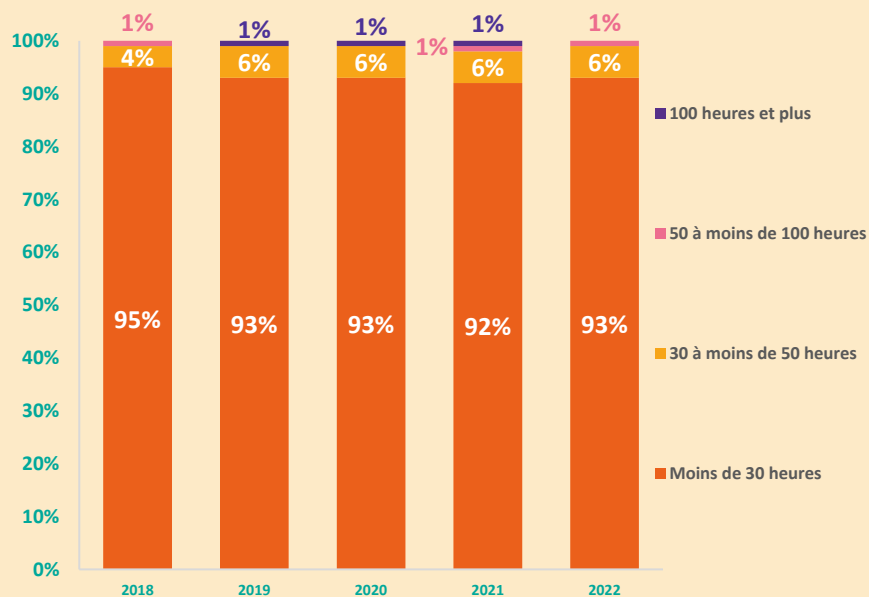


Source : AKTO

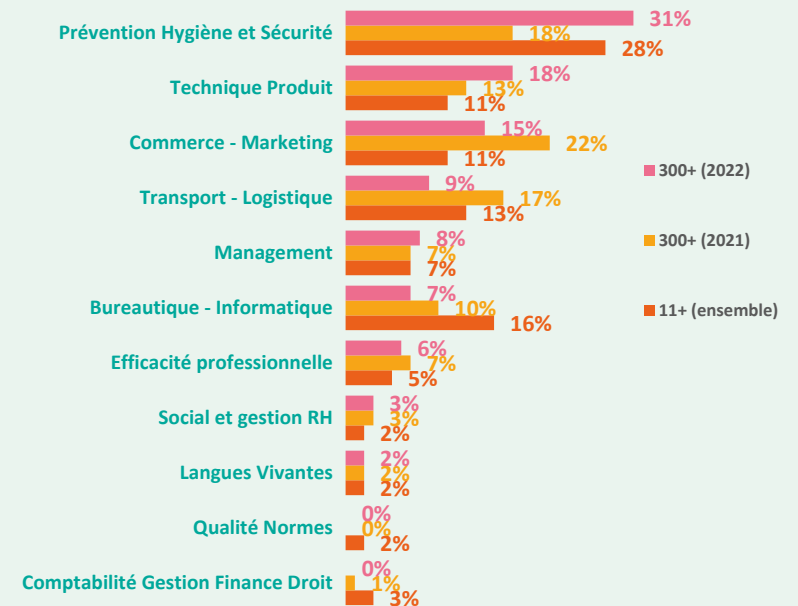
Les caractéristiques des formations

(entreprises de 300 salariés et plus)

La durée des formations diminue en 2022



La bureautique - informatique reste en tête



Durée moyenne :

2021 : 13,4 heures

2022 : 12,2 heures

Source : AKTO



5

La formation des salariés

Les actions collectives

977 stagiaires ont suivi une formation dans le cadre des Actions collectives en 2022

Les Actions collectives sont des formations cataloguées et proposées par AKTO, qui en assure la coordination pédagogique et administrative.

47%

c'est la part des femmes dans les formations

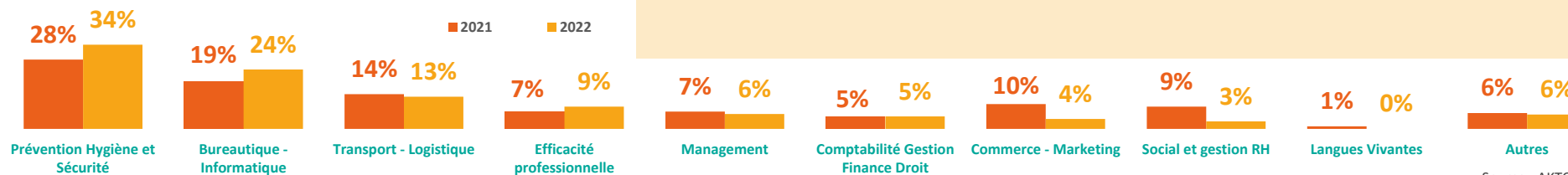
13 heures

c'est la durée moyenne des formations

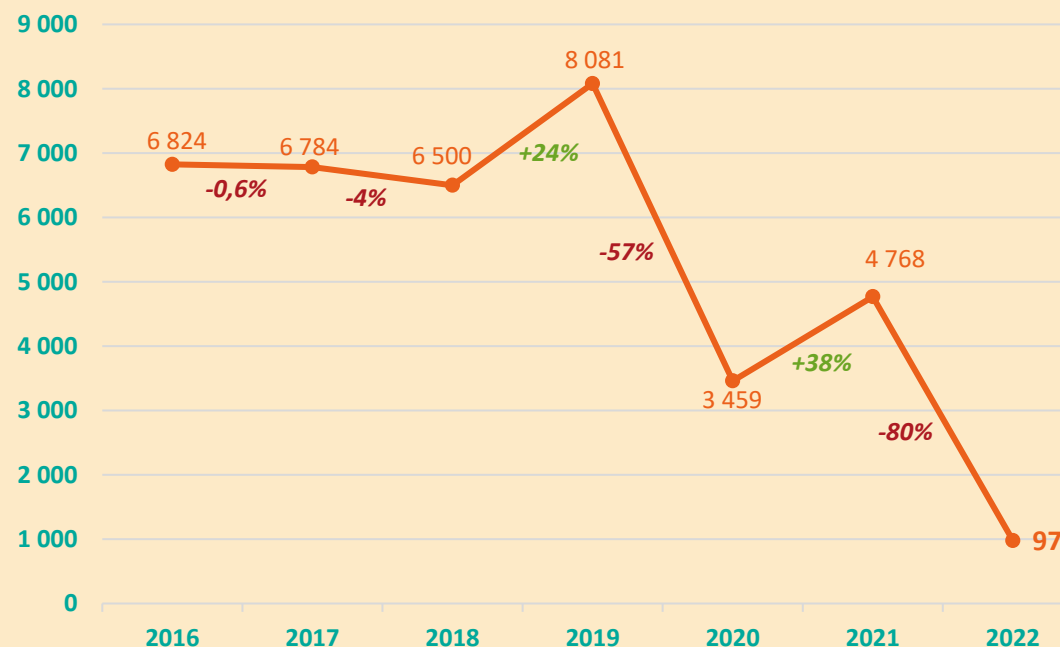
99,8%

c'est la part des stagiaires provenant d'une TPE

3 thèmes de formations principaux concentrent 71% des stagiaires



Le dispositif est moins mobilisé en 2022



Source : AKTO



5

La formation des salariés

La VAE et le bilan de compétences

23 salariés ont débuté une Validation des Acquis de l'Expérience

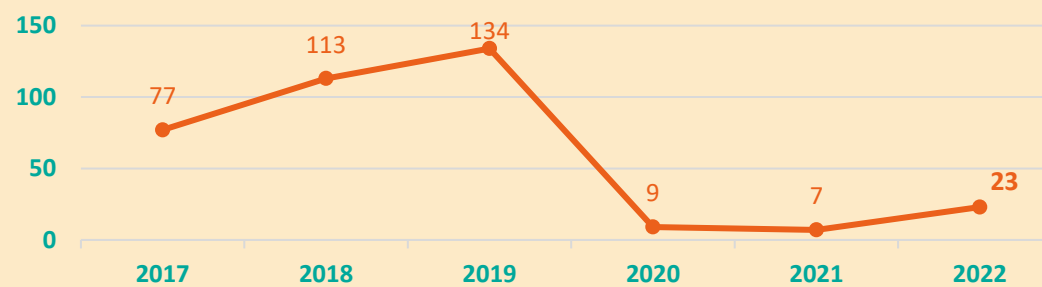
22

c'est le nombre d'hommes parmi les bénéficiaires

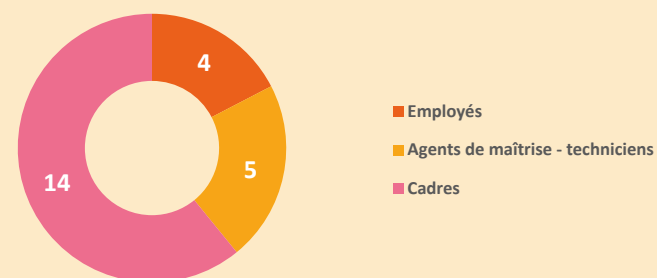
20

c'est le volume de bénéficiaires dans le cadre du PDC (le restant s'effectue dans le cadre du FNE)

Depuis 2020 (hors CPF), peu de stagiaires comptabilisés



Une majorité de cadres en 2022



53 salariés ont débuté un bilan de compétences

64%

c'est la part des femmes parmi les bénéficiaires

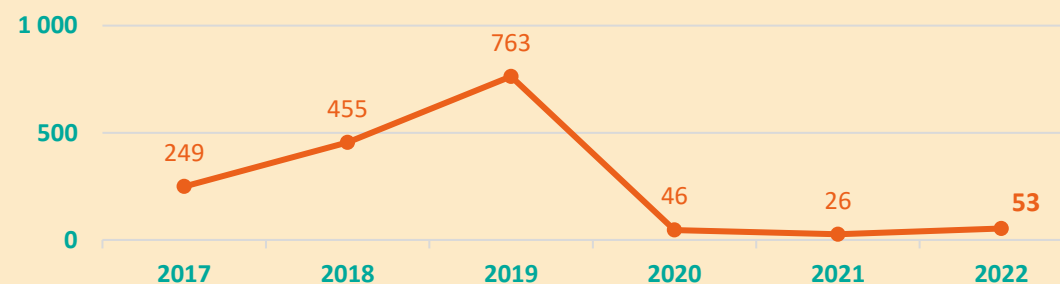
42 ans

c'est l'âge moyen des bénéficiaires

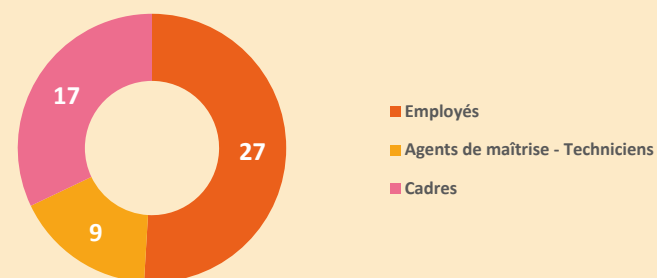
38

c'est le volume de bénéficiaires dans le cadre du PDC (le restant s'effectue dans le cadre du FNE)

Depuis 2020 (hors CPF), peu de stagiaires comptabilisés



Une majorité d'employés en 2022





5

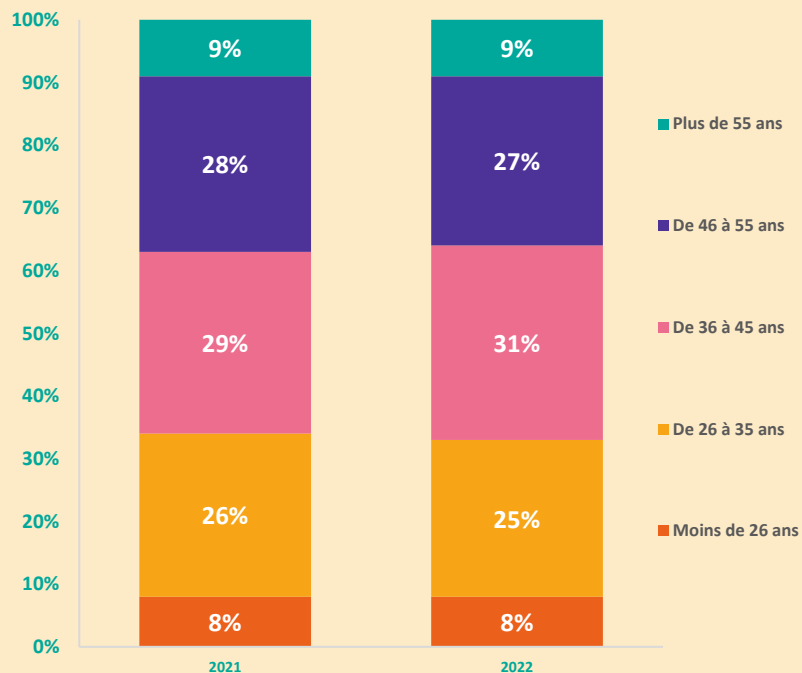
La formation des salariés

Le FNE

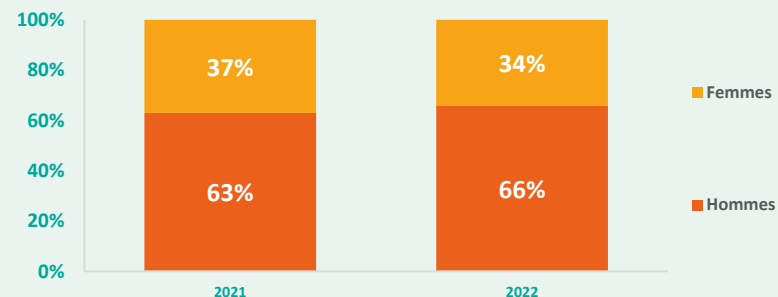
16 059 salariés formés dans le cadre du FNE - 2022

(10 402 en 2021)

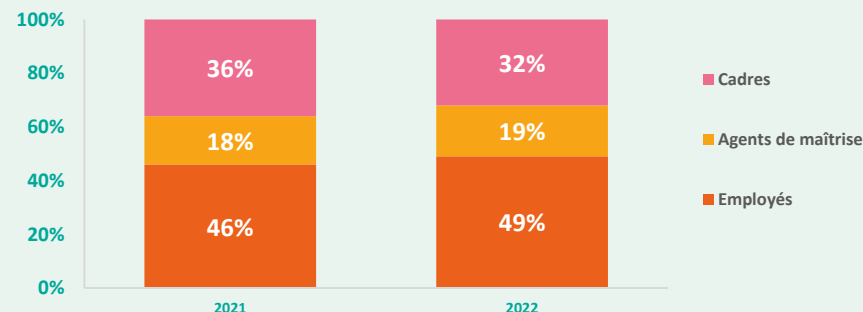
La part des 36 à 45 augmente en 2022



La répartition des stagiaires est proche de celle des salariés présents dans la branche



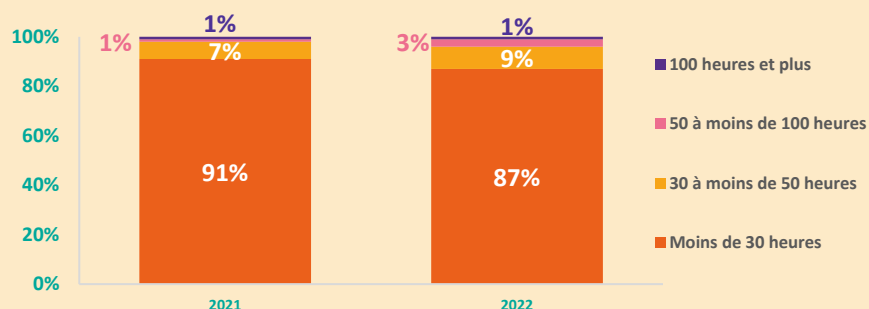
La part des employés augmente en 2022



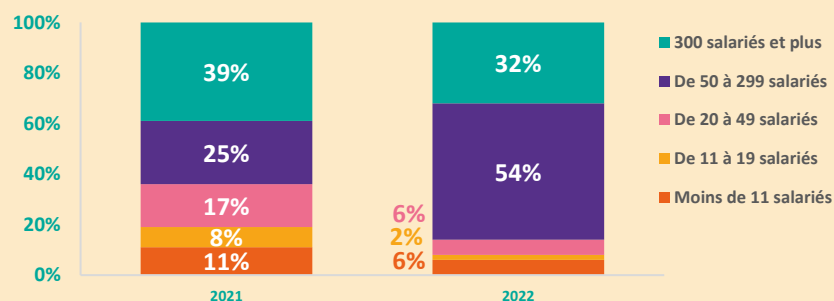
Source : AKTO

Les caractéristiques des formations

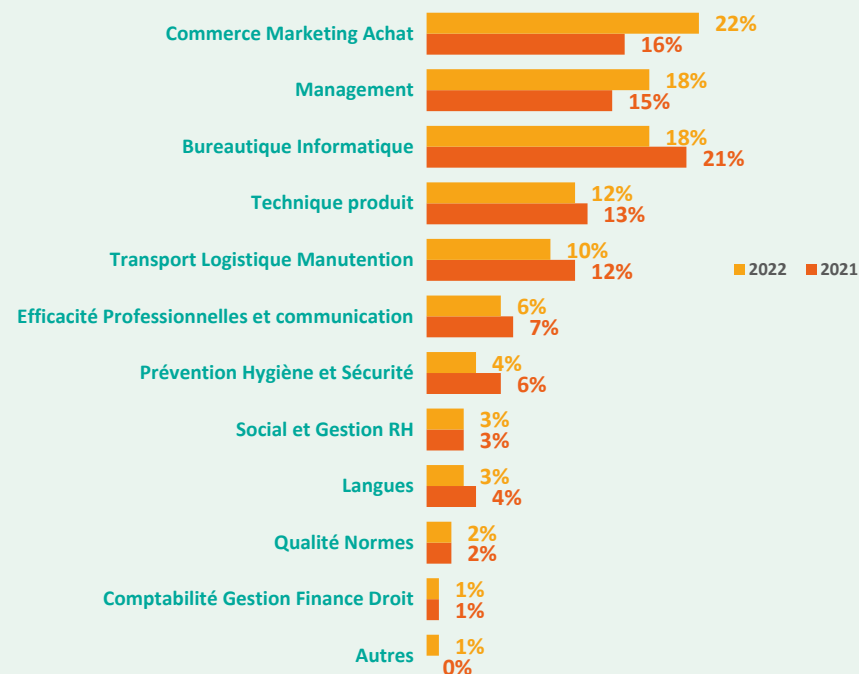
La durée des formations augmente un peu en 2022



Les stagiaires des plus grandes entreprises sont majoritaires



La bureautique - informatique reste en tête



Durée moyenne :

2021 : 13,9 heures

2022 : 13,0 heures

Source : AKTO



5

La formation des salariés

La POE

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi est un dispositif d'aide au développement des compétences permettant de former les demandeurs d'emploi avant leur recrutement

2

c'est le nombre d'entreprises qui mobilisent le dispositif

323 heures

c'est la durée moyenne des formations

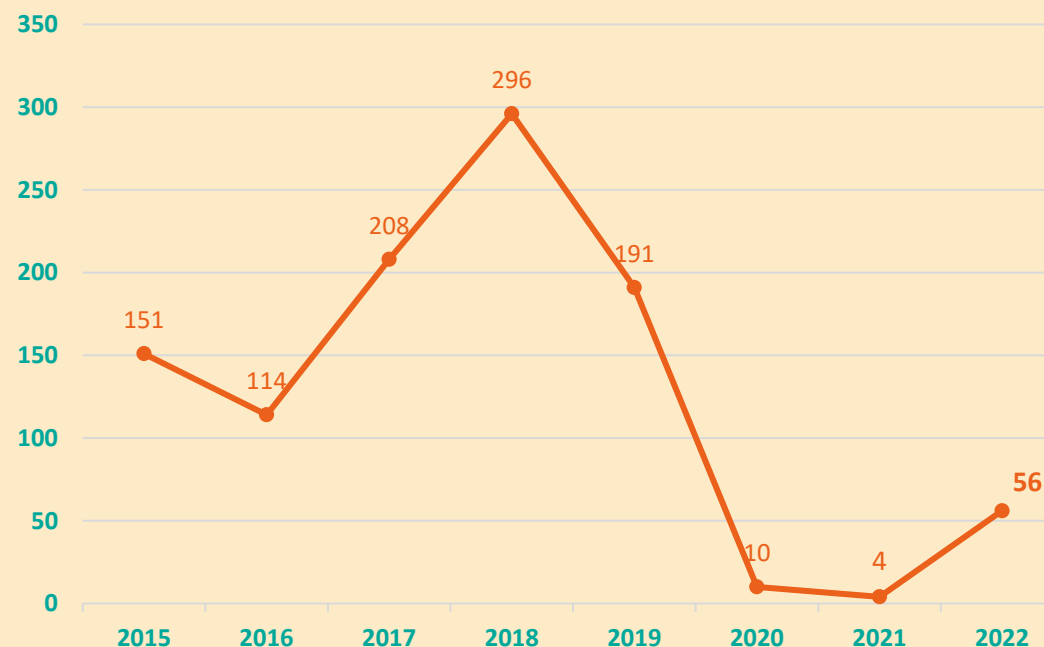
49

c'est le volume de stagiaires formés sur le thème transport, logistique, manutention

7

c'est le volume de stagiaires formés sur le thème commerce, vente

Le volume repart à la hausse en 2022



Source : AKTO

Réalisé par : Simon CANTAREL
Pôle Observatoires
et Certifications, AKTO